



**L'Atlas de la Biodiversité  
Communale de  
*Corbara***



# Atlas de la Biodiversité Communal de *Corbara*

Document réalisé par le CPIE A Rinascita, en partenariat avec la  
mairie de Corbara et l'Agence Française pour la Biodiversité

Ont contribué à la réalisation de cet atlas de la biodiversité  
communale :

- Le Conservatoire Botanique National de Corse
- Le Groupe Chiroptère de Corse
- L'Observatoire et Conservatoire des Insectes de Corse

Financeurs :



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



Rédaction, conception graphique  
et mise en page : Violette Foubert CPIE A Rinascita

# Le mot de Monsieur le Maire

## De Corbara

# Sommaire

## **Partie 1 : ATLAS DE LA BIODIVERSITE**

1/ Qu'est-ce que la biodiversité ? .....	page 5
2/ Pourquoi étudier la biodiversité ? .....	page 7
3/ La protection de la biodiversité .....	page 8
4/ Les Atlas de la Biodiversité Communale.....	page 10

## **Partie 2 : LA COMMUNE DE CORBARA**

1/ Le territoire .....	page 17
2/ L'organisation et l'histoire de la commune .....	page 18
3/ Planification et documents d'aménagement .....	page 22

## **Partie 3 : LA BIODIVERSITE DE CORBARA**

1/ Vue d'ensemble .....	page 28
2/ Les milieux et les espèces .....	page 39

## **Partie 4 : ENJEUX ET PISTES D'AMELIORATION**

1/ Enjeux de biodiversité .....	page 69
2/ Synthèse des initiatives possibles .....	page 76

## **Partie 5 : BIBLIOGRAPHIE**

## **Partie 6 : LISTE DES FIGURES**

## **Partie 7 : ANNEXES**



**PARTIE 1**



# Atlas de la Biodiversité

Un outil au service des  
collectivités et de la  
population



# 1. Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité peut parfois sembler un sujet lointain du quotidien, on lui doit pourtant le façonnement de nos territoires, nos paysages et de nombreux services essentiels.

La biodiversité est un terme relativement nouveau, apparu dans les années 1980 qui n'a vraiment pris son essor qu'avec la signature de la convention sur la diversité biologique lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992.

La biodiversité concerne donc l'ensemble des êtres vivants, les interactions qu'ils ont entre eux et avec le milieu où ils vivent. Tous les niveaux d'organisation du vivant sont concernés : du gène à l'individu, puis à l'espèce et ses populations jusqu'aux associations d'espèces différentes dans les écosystèmes.

## 1.1. La diversité des espèces

Ce niveau de compréhension de la biodiversité est, *à priori*, le plus intuitif. Il distingue les espèces entre elles. Nous faisons naturellement la différence entre les divers animaux ou les plantes qui nous entourent mais la définition même d'espèce n'est pas si simple.

Pour schématiser, on peut dire qu'une espèce est un ensemble d'êtres vivants ayant un aspect semblable, féconds entre eux et engendrant, dans des conditions naturelles, une descendance viable et féconde.

A l'heure actuelle, environ 1,7 à 2 millions d'espèces ont été décrites sur un nombre total estimé entre 3 et 100 millions d'espèces.

Le naturaliste distingue trois grandes catégories d'organismes vivants : la faune, la flore et la fonge (champignons et lichens).

La faune, ou « les animaux » dans le langage courant, représente un ensemble très diversifié allant des plus petits organismes microscopiques, aux plus gros oiseaux ou mammifères. Ces organismes appartiennent à des « groupes » différents.



Parmi ceux-ci :

- les **mammifères**, pour lesquels on distinguera les chauves-souris (chiroptères), les micromammifères (petits mammifères) le plus souvent rongeurs, carnivores ou insectivores et les mammifères de plus grande taille comme le mouflon.
- les **oiseaux**, regroupés sous le terme plus scientifique d'avifaune, comme la mésange charbonnière ou le milan royal.
- les **amphibiens**, désignant les animaux qui le plus souvent possèdent un stade larvaire aquatique, comme le crapaud vert.

- **les reptiles**, c'est-à-dire les animaux dont le corps est généralement recouvert d'écailles ou de carapaces, comme la couleuvre à collier ou la tortue d'Hermann.
- **les insectes**, par exemple les papillons (lépidoptères) comme le machaon, les libellules (odonates) comme le calopteryx vierge, les coléoptères à l'image de la coccinelle à sept points et enfin les orthoptères comme la sauterelle.
- **les arachnides**, uniquement les araignées, comme la malmignatte.

La flore, ou « les plantes » dans le langage courant, regroupe un ensemble d'organismes variés qui tous ont en commun de réaliser la photosynthèse :

- **les plantes à fleurs** et / ou à graines (coquelicots, orchidées, chênes, pins...).
- **les plantes sans fleur** ni graine, pour lesquelles on distingue les fougères, les prêles et les lycopodes d'une part et les mousses d'autre part.

Enfin, la fonge dont le terme fait référence à des organismes là aussi très variés tant au niveau de la forme que des modes de vie, qui par opposition aux plantes, ne réalisent pas la photosynthèse. Une des caractéristiques communes est d'absorber leurs substances nutritives dans leur milieu de vie.

- **les champignons visibles non lichénés** (ou macromycètes), qui puisent leurs ressources soit dans la matière organique morte qu'ils décomposent, soit dans un hôte vivant qu'ils parasitent ou encore par échange avec un partenaire ou bien par mycorhizes avec une plante supérieure, souvent un arbre.
- **les champignons lichénés** (ou lichens), qui absorbent les sucres produits par photosynthèse par les microscopiques partenaires symbiotiques qu'ils abritent (algues ou cyanobactéries).

## 1.2. Le lieu de vie des espèces



Toutes les espèces de faune, de flore ou de fonge possèdent des préférences dites écologiques qui les conduisent à vivre, à « habiter », dans un endroit particulier du territoire. Il est commun de dire que les espèces ne sont jamais par hasard, là où nous les observons.

C'est pourquoi il est tout aussi fondamental de décrire les différentes espèces présentes dans un milieu, que le milieu lui-même. Ce faisant, la diversité des « milieux de vie » d'une commune, c'est-à-dire l'hétérogénéité des conditions qu'elle offre, détermine la richesse des espèces qui fréquenteront ou se développeront sur la commune.

La notion d'habitat naturel s'applique généralement à une portion réduite de territoire (quelques mètres carrés parfois). La description et l'analyse des habitats naturels se font par l'étude très fine de la végétation qui se développe dans un environnement géologique, climatique, hydrologique et humain déterminé.

À une échelle plus large, les paysages, résultats des interactions complexes entre les milieux naturels et leur exploitation ancienne et actuelle par les sociétés, peuvent aussi permettre de décrire et d'analyser le territoire et son évolution.

## 2. Pourquoi étudier la biodiversité ?

L'homme est intimement lié à la biodiversité. Il interagit avec elle à tous les niveaux et à des degrés divers en fonction des activités qu'il exerce. Il en tire quotidiennement de nombreux bénéfices tant sur le plan économique, que social ou culturel.

Les avantages économiques de la biodiversité sont fournis en grande partie par les « services écosystémiques », comme la pollinisation des cultures, le maintien d'un sol fertile pour la production alimentaire, la transformation de déchets et de polluants, la régulation des ravageurs de cultures par leurs ennemis naturels, la mise à disposition de matières premières pour l'industrie ou encore la production de médicaments.

En un peu moins d'un siècle, la manière dont certaines activités se sont développées ou ont évoluées a profondément modifié des équilibres anciennement établis, si bien qu'actuellement la biodiversité subit des

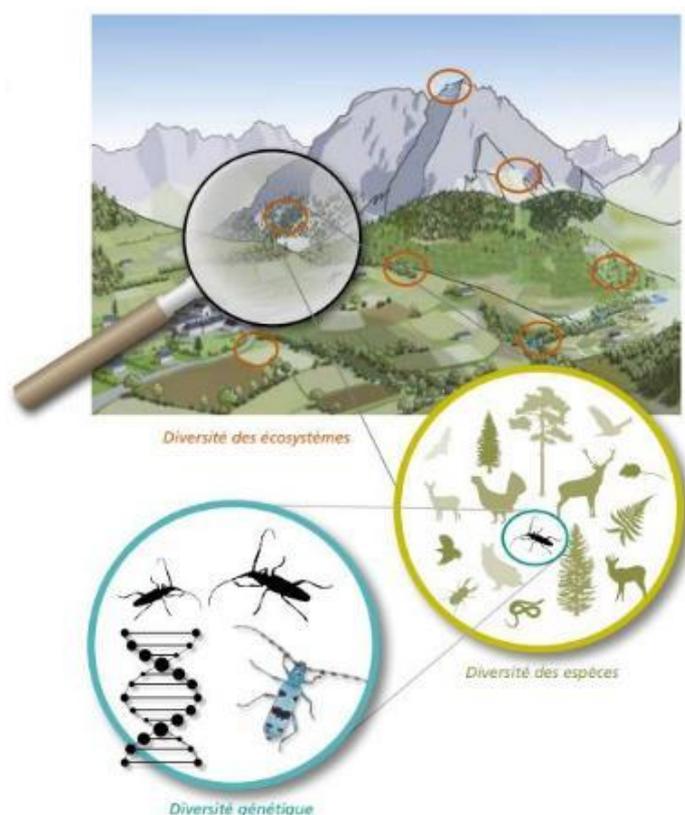


Figure 1 : Présentation schématique du concept de biodiversité - source Parc National des Pyrénées

modifications importantes. Certaines espèces sont ainsi amenées à régresser voire, dans des cas extrêmes, à disparaître alors que d'autres progressent. Il en est de même pour les habitats naturels et les paysages dont on constate la raréfaction et l'uniformisation.

Étudier la biodiversité représente un enjeu capital pour nous permettre de mieux connaître, gérer et préserver les potentialités de nos territoires, aujourd'hui et demain.

### 3. La protection de la biodiversité

Plusieurs lois et outils sont mis en place depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle pour favoriser la conservation de la biodiversité et des écosystèmes :

- **1957 : La création du statut de réserve naturelle** pour la protection des aires protégées, terrestres ou du domaine public maritime bénéficiant d'une réglementation permettant leur protection et éventuellement leur gestion de restauration ;
- **1960 : La création du statut de parc national** a pour objectif de préserver des dégradations et des atteintes susceptibles d'altérer la diversité, la composition, l'aspect et l'évolution du milieu naturel ;
- **1964 : La première loi sur l'eau** relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution constitue l'un des principaux textes législatifs régissant la gestion des ressources en eau en France ;
- **1967 : Création du statut de parc naturel régional** visant à protéger le patrimoine naturel et culturel riche et menacé, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;
- **1970 : La convention RAMSAR relative à la protection des zones humides d'importance internationale** est un traité servant de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la protection des zones humides et de leurs ressources ;
- **1973 : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)** visant à l'interdiction du commerce d'espèces menacées d'extinction ;
- **1976 : La création du statut de Réserve de Biosphère** pour contribuer à la conservation des paysages, des écosystèmes, des espèces et de la variation génétique ;

- **1976 : Loi relative à la protection de la nature** comme réglementation pour la protection des espaces et des ressources naturels, tout comme la préservation des espèces animales et végétales deviennent d'intérêt général. Cette loi invente le concept d'espèces protégées. Il est désormais interdit – entre autres - de détruire, de capturer, de naturaliser des animaux ou des végétaux figurants sur des listes nationales ou régionales fixées par arrêtés ;
- **1977 : La mise en place des Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope** régleme la préservation des milieux naturels nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie des espèces animales ou végétales protégées par la loi ;
- **1979 : Directive oiseaux** permet de promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages du territoire européen ;
- **1979 : Convention de Berne sur la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe** est un instrument juridique international dans le domaine de la conservation de la nature ;
- **1982 : Création des ZNIEFF** avec la volonté de produire un inventaire sur le territoire national des zones de plus grand intérêt écologique dans la perspective de fournir un outil d'aide à la décision ;
- **1985 : Loi montagne** relative au développement et à la protection de la montagne ;
- **1986 : Loi littoral relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral** vise à encadrer l'aménagement de la côte pour la protéger des excès de la spéculation immobilière et à permettre le libre accès au public sur les sentiers littoraux ;
- **1990 : Création du statut de réserve de chasse et de faune sauvage** permettent de protéger les populations d'oiseaux migrateurs, d'assurer la protection des milieux naturels, de favoriser la mise au point d'outils de gestion des espèces de faune sauvage et de leurs habitats ;
- **1992 : Loi sur l'eau** a pour objet en France de garantir la gestion équilibrée des ressources en eau en complément de la loi de 1964 ;
- **1992 : Directive habitat et mise en place du réseau Natura 2000** comme outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, visant à une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines ;
- **1992 : Le sommet de la Terre à Rio** et la création du concept de développement durable ;

- **2000 : Création du code de l'environnement** qui regroupe, en France, tous les textes juridiques relatifs au droit de l'environnement ;
- **2001 : Le protocole de Kyoto** est un accord international visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et qui vient s'ajouter à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques dont les pays participants se rencontrent une fois par an depuis 1995 ;
- **2002 : Le Sommet de la Terre à Johannesburg** se termine par une adoption des chefs d'états d'une déclaration politique et d'un plan de mise en œuvre de dispositions portant sur l'ensemble des activités et mesures à prendre afin d'aboutir à un développement qui tienne compte du respect de l'environnement ;
- **2005 : La charte de l'environnement** consacre le droit de l'environnement dans l'ordre juridique français en intégrant ses principes dans la Constitution ;
- **2009 : Loi Grenelle I** est relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement qui formalise les 268 engagements du Grenelle de l'environnement ;
- **2015 : Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte** permet de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement ;
- **2016 : La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages** a pour ambition de protéger et de valoriser le patrimoine naturel, pour faire de la France le pays de l'excellence environnementale et des croissances verte et bleue.

## 4. Les Atlas de la Biodiversité Communale

Initié en 2010 par le ministère de l'Écologie, de la maîtrise de l'Énergie et du Développement Durable, le programme d'Atlas de la Biodiversité Communale constitue un point de départ pour instaurer un dialogue entre élus, gestionnaires, habitants et scientifiques au sujet de la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques et l'aménagement des territoires.

L'objectif premier des ABC est de réaliser un état des lieux de la connaissance concernant la biodiversité et les paysages au niveau des maillons territoriaux de base que représentent les communes. Fort des connaissances acquises, l'objectif second des ABC est de mettre en lumière les atouts et les faiblesses des territoires communaux en termes de biodiversité et de paysages. Sans pour autant constituer un plan de gestion à l'échelle

communale, l'ambition *in fine* du travail est de proposer des pistes d'amélioration qui constituent autant d'initiatives possibles pour l'avenir.

Les échanges et les rencontres suscités par les ABC sont également l'occasion pour chacun de découvrir ou de redécouvrir la biodiversité qui nous entoure et de sensibiliser le public, notamment les plus jeunes. Les ABC constituent un moyen de renforcer l'attractivité des communes en valorisant le patrimoine naturel qui s'y trouve au profit de tous.

Pour la commune, la réalisation d'un ABC c'est :

- ❖ Prendre conscience de l'importance de la biodiversité sur son territoire ;
- ❖ Améliorer la connaissance sur la biodiversité ordinaire et patrimoniale de

## 4.1. Méthodologie

Le projet d'élaboration d'ABC sur la commune de Corbara repose sur plusieurs étapes clés :

- Le recueil et la synthèse des informations déjà disponibles sur le territoire ;
- La réalisation d'inventaires complémentaires dans des zones sous-

son territoire ;

- ❖ Acquérir un document d'aide à la décision afin de préserver et valoriser la biodiversité ;
- ❖ Apporter une information naturaliste, notamment cartographique, sur la biodiversité ;
- ❖ Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de biodiversité du territoire aux élu(e)s, équipes techniques, acteurs locaux, agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc. et habitants ;
- ❖ Permettre des recommandations concertées largement avec les partenaires locaux afin d'améliorer la gestion des espaces publics ou privés du territoire.

prospectées ;

- La mobilisation des citoyens et leur implication dans le projet ;
- La réalisation des cartographies synthétiques et l'identification des enjeux sur le territoire ;
- La restitution des travaux auprès de l'ensemble des acteurs.

## 4.2. Recueil des données

L'état des connaissances sur le territoire est la première étape dans la réalisation d'un ABC. Il permet de synthétiser les données déjà disponibles afin de les valoriser mais aussi d'identifier les lacunes concernant des espaces ou des connaissances naturalistes.

### Participation citoyenne

La commune de Corbara a choisi une approche participative pour la réalisation de son ABC. Elle a souhaité mobiliser les citoyens et les impliquer directement dans l'élaboration de l'ABC et ce, dès le démarrage du projet.

Plusieurs outils ont été mis à disposition des habitants (boîte à indice, aide à l'identification d'espèces, formulaire de données en ligne, ateliers...) pour qu'ils puissent intégrer leurs données et apporter leurs connaissances du territoire. Les habitants ont pu ainsi s'approprier le projet et être porteurs des résultats obtenus.

Ainsi, ont contribué à la réalisation de cet ABC :

- Le Conservatoire Botanique National de Corse : cartographie de la végétation et données flore
- Le pays de Balagne : base de données de l'Atlas de la Flore de Balagne réalisée par le CBNC
- Le Groupe Chiroptère Corse : consultation de la base de données et inventaires complémentaires
- Observatoire et Conservatoire des Insectes de Corse – OEC : base de données faune
- Conservatoire du littoral : bibliographie

Les données disponibles sont issues d'études ayant des objectifs bien spécifiques et dans un contexte différent que celui de ce présent Atlas. Ainsi, l'interprétation de ces données est à moduler en fonction des objectifs poursuivis. Une zone sans données n'indique pas une absence d'enjeux de conservation de la biodiversité mais des efforts de prospection moindre. Par exemple, le Conservatoire

### Ressources bibliographiques

Une recherche bibliographique a permis de sélectionner diverses études (ouvrages, publications, articles, travaux scientifiques...) qui ont apporté des informations concernant l'histoire du territoire, les espèces présentes sur la commune ainsi que les différents

### Ressources scientifiques

De nombreuses compétences ont déjà été mobilisées sur le territoire dans le cadre de projets et d'activités de structures naturalistes. Dans l'objectif de recueillir l'ensemble des données existantes sur le territoire, les structures ressources et naturalistes indépendantes ont été consultés.

Botanique National de Corse a concentré ses prospections sur les zones à enjeux vis-à-vis de l'urbanisation et à l'échelle du Pays de Balagne. Il y a donc une majorité de données sur le littoral et peu dans les terres alors que de nombreuses espèces remarquables et protégées peuvent être présentes dans les terres.

aménagements ou gestion des espaces naturels. Le Système d'Information sur la Nature et le Paysage Régional a également été consulté et a permis de disposer d'une synthèse des connaissances publiques en matière de biodiversité.

## Prospections complémentaires

Le plan de prospection a été défini en prenant en compte plusieurs éléments issus de l'état des lieux :

- Les zones déficitaires en données
- Les taxons peu représentés
- La diversité des milieux à prospecter

Ainsi les zones ciblées pour les prospections complémentaires sont représentées sur la carte ci-dessous :

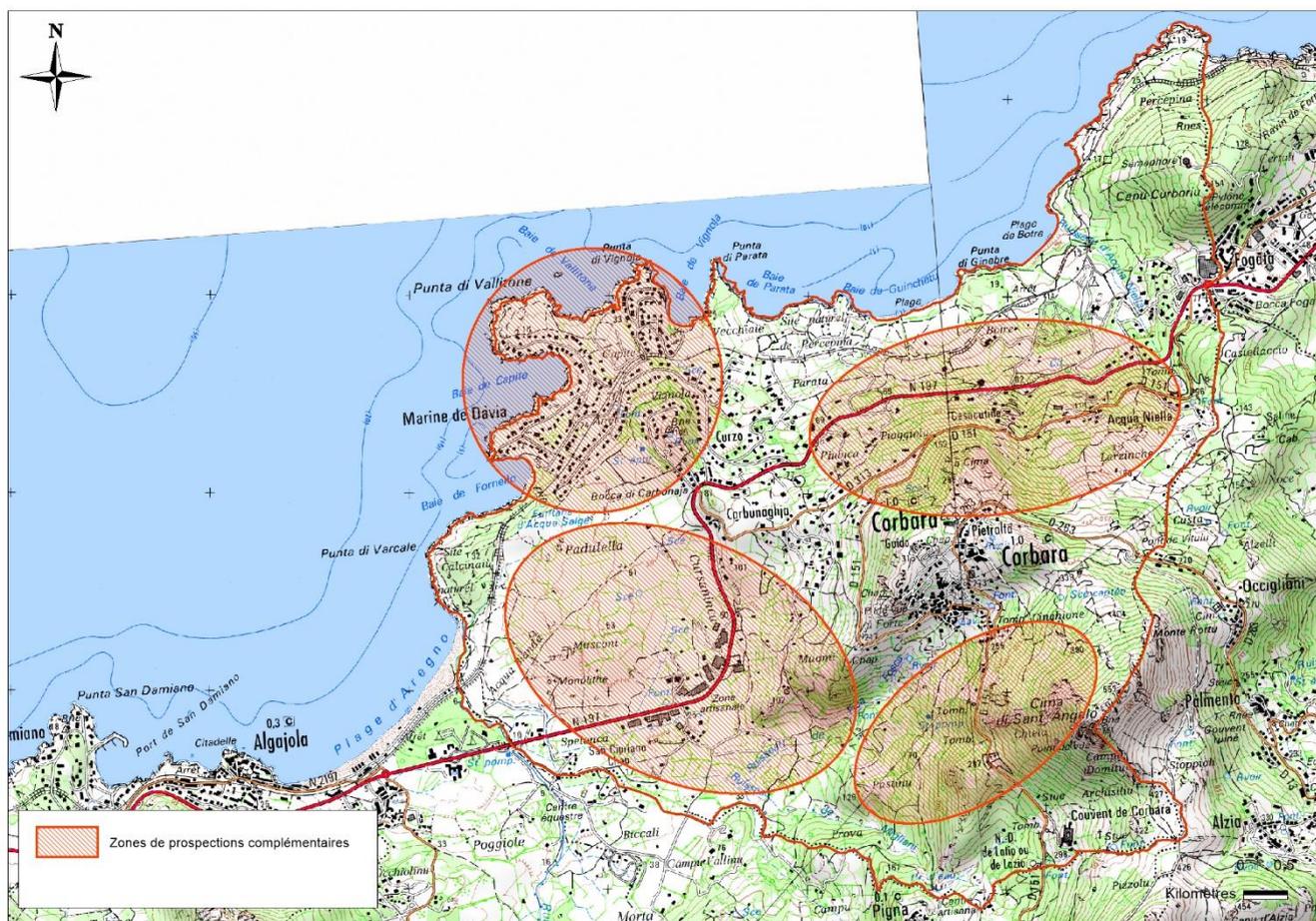


Figure 2 : Zones de prospection

Chaque milieu composant le territoire (littoral, espace agricole, espace urbanisé, forêt, etc.) a été prospecté afin de présenter les espèces et les habitats représentatifs de ces milieux. La biodiversité étant tout autour de nous, les inventaires complémentaires ne peuvent être exhaustifs. Ils reposent ainsi sur quelques grands groupes ciblés en fonction des

compétences mobilisées et pour lesquels la population est sensible :

- Les papillons de jour (rhopalocères)
- Les libellules (odonates)
- Les oiseaux (avifaune)
- Les reptiles et les amphibiens
- Les chauves-souris (étude spécifique)

### 4.3. Système d'Information Géographique

Les informations naturalistes synthétisées sont présentées sous format cartographique pour en faciliter la lecture. Ainsi toutes les données ont été traitées via un Système d'Information Géographique (SIG) et positionnées sur un fond cartographique le plus précisément possible. La majorité des données recueillies auprès des différents organismes et les

observations réalisées sur le terrain ont des coordonnées géographiques.

Les données bibliographiques et « à dire d'expert » sont suffisamment précises pour que l'interprétation géographique soit parfaitement valable aux échelles cartographiques usuelles.





PARTIE 2



# La commune de Corbara

# 1. Le territoire

La commune de Corbara, située au cœur de la Balagne en Haute-Corse, fait partie de la communauté de communes de l'Île-Rousse-Balagne et du Pays de Balagne (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural).

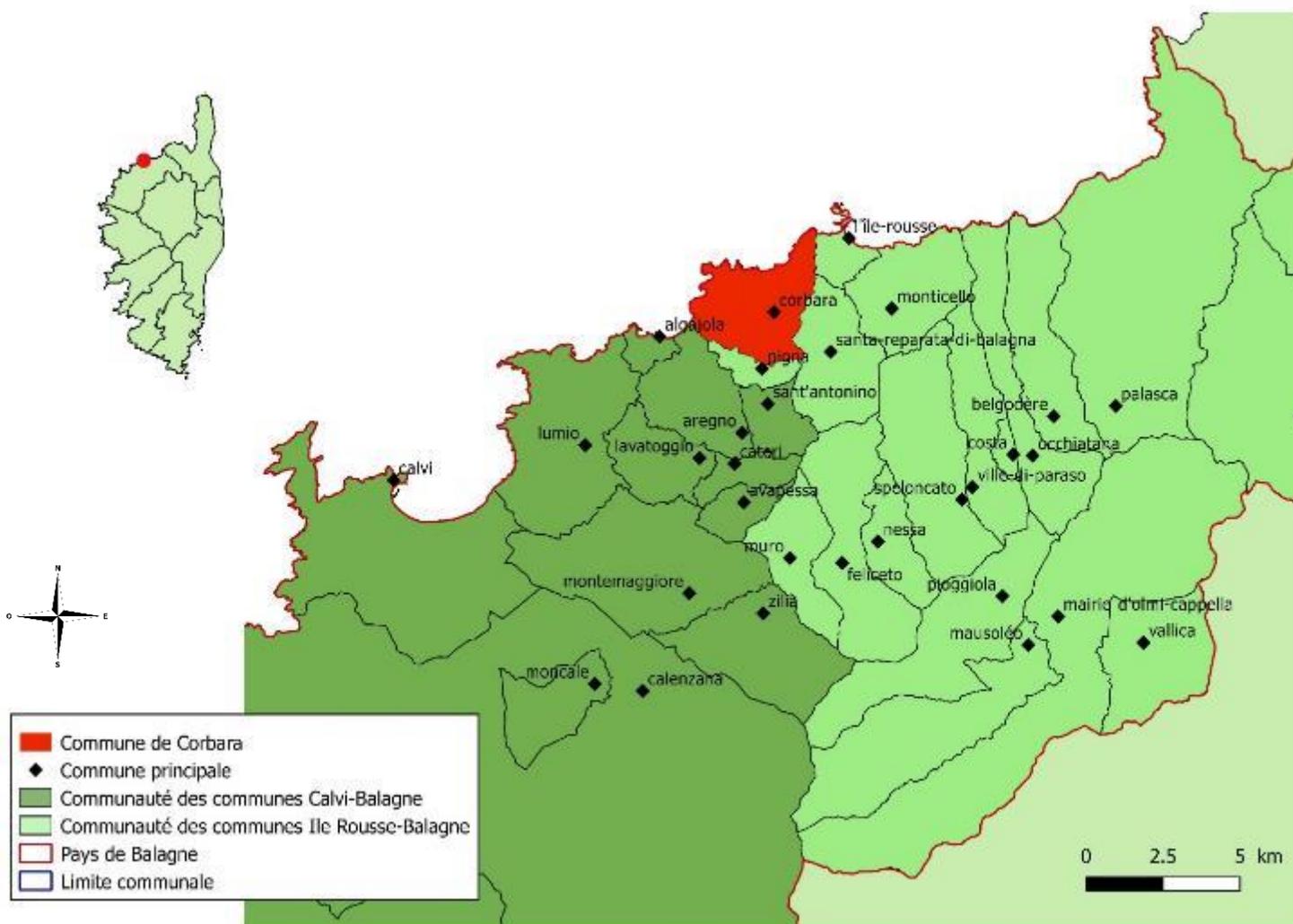


Figure 3 : Situation géographique de Corbara

La limite Est de la commune est composée par la ligne de crête du massif de Sant'Angelo et du Monte Rottu. Ce massif de Sant'Angelo forme le piémont du massif de la Balagne. Le massif de Percepina avec des pentes tournées vers l'Ouest, sépare Corbara de l'Île Rousse. La Cima se trouve en contrebas des premiers abords du village de Corbara. Le village est donc caché lorsqu'on le cherche à partir du littoral. Le village perché de Corbara s'est

installé derrière la dorsale formée par le massif de Sant'Angelo et de la Cima.

La commune dispose d'une station balnéaire : la Marine de Davia. Ce sont trois petites criques de sables fins dont la baie de Capite, un mouillage fréquenté par les plaisanciers durant la saison estivale. Les Marines de Davia sont dominées par la pointe de Vignola (altitude 115 m).

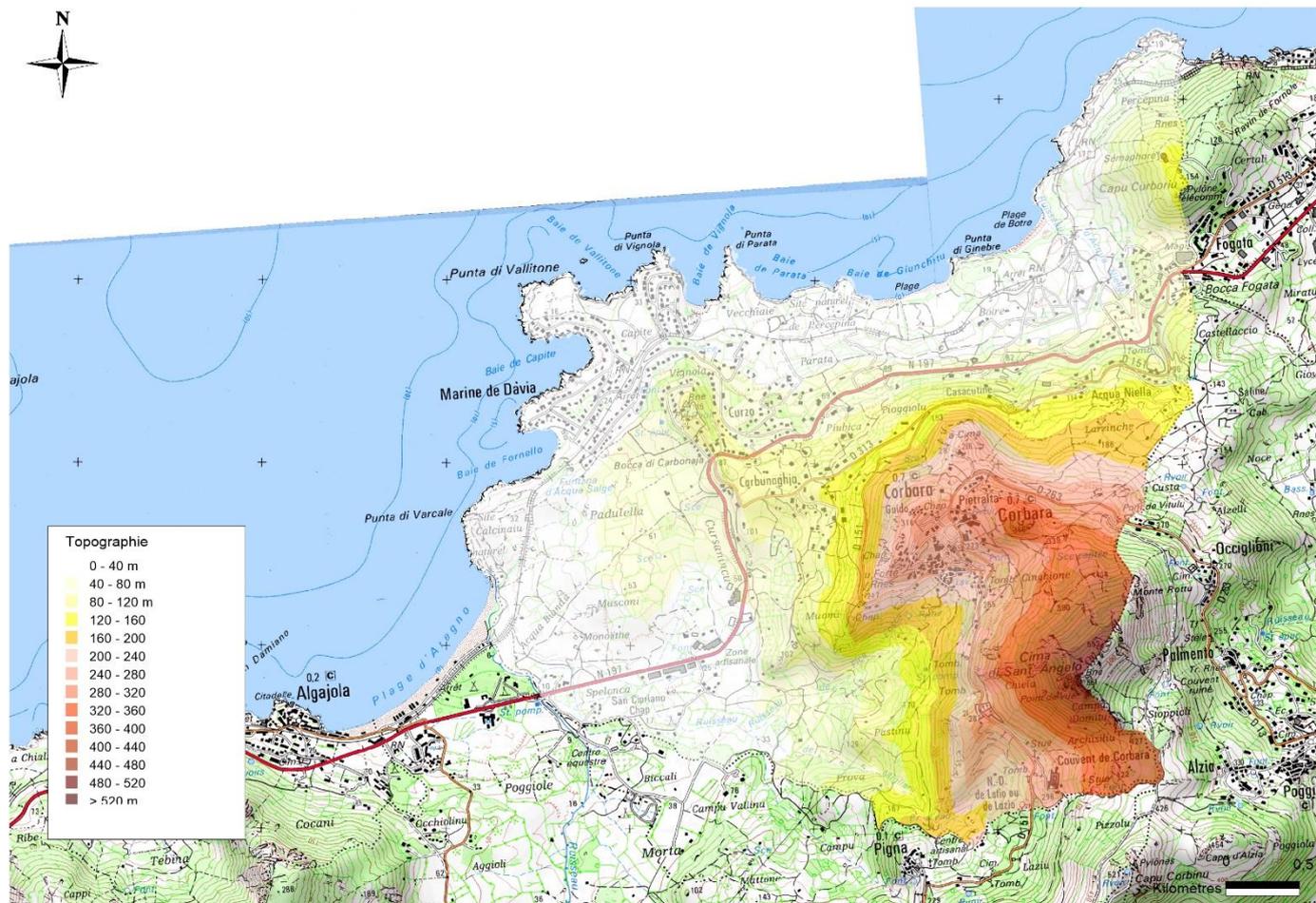


Figure 4 : Topographie de la commune de Corbara

## 2. L'organisation et l'histoire de la commune

### Démographie

L'occupation anthropique du territoire de l'actuelle commune de Corbara remonte au Néolithique. Elle se poursuit jusqu'au Moyen-Age avec l'établissement de noyaux d'habitations à proximité des chapelles et aux alentours de la « *Cima di Sant' Anghjulu* ».

Du Moyen-Age à l'époque moderne l'expansion démographique continue, l'habitat se restructure et donne naissance à des quartiers glissants le long de la pente. En 1790 Corbara est érigée en commune, elle englobe

alors également le territoire de Pigna qui se détache de Corbara en 1792.

L'apparition de la route départementale entraîne une réorganisation de l'espace, les maisons sont implantées sur des parcelles plus vastes.

Depuis 1800 la population de Corbara a fluctué en passant par son maximum en 1851 avec 1228 habitants et son minimum en 1962 avec 314 habitants. Elle est en progression depuis, notamment par l'attractivité de la

Corse et de la Balagne depuis la fin du 20<sup>ème</sup> siècle. La commune compte aujourd'hui 932

habitants répartis dans le village et sur les pentes jusqu'à la Marine de Davia.

## Hydrographie

Le principal cours d'eau sur la commune de Corbara est le ruisseau de Migliani, long de 3,2 Km, il prend sa source à Pigna. Il se jette dans le ruisseau de Teghiella puis finit son parcours dans la mer méditerranée. Le ruisseau de Fica Fosca est un affluent du ruisseau de Migliani. Le troisième cours d'eau de la commune est le

ruisseau d'Acqua Niella. Il a son embouchure à l'Est de la plage de Botre. Le grau de ce ruisseau n'est qu'exceptionnellement ouvert dans le massif dunaire. Un réseau d'anciens fossés, associés aux plages de Botre, Giunchettu et dans le secteur d'Aregno est encore présent.

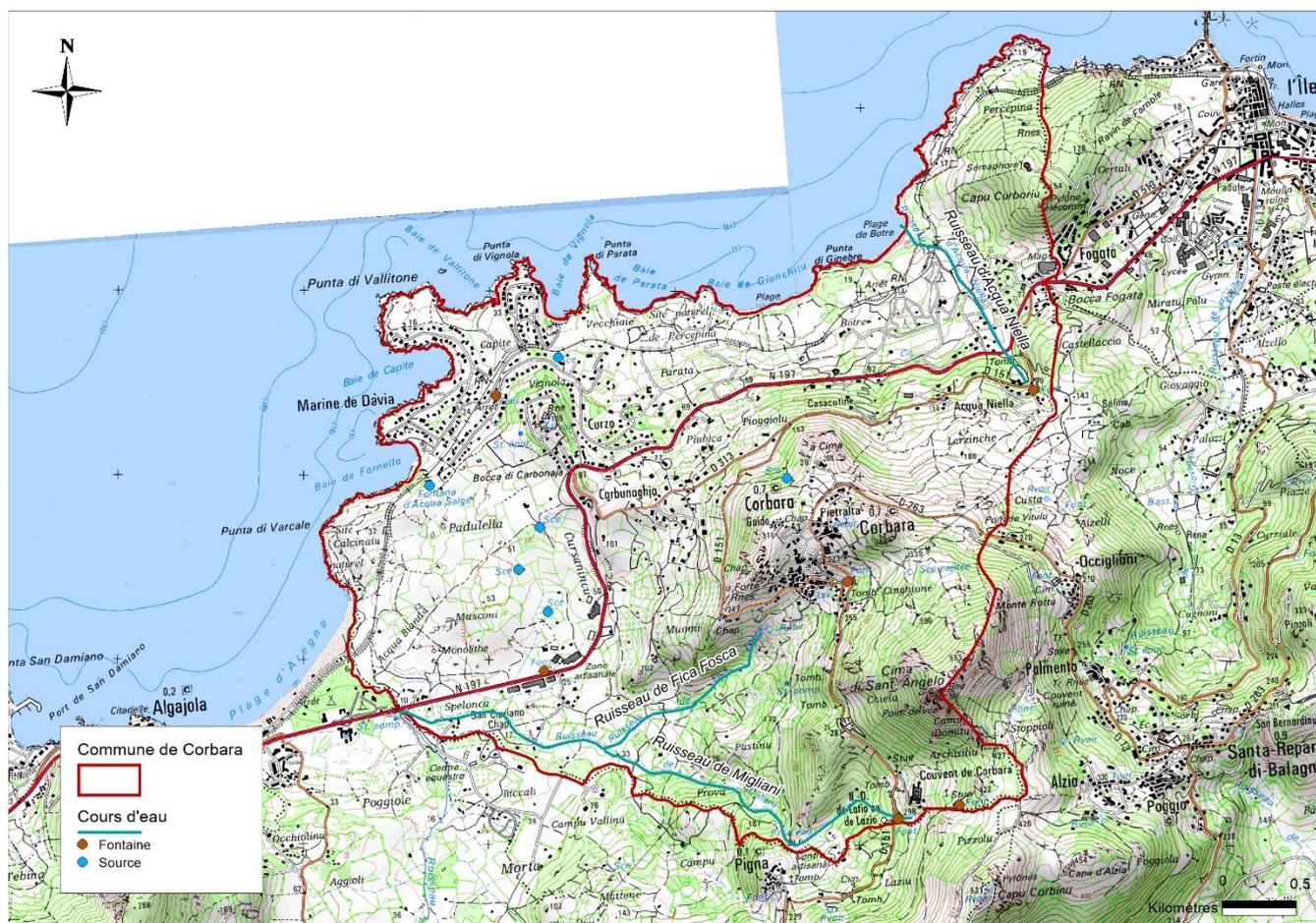


Figure 5 : Cours d'eau et points d'eau sur la commune de Corbara

## Site Patrimonial Remarquable

La commune de Corbara a créé un Site Patrimonial Remarquable afin de conserver les caractéristiques architecturales qui font l'identité du village.

L'élaboration d'un Site Patrimonial Remarquable doté d'un règlement d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine est un acte significatif dans l'histoire d'une commune : c'est la reconnaissance d'un patrimoine à sauvegarder et à mettre en valeur. Cette démarche s'inscrit dans une politique globale de projet urbain à l'échelle de la commune, visant à préserver l'image de la ville par la qualité urbaine.

## Occupation du sol

La commune est composée d'unités paysagères variées et présente de forts contrastes d'occupation du sol. La façade maritime de la commune, longue de 7 Km, est soumise à d'importantes pressions. Ces espaces sont composés de sites naturels et semi-naturels entrecoupés de stations balnéaires et d'espaces résidentiels. La commune accueille également une zone artisanale le long de l'axe routier principal. Les anciennes pratiques agricoles (cultures et pâturages en terrasse) autour du village se sont peu à peu retirées pour céder la place au maquis et formations arborées. Les zones agricoles se concentrent entre la frange littorale et le piémont.

Figure 6 : Evolution du paysage autour du village de 1960 à aujourd'hui

Les formes de la ville constituent le cadre spatial de la vie et en transmettent le témoignage. La connaissance du passé de la ville est indispensable pour asseoir les actions de préservation et de valorisation des centres historiques. Mais elle est également indispensable pour envisager l'avenir de la ville dans son ensemble.

La thématique de l'environnement est un axe important notamment en termes de valorisation des paysages et du patrimoine bâti.



Les sentiers littoraux bordés de pierres sèches et les anciens paillers racontent un passé essentiellement voué aux pratiques agricoles saisonnières : pâturage et culture de céréales, qui étaient les activités traditionnelles de la Balagne. Un pailler remarquable car voûté a

été restauré à Percepina : cet habitat très simple, souvent sans fenêtre, servait d'abri aux bergers qui venaient, depuis leurs villages de montagne, faire paître leurs troupeaux pendant la saison d'hiver.

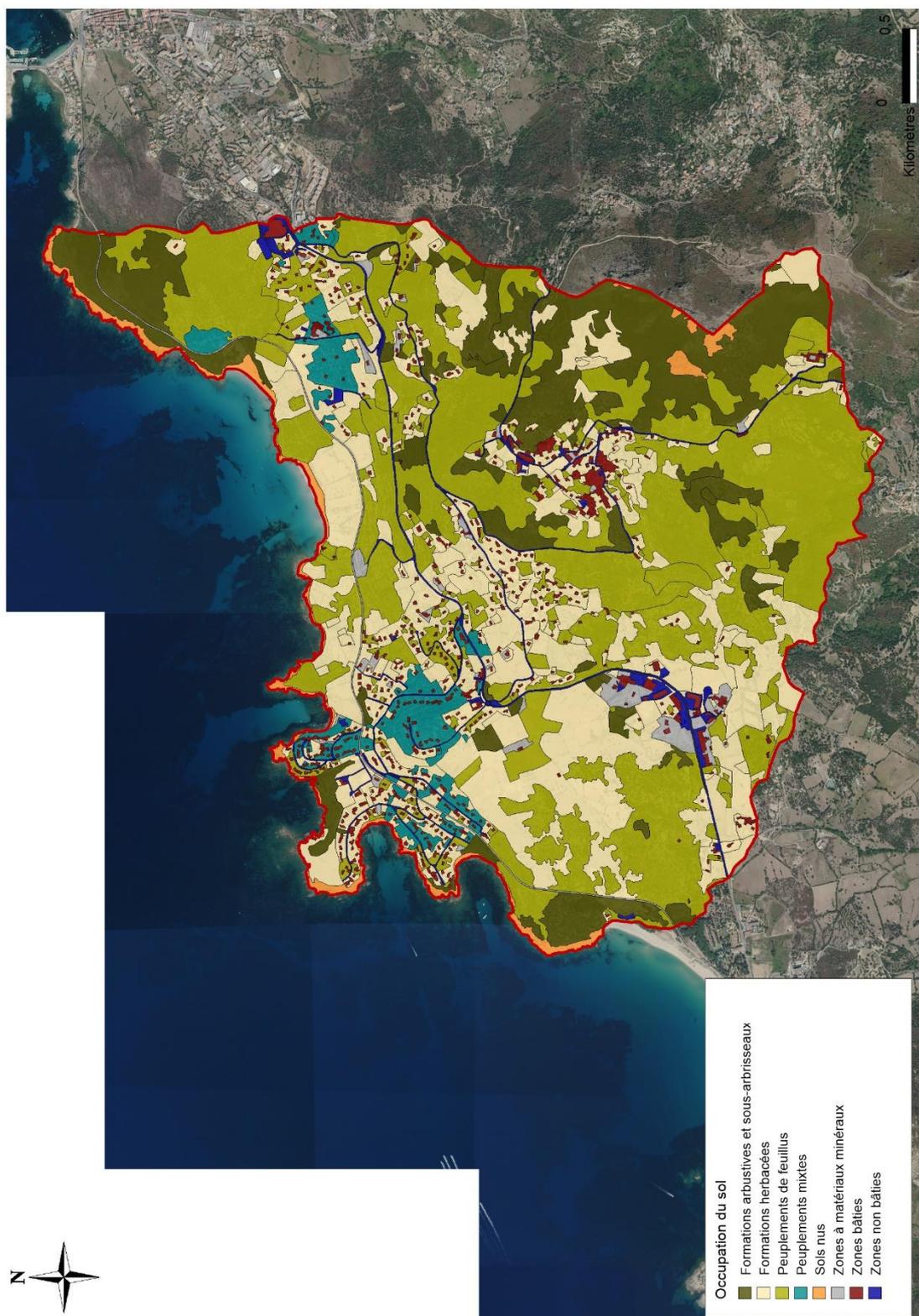


Figure 7 : Occupation du sol de Corbara – source IGN

### 3. Planification et documents d'aménagement

#### Urbanisation

Le Plan Local d'Urbanisme est le document de planification de l'urbanisme communal. Il remplace depuis la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain de décembre 2000) les Plans d'Occupation des Sols (POS). Les PLU ne définissent plus uniquement la destination des sols et leur taux d'occupation, mais deviennent le cadre de cohérence des différentes actions

de la commune en matière d'aménagement urbain et environnemental. Le PLU, arrêté le 24 mars 2006 par délibération du Conseil Municipal, a été approuvé le 02 mars 2007 par délibération du Conseil Municipal puis a subi depuis plusieurs modifications toutes approuvées. La commune souhaite réviser ce document prochainement.

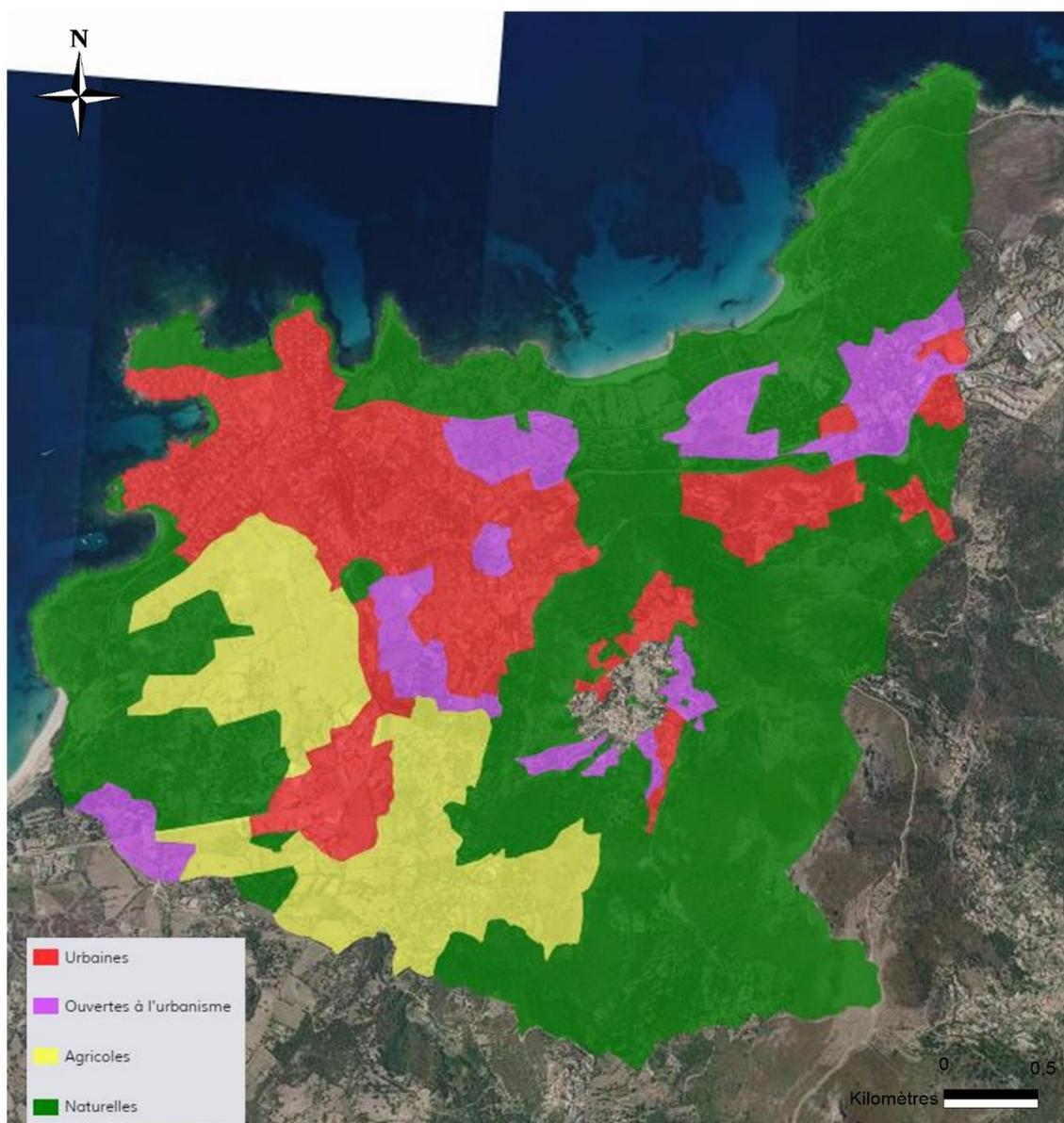


Figure 8 : PLU de Corbara

## Sites du conservatoire du littoral

Le site des rivages de Corbara est encore en devenir : il est aujourd'hui constitué de deux zones dunaires séparées par un lotissement et coincées entre une voie ferrée et la mer. Le conservatoire du littoral est aujourd'hui propriétaire de 25,83 hectares.

La composition particulière de ce site du conservatoire du littoral, en parcelles disjointes, ne permet pas une gestion

satisfaisante de l'espace. Le conservatoire a toutefois déjà réalisé plusieurs actions pour conserver les habitats, la faune et la flore du site : convention avec un agriculteur, plantation de genévriers à gros fruits, aménagement des sentiers littoraux, installation de platelage bois pour ne pas perturber le milieu naturel marécageux, installation de ganivelles sur les dunes...

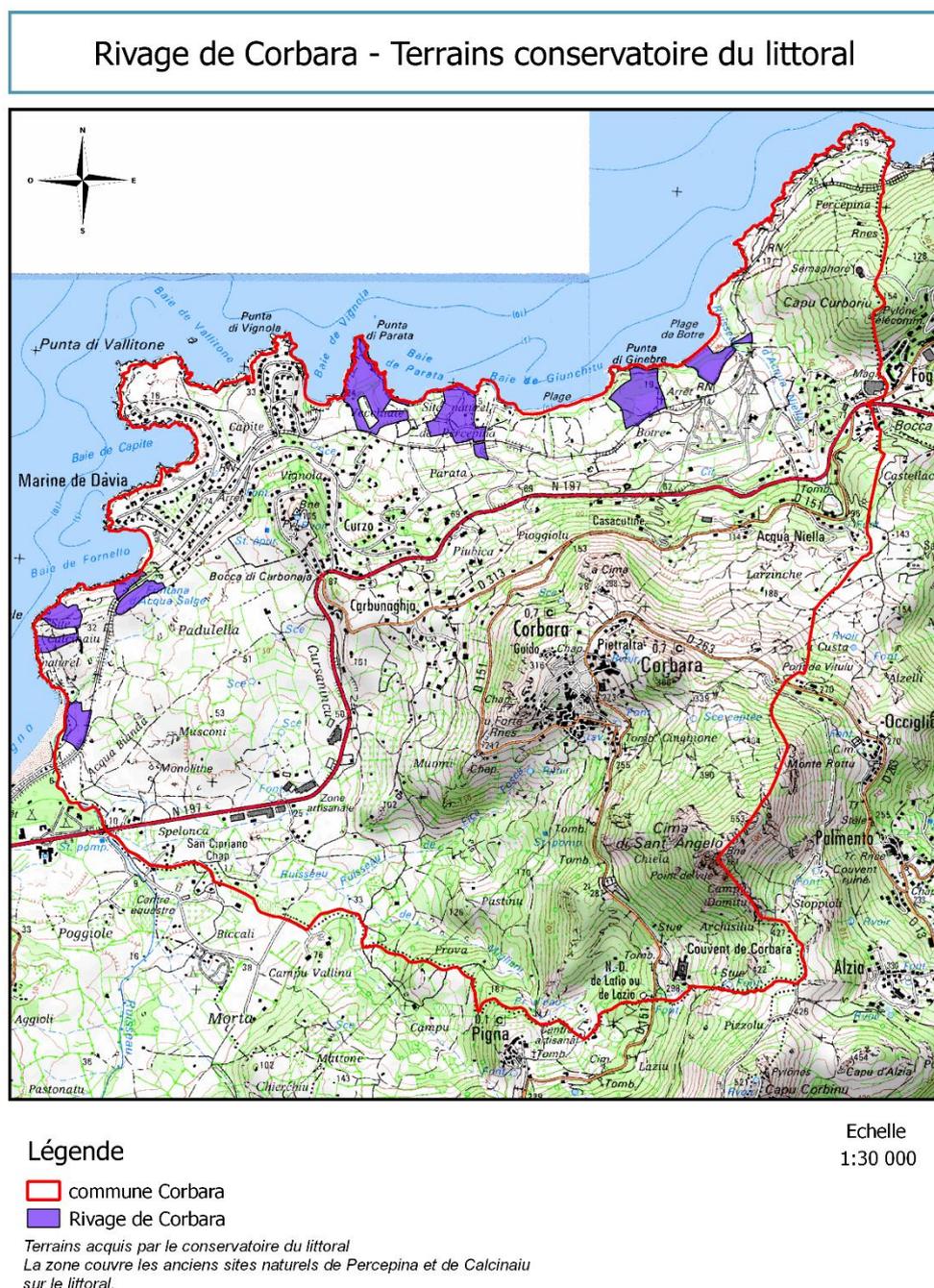


Figure 9 : Terrain acquis par le conservatoire du littoral

## ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;
- Les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu

modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

La commune de Corbara recense deux ZNIEFF sur son territoire, une ZNIEFF de type I « Dunes et pointes rocheuses de Botre et Giunchetu » et une de type II « Oliveraies et boisements des collines de Balagne ».

Figure 10 : ZNIEFF de type I et II sur la commune de Corbara



## ZNIEFF DE TYPE 1

Identifiant : 940030023

Nom : Dunes et pointes rocheuses de Botre et de Giunchetu

Situé à environ 2 km à l'ouest de L'Île-Rousse, entre le Capu Curboriu et la Punta di Parata, le site est constitué d'une partie de la pointe du sémaphore et des deux plages : Botre et Giunchetu, séparées par un petit monticule granitique : la Punta di Ginebre.

Les formations végétales visibles au niveau des plages de Botre et de Giunchetu sont quasiment identiques, avec, de la mer vers l'intérieur des terres :

- des formations herbacées des dunes ;
- un fourré littoral à genévriers à gros fruits côté mer, comportant une forte dominante d'oliviers côté terre ;

## ZNIEFF DE TYPE 2

Identifiant : 940004142

Nom : Oliveraies et boisements des collines de Balagne

La zone concernée est divisée en plusieurs unités réparties dans les principales vallées de la Balagne. Les différentes unités représentent les vestiges de l'ancien paysage arboré qui recouvrait la Balagne. Dans ce secteur en cours de mutation, on distingue les principaux types de formations végétales :

- les anciennes oliveraies pour la plupart abandonnées, où l'on peut voir des arbres multiséculaires aux dimensions remarquables ;
- les chênaies pubescentes qui se développent sur d'anciennes terrasses ;
- des bosquets ou des taillis de chênes verts qui s'établissent sur les adrets et les côtes rocheuses ;

- des prairies aujourd'hui plus ou moins à l'abandon à inule visqueuse et asphodèle.

On trouve également, ponctuellement quelques tamaris et de petits peuplements de canne de Provence au niveau du ruisseau d'Acqua Niella ou de suintements d'eau douce.

Les pointes rocheuses portent les dunes anciennes, ocres, colonisées par des fourrés à genévriers à gros fruits, à lentisques et à oliviers, qui remontent assez haut au niveau de la colline du sémaphore (environ 40 m). Les trouées dans le fourré sont colonisées par un groupement à raisin de mer, des cistaies et des pelouses à thérophytes.

- quelques châtaigneraies plantées dans les vallons humides qui descendent de la montagne ;
- une remarquable suberaie, unique formation de ce type en Balagne, s'étend en amont du barrage de Codole sur les alluvions du lit majeur de Regino.

A partir des années 50, les premiers grands incendies de Balagne ont commencé à morceler les oliveraies de Balagne et sur de vastes secteurs, l'olivier se rencontre sous la forme de rejets de souche après le feu. En revanche sur les sites les moins exposés, on assiste parallèlement à une dynamique forestière de reconquête du milieu par les chênaies.



PARTIE 3

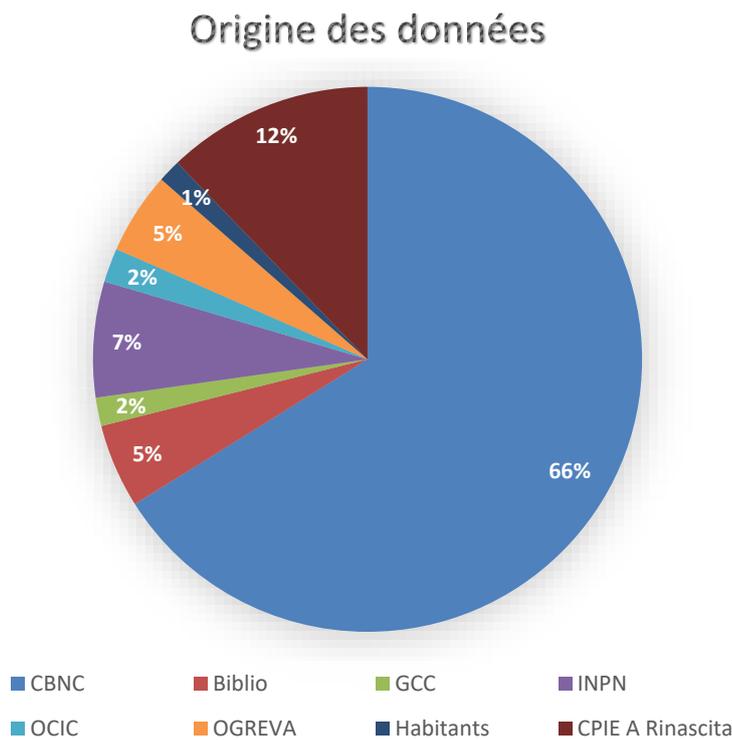


# La biodiversité de Corbara

# 1. Vue d'ensemble

## 1.1. La base de données naturaliste

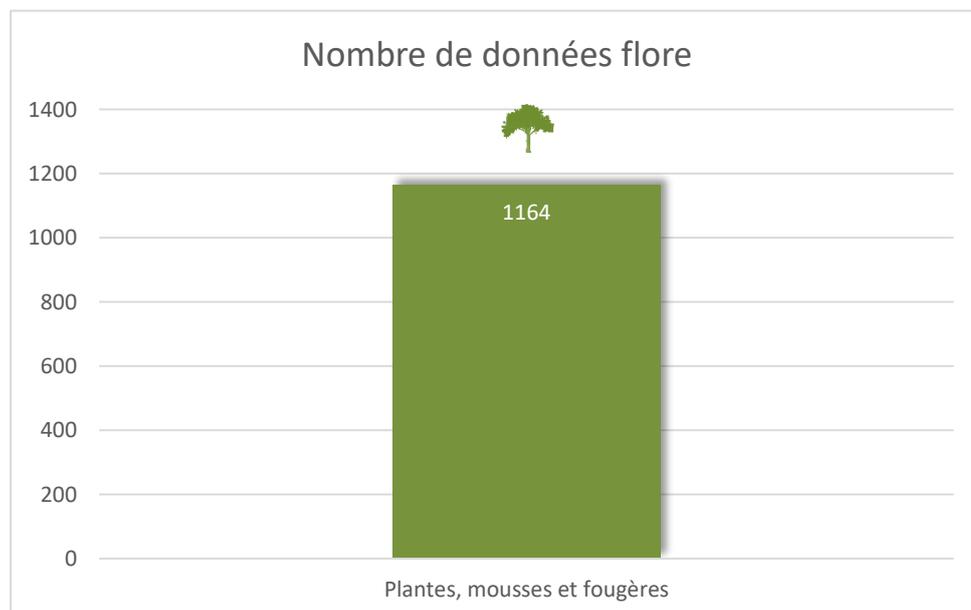
Toutes sources de données confondues, **1486 observations d'espèces de faune et de flore** ont été collectées ayant pour origine 5 structures régionales ainsi que des données extraites de la bibliographie. Des données supplémentaires ont été également produites par les habitants du village dans le cadre de cet atlas..



La flore est le groupe le mieux renseigné puisqu'il représente 66 % des observations. Cette proportion est liée à l'ancienneté de la base de données du Conservatoire Botanique National de Corse et des inventaires réalisés par les botanistes dans le cadre de l'Atlas de la Flore de Balagne.

Une étude spécifique sur les chiroptères a été commandée par la commune et a été réalisée en aout 2019 par l'équipe du Groupe Chiroptère Corse.

Figure 11 : Source des données



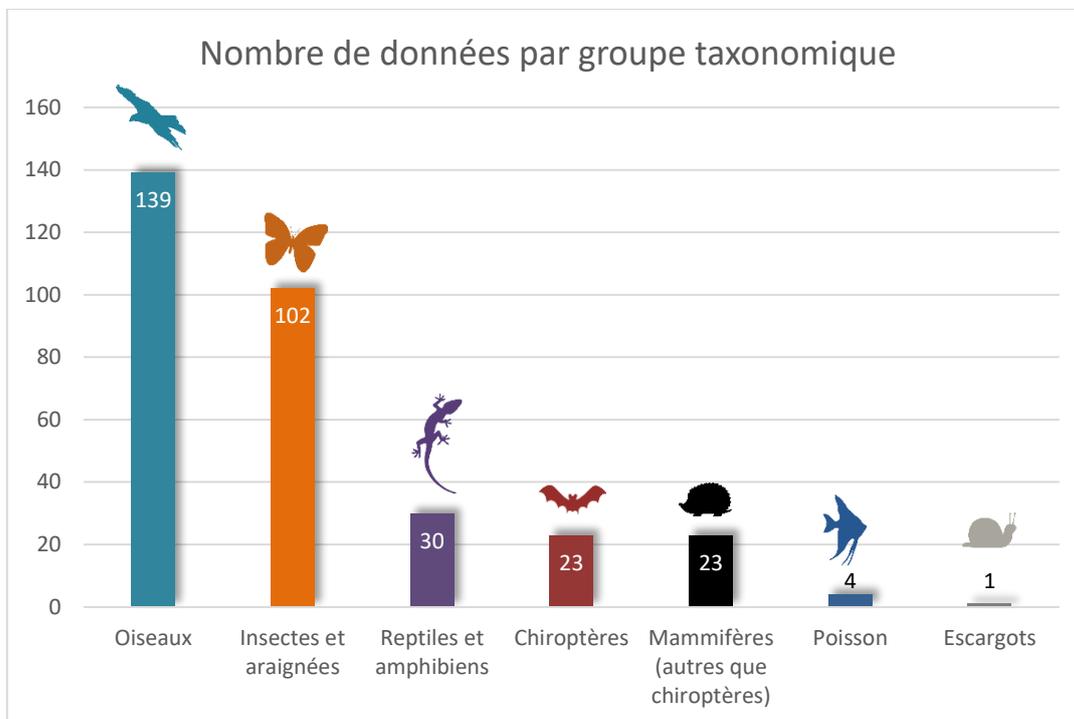
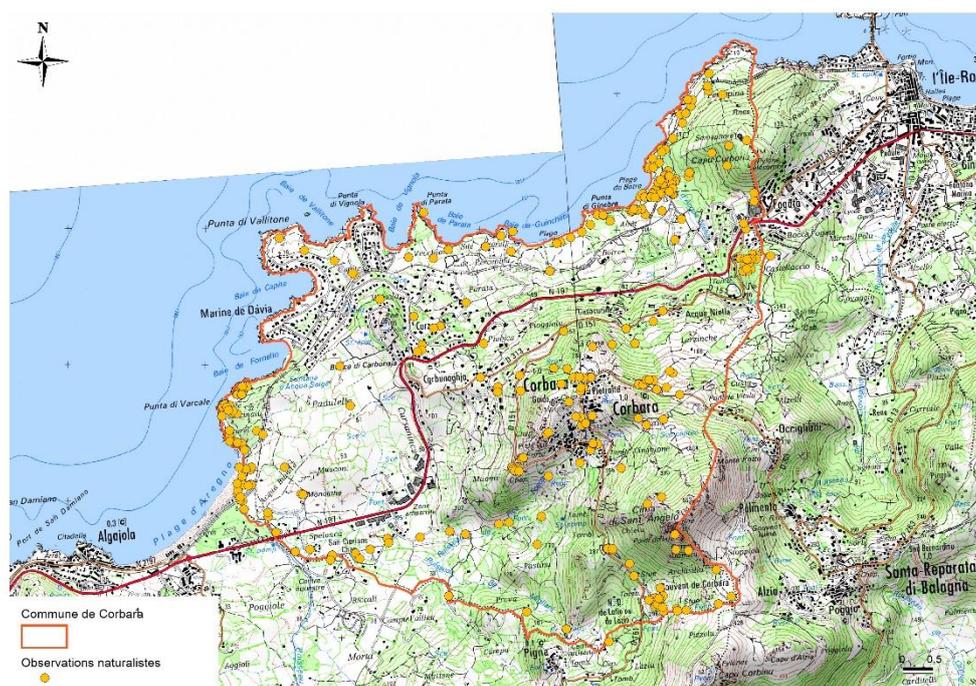


Figure 11 : Données par groupe taxonomique

## 1.2. Pression d'observation

L'ensemble du territoire communal a été prospecté par les naturalistes de structures diverses depuis le début du 20ème siècle et les inventaires ont été en partie complétés dans le cadre de cet Atlas. Finalement, quelques zones sont sous-prospectées et d'autres largement

visitées. Cette inégalité est notamment liée à l'accès difficile de certains terrains (parcelles privées, clôtures, terrains accidentés ou trop fermés par la végétation) et l'attrait particulier du littoral pour les naturalistes.



### 1.3. Richesse spécifique

Ce sont au total **552 espèces** qui ont été recensées sur la commune de Corbara. Les prospections complémentaires ont permis de recenser **63 nouvelles espèces** et de

confirmer la présence d'espèces mentionnées dans la bibliographie. La commune de Corbara était déjà bien connue des scientifiques.

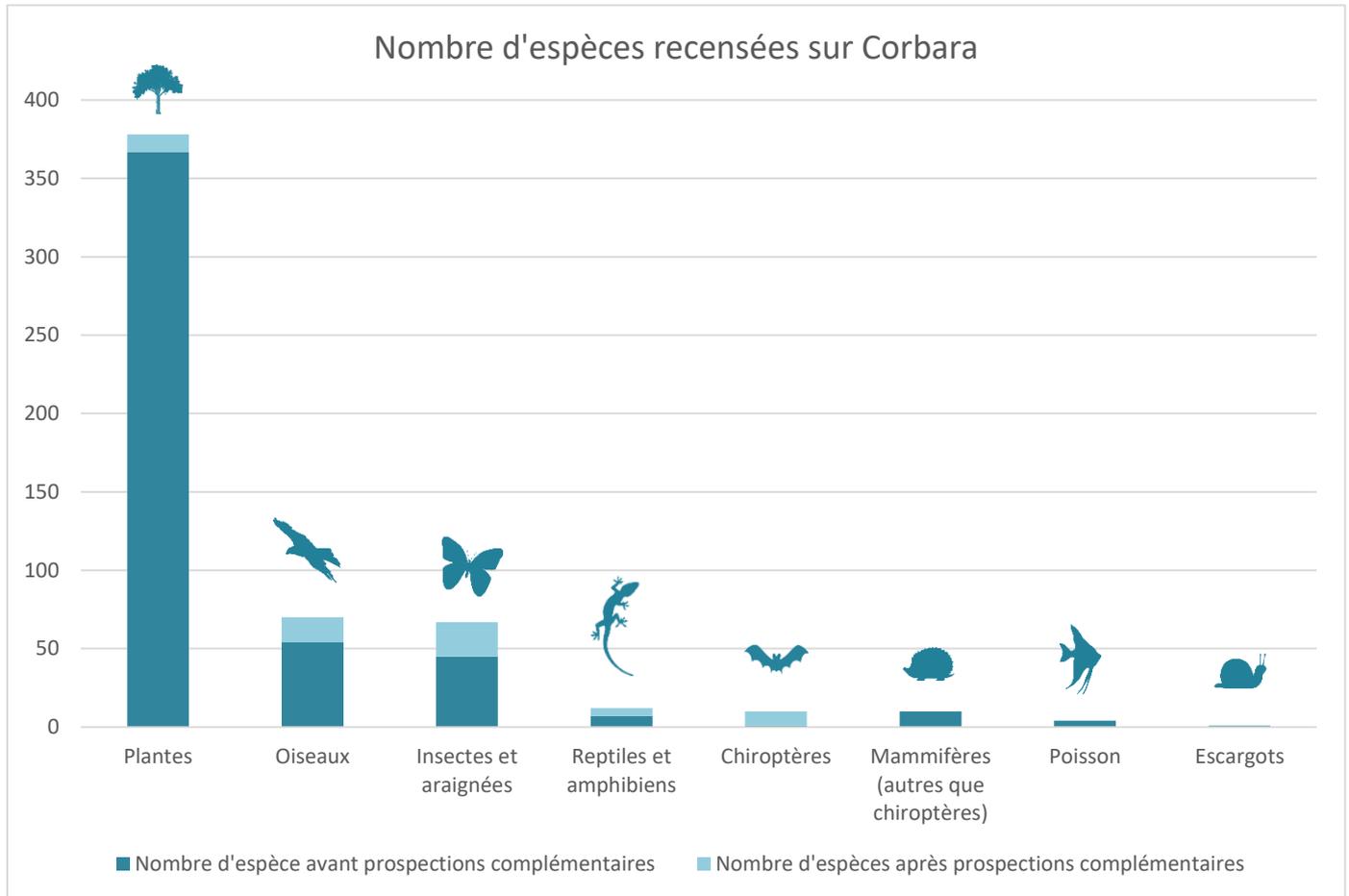


Figure 13 : Nombre d'espèces recensées sur Corbara (avant et après prospections complémentaires)

### 1.4. Les espèces communes, protégées, remarquables et introduites

Ce sont plus de **150 espèces protégées et remarquables** qui ont été recensées sur le territoire. Bien que cet inventaire ne soit pas exhaustif, il démontre la richesse mais aussi la vulnérabilité de la biodiversité du territoire communal.

Les espèces remarquables n'ont pas de statut de protection réglementaire mais elles requièrent une attention particulière du fait de

leur rareté, de leur fragilité ou qu'elles soient endémiques.

Toutefois, la nature ordinaire (non protégée ou rare) est tout autant importante que la nature protégée par le fait même qu'elle permet à cette dernière d'exister. La richesse des écosystèmes doit donc être considérée dans son entier.

Les **espèces protégées** bénéficient d'un statut de protection légal inscrit dans le droit français. Il est interdit de les détruire, capturer, transporter, perturber intentionnellement ou de les commercialiser.

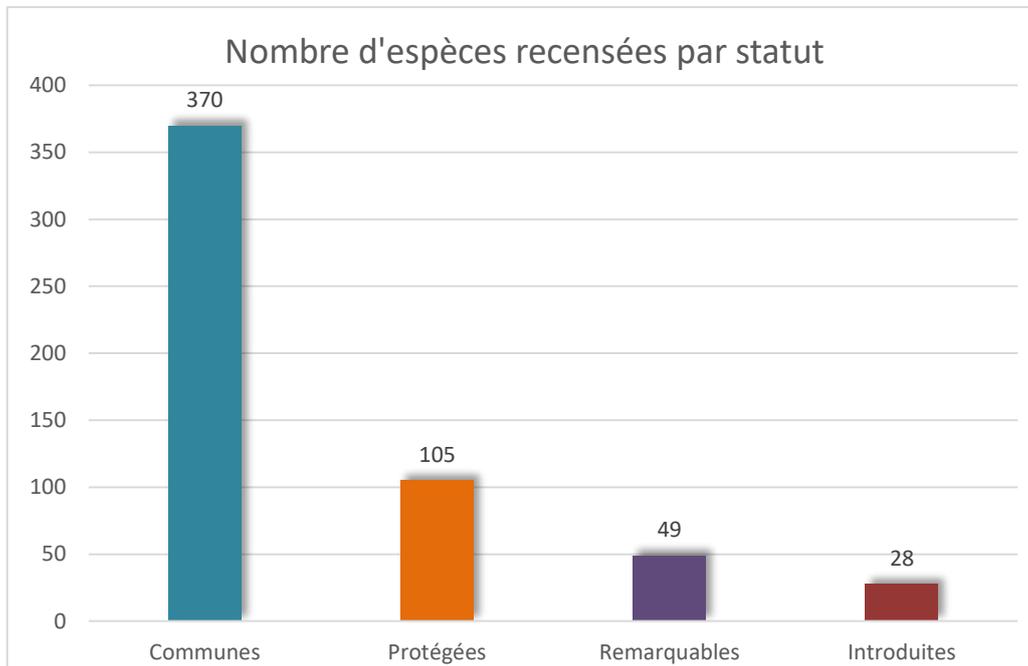


Figure 14 : Statut des espèces recensées

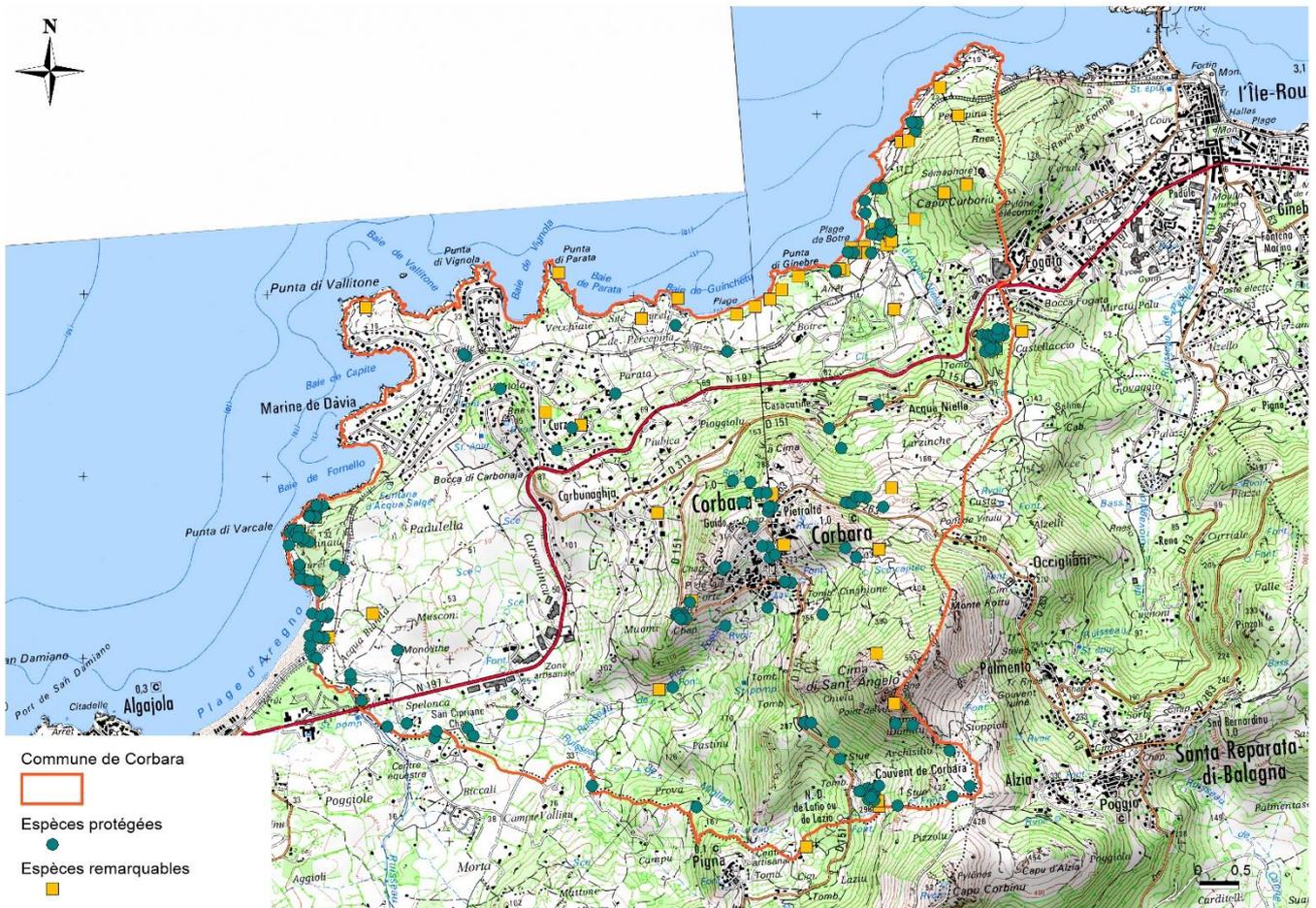


Figure 15 : Espèces protégées et remarquables sur Corbara

Les espèces protégées et remarquables recensées sont particulièrement bien représentées sur la partie littorale de la commune. Cet espace est soumis à diverses contraintes naturelles (vent, embruns, etc.) et anthropiques (urbanisation, fragmentation, piétinement, etc.). Ainsi, le littoral accueille de nombreuses espèces spécialisées et adaptées aux particularités des milieux mais aussi des

espèces vulnérables dans ces milieux menacés à l'échelle de la Corse. Toutefois, cette surreprésentation d'espèces protégées et remarquables sur le littoral est à relativiser car elle est également liée, en partie, aux efforts de prospection plus importants dans cette zone. Une zone sans espèces protégées ne signifie pas qu'il n'y en a pas mais qu'elle n'a peut-être pas été prospectée.

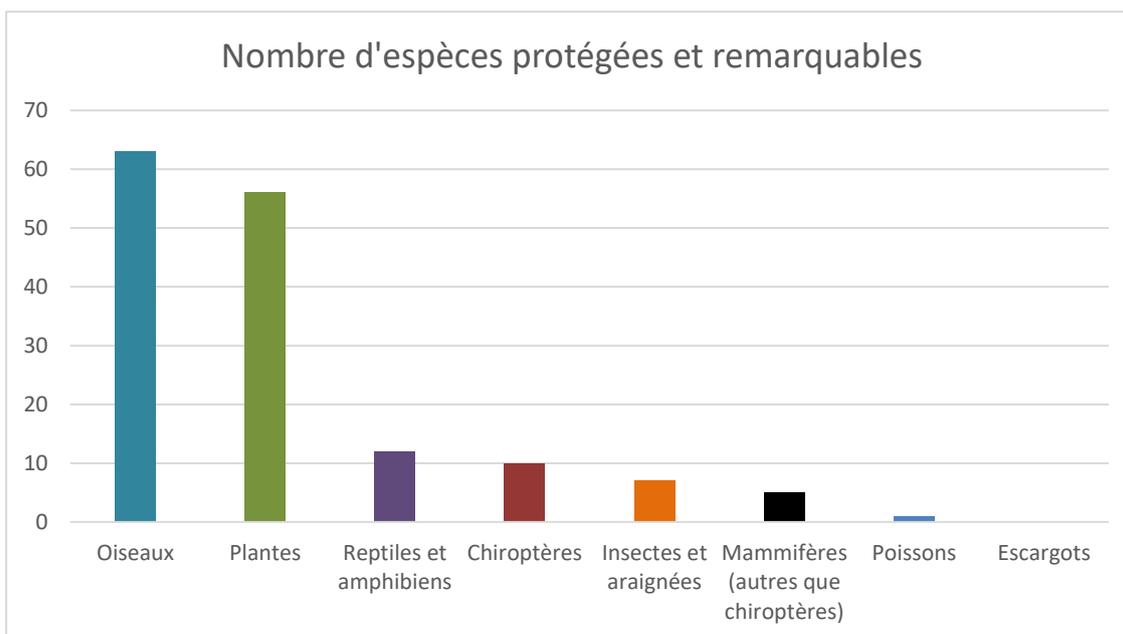


Figure 16 : Nombre d'espèces protégées et remarquables sur la commune de Corbara par taxon

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces contactées	Nombre d'espèces protégées	Nombre d'espèces remarquables	% d'espèces protégées et remarquables
<b>Plantes</b>	378	15	41	15%
<b>Oiseaux</b>	70	63	0	90%
<b>Insectes et araignées</b>	67	0	7	10%
<b>Reptiles et amphibiens</b>	12	12	0	100%
<b>Chiroptères</b>	10	10	0	100%
<b>Mammifères (autres que chiroptères)</b>	10	5	0	50%
<b>Poissons</b>	4	0	1	25%
<b>Escargots</b>	1	0	0	0%

Figure 17 : Récapitulatif des espèces recensées, protégées et remarquables

De nombreuses espèces de plantes introduites sont présentes sur le territoire communal (90 % des espèces introduites recensées sont des plantes). Certaines invasives telle que la griffe de sorcières ont été recensées dans les mêmes zones que des espèces protégées ou remarquables. D'autres sont présentes dans les jardins mais ne sont pas nécessairement envahissantes. Il faut toutefois être extrêmement prudent avec l'implantation d'espèces exotiques qui pourraient, en s'échappant des jardins, devenir des espèces invasives et impacter la biodiversité locale.



Une liste non exhaustive des espèces exotiques recensées sur la commune de Corbara est présente en annexe.



Figure 18 : Espèces introduites sur la commune de Corbara

## 1.5. Les habitats naturels

La segmentation et la caractérisation des habitats naturels ont été réalisées et fournies par le Conservatoire Botanique National de Corse.

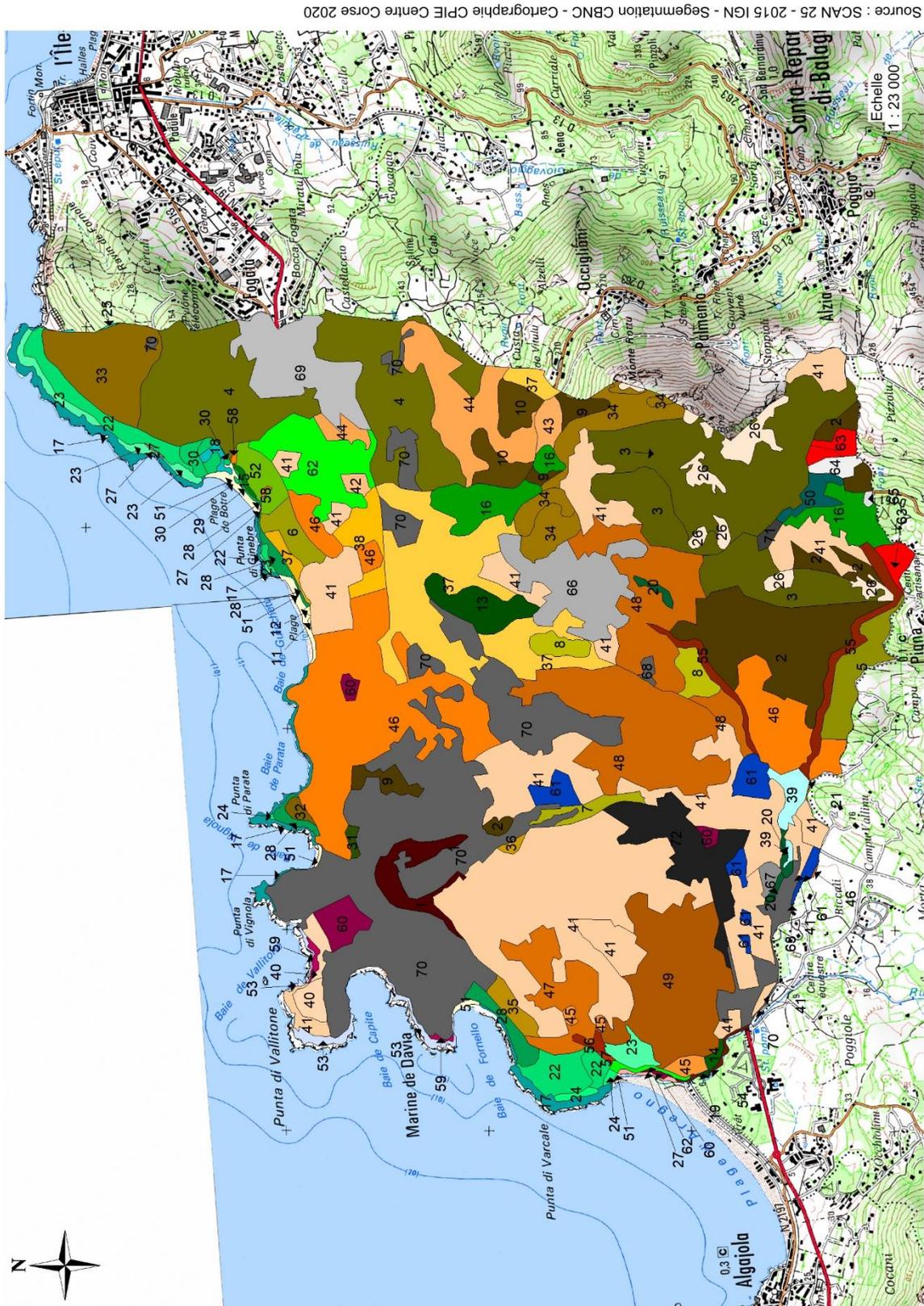


Figure 19 : Cartographie des habitats - CBNC

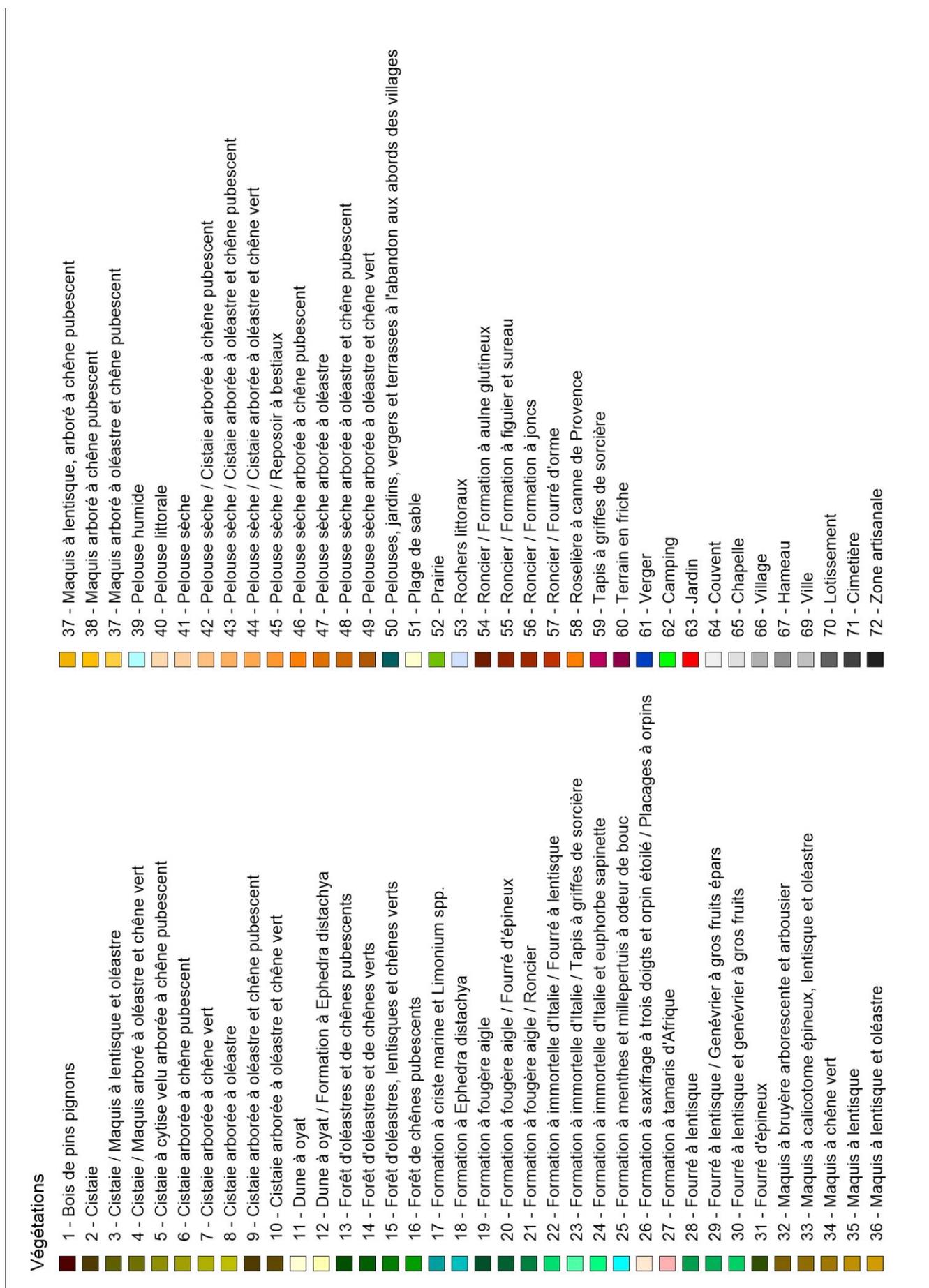


Figure 20 : Légende cartographie des habitats

Deux grands types d'habitats naturels dominant très largement le paysage actuel de la commune :

- **Les fruticées basses et hautes thermophiles (maquis)**

Les fruticées s'étendent sur 28% du territoire communal. Ce sont les cistaies, dominées par le ciste de Montpellier, qui composent principalement la végétation présente. Elles résultent parfois de la dégradation des forêts et maquis hauts sous l'action répétée du feu.

En effet, le ciste de Montpellier est une plante dites pyrophite, elle a la particularité d'avoir des graines incombustibles qui peuvent germer rapidement après le passage du feu, tandis que les espèces concurrentes ont été plus ou moins éliminées.

Les cistaies s'installent également sur des surfaces préalablement cultivées ou sur

d'anciens pâturages. Elles font la transition entre la pelouse et le maquis bas avec la présence d'espèces arborées telles que l'arbousier et le chêne vert. L'olivier est parfois bien présent dans le maquis ce qui représente un vestige des cultures d'oliviers en Balagne.



Figure 21 : Fruticées basses dans les hauteurs de Corbara

- **Les pelouses sèches**

Les pelouses sèches occupent 25 % de la surface communale. Le pâturage est souvent à l'origine de maintien de ces pelouses.

Si la fréquentation du bétail et plus précisément, la tonte qu'il exerce, cesse, l'évolution des pelouses se fera vers des fruticées puis des forêts.

Inversement, la présence quasi permanente des troupeaux, le piétinement et l'enrichissement important en azote vont favoriser les espèces les plus nitrophiles et les moins sensibles.

La composition floristique des pelouses peut alors se modifier.

Une strate arbustive et arborée est souvent présente sur ces pelouses avec un recouvrement plus ou moins important selon la pression de pâturage. Celle-ci est composée de cistes, de chênes verts, de chênes pubescents et d'oliviers.



Figure 22 : Pelouse sèche arborée en arrière du littoral de Corbara

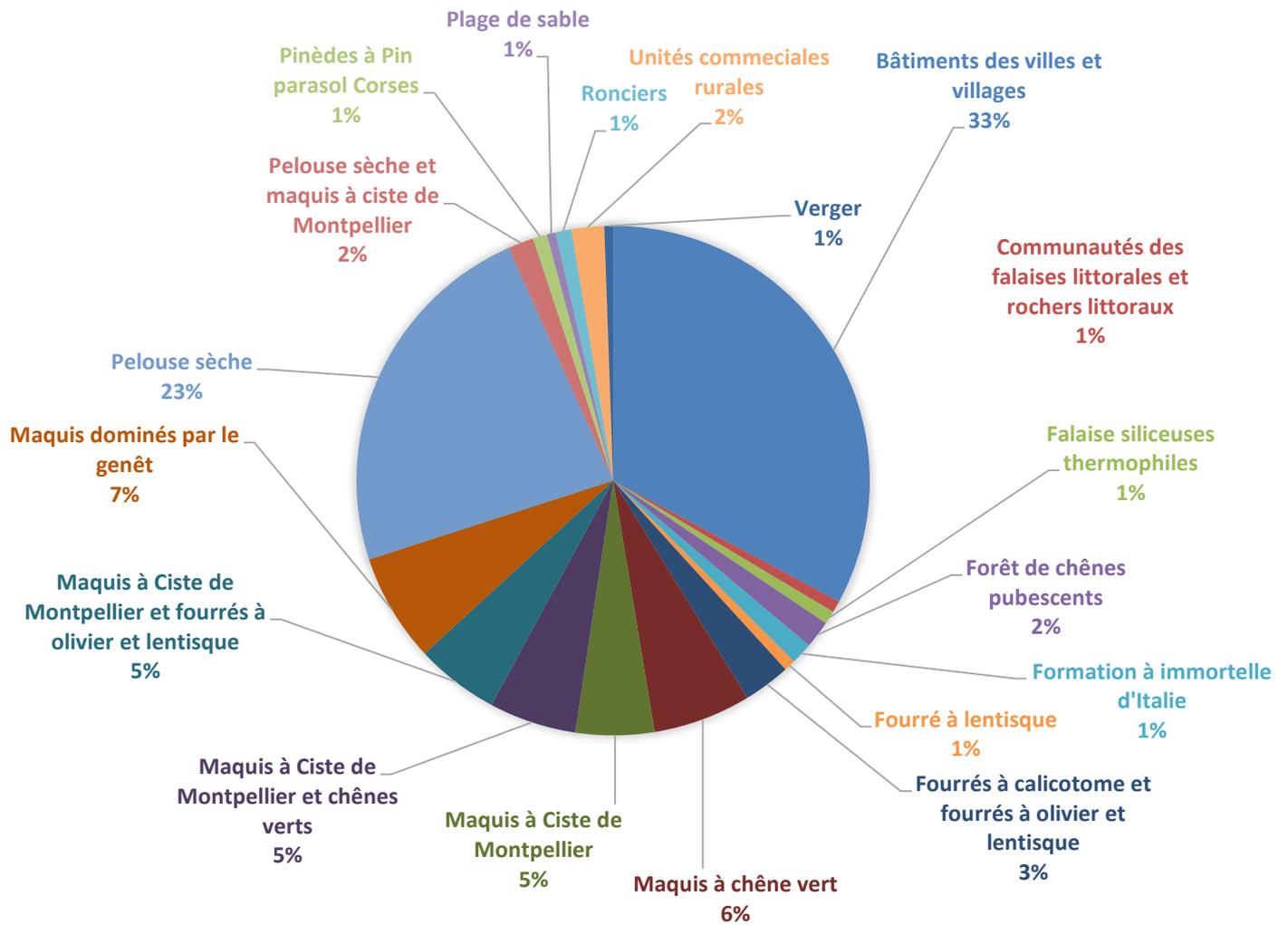


Figure 23 : Composition du paysage de Corbara d'après la cartographie d'habitats du CBNC

Les autres types d'habitats occupent une superficie plus faible (moins de 10 %), mais certains n'en présentent pas moins un intérêt majeur du fait de leur rareté, ou de leur importance tel que la végétation des falaises rocheuses siliceuses du littoral, les dunes

embryonnaires, blanches et grises fixées, les formations à tamaris d'Afrique, les fourrés dunaires à genévrier à gros fruits ou encore les formations à immortelle d'Italie. Ce sont au total 18 habitats naturels qui présentent un intérêt à l'échelle européenne.

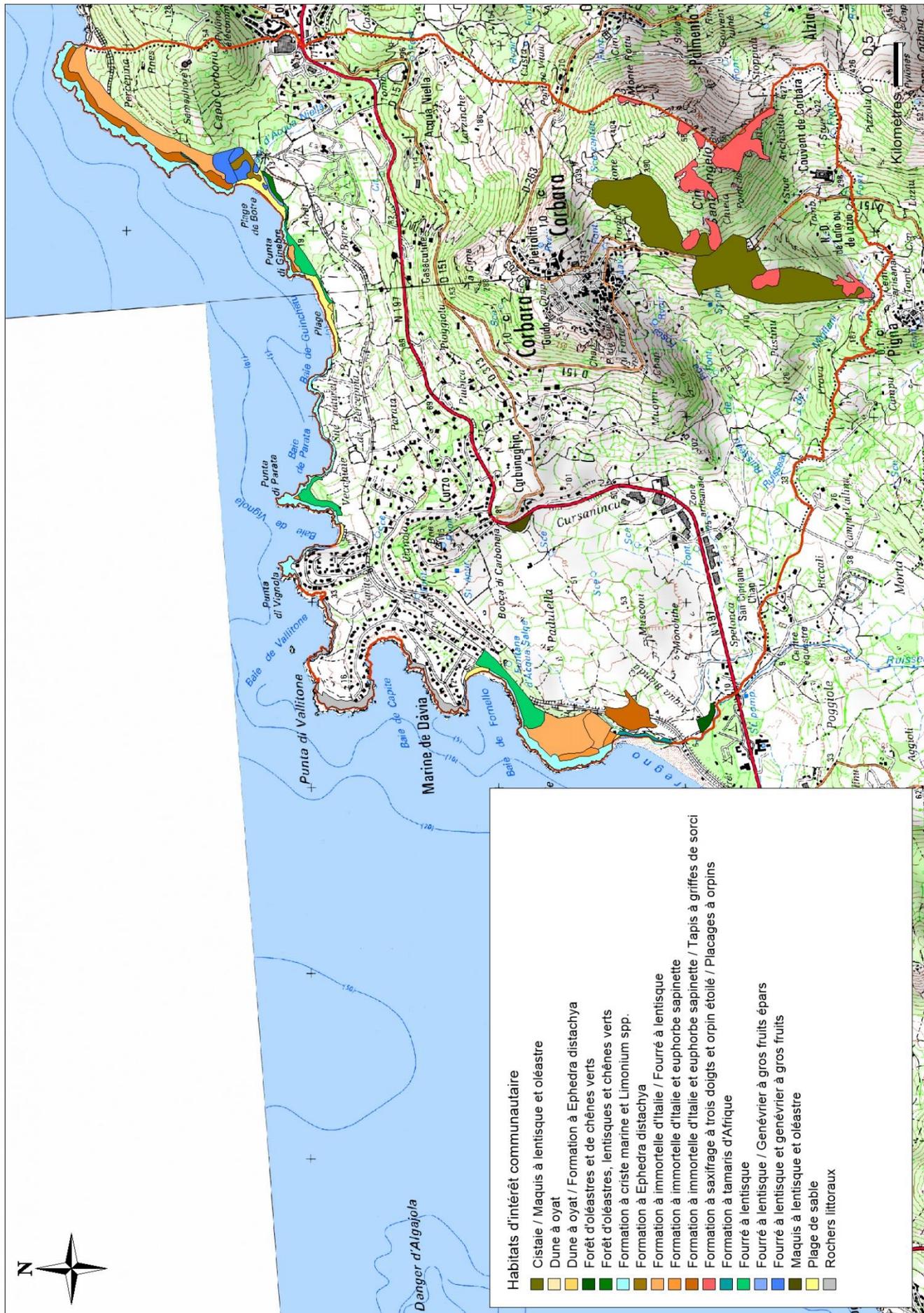


Figure 24 : Habitats d'intérêt communautaire

## 2. Les milieux et les espèces

Il a été choisi de présenter dans ce chapitre la biodiversité de Corbara par grands types de milieux, en illustrant et commentant quelques espèces sélectionnées en raison de leur caractère patrimonial, représentatif du milieu, esthétique ou envahissant.

### > > > Le littoral

Le littoral de Corbara est constitué de petites baies sableuses situées entre deux caps rocheux. En arrière des anses sableuses se sont développées des zones agricoles. En 1950-1965, le littoral de la commune de Corbara était un espace naturel très peu urbanisé. L'urbanisation de cet espace a été croissante et il accueille aujourd'hui une vaste zone résidentielle privée : la Marine de Davia. L'augmentation de la population depuis 50 ans a façonné une nouvelle image de Corbara, autrefois regroupée au sein du village et aujourd'hui ouvert sur le littoral.



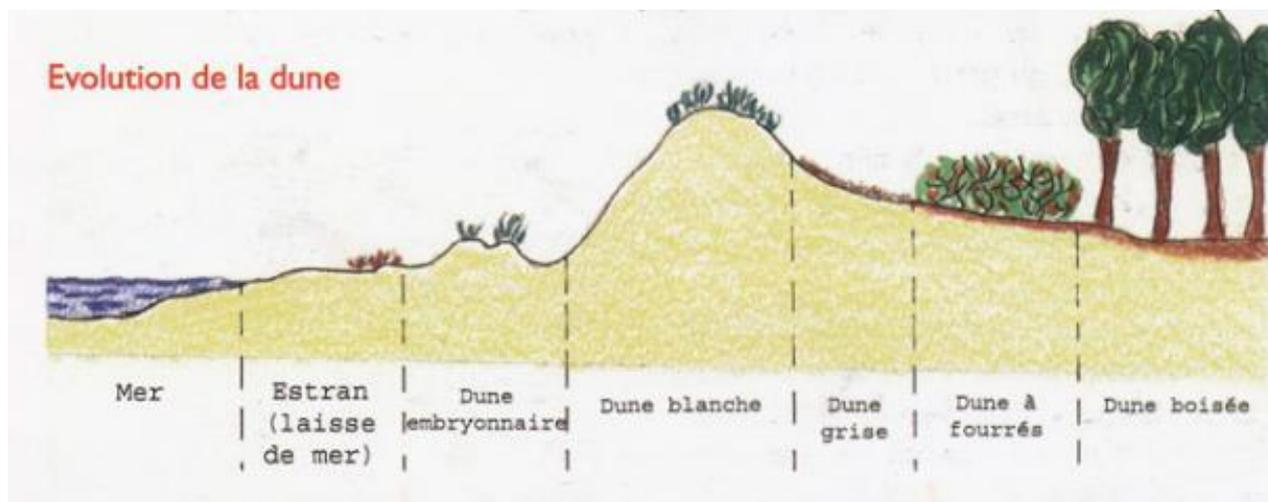
Figure 26 : Evolution du littoral de Corbara de 1960 à 2017



Figure 25 : Reliquat d'oyat sur les dunes de la plage de Botre

## Les sites dunaires de Botre et de Giunchettu<sup>1</sup>

La **dune** est un mot qui nous fait voyager mais pas besoin d'aller loin pour en observer. Il en existe en Corse et notamment à Corbara. La dune est un **amas de sable** qui se forme en haut de la plage à partir de l'action permanente de la mer et du vent. Lorsque les grains de sable rencontrent un relief ou de la végétation, ils s'accumulent pour former de petits monticules : on appelle cette première phase la dune embryonnaire. La végétation qui fixe la dune embryonnaire pousse grâce aux éléments nutritifs provenant des algues mortes laissées par la marée dans les laines de mer. **L'Oyat**, joliment surnommée la plante des dunes, est l'espèce emblématique de nos dunes de littoral. Avec ses racines profondément enfoncées dans le sol, l'oyat est essentiel pour stabiliser le système dunaire et fixer la dune blanche. Celle-ci est soumise à l'action permanente du vent qui déplace des quantités importantes de sable. Sur un troisième plan, la dune grise se met progressivement en place, protégée des embruns et du sable par la dune blanche. Une flore plus dense et plus diversifiée s'y développe. Lorsque la dune est située en sommet de falaise, elle est dite « perchée ». Les dunes constituent une **véritable passerelle** naturelle entre terre et mer et font partie intégrante des paysages de nos littoraux.



<sup>1</sup> Paradis G., Piazza C., 2018 - Végétation des sites dunaires érodés de Botre et de Giunchettu. Modifications de leur végétation entre 1994 et 2017 - Bull. Soc. bot. Centre-Ouest 49, p. 512-565

Botre est composée d'une plage aérienne, d'une dune parabolique mobile avec des espèces telles que le chiendent des sables, le silène de Corse, la roquette de mer et quelques massifs d'oyat. Plus en arrière, une dune ancienne fixée est recouverte d'un maquis à lentisque (dune boisée). Dans la partie nord-est est présente une dune colonisée par un massif à genévrier à gros fruits. Le substrat granitique est visible dû à une érosion du sable. Celle-ci ayant perdu son contact avec le sable de la plage est devenue une dune perchée.



Figure 27 : Plage de Botre, juin 2019

La baie de Giunchettu est limitée à l'est par la Punta di Ginèbre en partie recouverte de sable dunaire formant une dune perchée avec du maquis à genévrier à gros fruits et à l'ouest par le site de Percepina. En arrière de la plage le site comprend une dune boisée recouverte d'un maquis à lentisque et genévrier à gros fruits. Elle est parfois directement au contact de la plage aérienne et est fragmentée en deux

par un chemin d'accès à la plage. Quelques cordons de dunes mobiles sont présents avec du chiendent de mer, des oyats et du jonc dans une dépression. Comme pour Botre, l'étude de G. Paradis montre qu'en 1952 il n'y avait pas de chemin en arrière des dunes boisées et la présence d'une avant-dune assez étendue en arrière de la plage aérienne.



Figure 28 : Plage de Giunchettu, mars 2019



Figure 29 : Liseron des dunes (*Calystegia soldanella*)



Figure 31 : Roquette de mer (*Cakile maritima* subsp. *maritima*)



Figure 34 : Matthioli à fruits à trois cornes (*Matthiola tricuspidata*) - Protégée



Figure 30 : Silène de Corse (*Silene succulenta* subsp. *corsica*)



Figure 32 : Oyat (*Ammophila arenaria*)



Figure 33 : Raisin de mer (*Ephedra distachya*) - Rare

## Les rochers littoraux

La végétation des rochers siliceux littoraux est composée de criste marine et de limonium. Ces espèces constituent une végétation aéro-haline (soumise aux embruns) peu dense qui suit les fissures des rochers littoraux. Elles sont souvent accompagnées de la cousteline et de la bruyère marine. Les végétaux liés à ce milieu

doivent obligatoirement posséder des adaptations physiologiques qui les rendent aptes à supporter des concentrations plus ou moins fortes en sel. Cela se traduit parfois par un aspect de plante grasse dû à la succulence des tissus dont les cellules accumulent de l'eau.



Figure 35 : Criste marine (*Crithmum maritimum*)



Figure 36 : Limonium (*Limonium articulatum*)

## Les formations à immortelle d'Italie

L'immortelle d'Italie souvent accompagnée de la passerine hérissée s'intercale entre les rochers littoraux et les fourrés de lentisques sur des pentes d'inclinaison faible et sur des

sols terreux. Cet habitat se reconnaît à sa couleur gris bleuté ponctuée de jaune en période de floraison.



Figure 38 : Immortelle d'Italie (*Helichrysum italicum*)



Figure 37 : Passerine hirsute (*Thymelea hirsuta*)

## Les fourrés à lentisque

Très fréquents en arrière plage, les lentisques ont une assez bonne résistance au sel et au vent. Ils forment des fourrés denses impénétrables entremêlés parfois de

salsepareille. Dans les sols plus frais et plus profond c'est le myrte commun qui prend sa place.



Figure 39 : Lentisque (*Pistacia lentiscus*)



Figure 40 : Salsepareille (*Smilax aspera*)

## Les fourrés dunaires à genévrier à gros fruits

Les genévriers à gros fruits, espèce protégée en Corse, sont exclusivement localisés sur les substrats sableux littoraux qu'ils contribuent à stabiliser. Ces fourrés sont principalement présents en arrière de la plage de Botre et entre les deux plages sur le massif dont il a donné son nom : punta di Genebre. Le peuplement de genévrier à gros fruits a été endommagé lors d'un incendie en 1989.



Figure 41 : Genévrier à gros fruit (*Juniperus oxycedrus* subsp. *macrocarpa*) - protégée

## Les formations à Tamaris d'Afrique



Figure 42 : Tamaris d'Afrique (*Tamarix africana*) - Protégée

Le tamaris d'Afrique, espèce protégée en France, vient s'installer en arrière plage au bord des ruisseaux ou des dépressions humides dont l'eau est légèrement salée. Ils sont bien présents à l'est de la plage d'Aregno et quelques individus sont présents au sud-ouest de la plage de Botre et en contre bas du sémaphore le long de la voie de chemin de fer.

On retrouve également des tamaris dans la marine de Davia où ils sont dans des configurations qui suggèrent qu'ils sont cultivés.

## Les autres espèces flores protégées ou remarquables



Figure 43 : Ail faux moly (*Allium chamaemoly*) - Protégée



Figure 44 : Mange mouche (*Helicodiceros muscivorus*) - Protégée

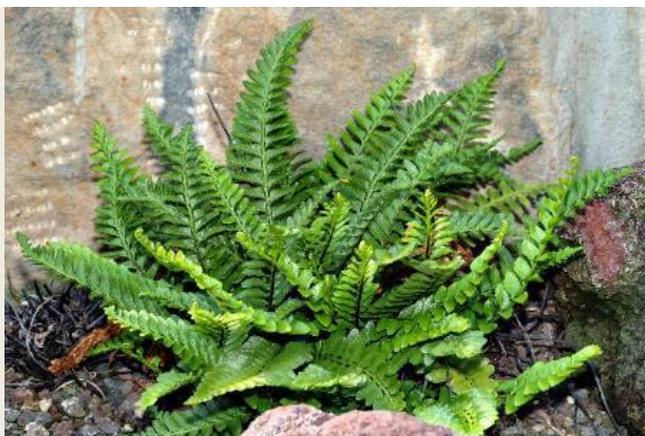


Figure 45 : Doradille marine (*Asplenium marinum*) - Protégée

## La faune

Le littoral est composé de milieux variés alternant entre prairies, maquis bas, zones sableuses, zones rocheuses... Cette mosaïque est naturellement favorable à de nombreuses espèces animales qui y trouvent des espaces pour se nourrir et se reproduire.

Les **guêpiers d'Europe** viennent en Corse au mois de mai pour passer l'été et se reproduire. Ils s'installent proche de terrains meubles où ils creusent avec leurs becs un terrier de plus d'un mètre de long.



Figure 47 : Bouscarle de cetti (*Cettia cetti*) - Protégée



Figure 46 : Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) - Protégée

La **bouscarle de cetti** apprécie la végétation touffue et assez haute près de l'eau. Il est possible de l'apercevoir dans les cannes de Provence ou les tamaris d'Afrique le long du ruisseau Teghiella ou bien dans la végétation dense à l'arrière des plages.

La **pie-grièche écorcheur** se reconnaît facilement par le masque noir sur les yeux. Il a besoin d'espaces pourvus d'arbustes ou de buissons touffus pour la nidification et d'espaces ouverts avec un accès au sol facile pour chasser. Il passe uniquement l'été en Corse et passe l'hiver dans le sud de l'Afrique



Figure 48 : Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) - Protégée

L'alouette lulu affectionne les secteurs sablonneux entrecoupés de prairies et de champs. Elle est sédentaire en Corse et niche directement au sol, à l'abri d'une plante.



Figure 49 : Alouette lulu (*Lullula arborea*) - Protégée



Figure 50 : Lézard sicilien (*Podarcis siculus*) - Protégée

Le lézard sicilien ou lézard des ruines se distingue du lézard tyrrhénien par sa tâche verte interrompue aux deux tiers du dos. Il a été introduit par l'Homme assez récemment et est, aujourd'hui, naturalisé et protégé à l'échelle nationale comme tous les reptiles et amphibiens de France. A la différence du lézard tyrrhénien, il n'est pas à l'aise dans le maquis, il se retrouve donc plus facilement en plaine, à de basses altitudes.

Le criquet de jago se reconnaît aux tâches sombres sur ses pattes.



Figure 52 : Oedipode insulaire (*Sphingonotus corsicus*) - Remarquable



Figure 51 : Criquet de Jago (*Dociopterus jagoi occidentalis*)

L'Oedipode insulaire est un orthoptère endémique Corse-Sardaigne-Baléares.

Le souci est une espèce à très grande répartition écologique, il a été observé régulièrement à l'arrière de la plage de Botre. Il est facilement reconnaissable à la couleur jaune et verte du dessous de ses ailes et au liseré noir sur le dessus.



Figure 53 : Souci (*Colias crocea*)

## Les espèces introduites

Le littoral corse est impacté par la présence d'espèces exotiques envahissantes et notamment la griffe de sorcière (*Carpobrotus edulis* (L.) N.E.Br. et *Carpobrotus acinaciformis* (L.) L. Bolus) qui remplace petit à petit la flore locale et forme des tapis homogènes et denses difficile à supprimer. Ces espèces, originaires du Cap en Afrique du Sud, ont été introduites en Corse dans le but de consolider et stabiliser les sols à l'arrière du littoral. La griffe de sorcière se développe à grande vitesse et peut couvrir une surface de l'ordre de 20m<sup>2</sup> en 10 ans.



Figure 54 : Griffe de sorcière - Punta di Varcale

Malgré la communication et les opérations d'arrachage organisées en Balagne, il n'est pas rare de l'observer encore dans les jardins privés d'où elle s'est échappée pour coloniser les alentours.



Figure 55 : Griffe de sorcière - Marine de Davia



Figure 56 : Griffe de sorcière – Marine de Davia

## >>> Les milieux ouverts et agricoles

Les paysages d'aujourd'hui sont le fruit des pratiques agricoles anciennes et actuelles. Les milieux ouverts ont longtemps été entretenus par l'activité d'élevage et notamment par le pâturage du bétail. La diminution de cette activité a entraîné une recolonisation des espaces par le maquis ou a permis l'extension de l'urbanisation. Aujourd'hui, les exploitants

agricoles ne représentent plus que 2,2% de la population active contre 41% au lendemain de la seconde guerre mondiale sur le littoral Corse. Le maintien de milieux ouverts est favorable à la biodiversité. En effet, de nombreuses espèces ont besoin d'un paysage varié et de milieux diversifiés pour se reproduire, se nourrir et se déplacer.



Figure 57 : Evolution des zones agricoles de 1960 à 2017

## Les pelouses sèches

De nombreuses pelouses peuvent être observées sur la commune de Corbara, leurs compositions floristiques dépendent de la nature du sol, l'altitude ou encore les usages anciens ou actuels. Elles sont composées de plantes annuelles et sont souvent en mosaïque avec

des cistaies, du maquis bas ou bien arborées. Elles peuvent être humides en hiver mais s'assèchent dès l'arrivée du printemps. Les pelouses se maintiennent grâce au pâturage et recouvrent une importante surface sur la commune.



Figure 58 : Les différentes pelouses et prairies présentes sur la commune

## Les zones agricoles

La Balagne était autrefois recouverte d'oliveraies, l'oléiculture composant l'économie principale du territoire balanin. Bien que moins nombreux, les oléiculteurs se sont aujourd'hui structurés et organisés et l'huile de Balagne est un produit de qualité reconnu, et cette région reste un exemple pour

la Corse. De nombreux vestiges d'anciennes oliveraies restent dans le paysage et forment des forêts d'oléastres.

Les cultures pérennes d'oliviers se situent principalement entre la frange littorale et la route nationale.



Figure 59 : Oliveraie en arrière du littoral de Corbara



## Les terrasses

Dans les hauteurs de la commune, autour du village, on observe des prairies organisées en terrasses. Celles-ci sont parfois envahies par le maquis ou entretenues par des activités pastorales.



Figure 60 : Terrasses entretenues par le pâturage dans les hauteurs de la commune

Toutes ces prairies et pelouses arborées recouvrent 37 % de la commune de Corbara.



Figure 61 : Surface en pelouse et pelouse arborée sur la commune



## La flore



Figure 62 : Inule visqueuse (*Dittrichia viscosa*)



Figure 63 : Asphodèle (*Asphodelus ramosus*)



Figure 64 : Orchis papillon (*papilionacea*)

## La faune



Figure 65 : criquet égyptien (*Anacridium aegyptium*)

Ce criquet est très commun en Corse et dans le sud de la France. Il est impressionnant par sa taille, c'est l'un des plus grands criquets européens. On le reconnaît grâce à ses yeux striés verticalement. Les juvéniles sont souvent verts.

Les mantes ne sont pas toutes religieuses, celle-ci, plus petite, est commune en Corse et présente une grande variété de coloris. La femelle à l'abdomen large et recourbé, le mâle est plus fin. Les mantes peuvent muer 5 à 10 fois avant d'atteindre leur taille adulte et sont de grandes prédatrices d'autres insectes. Elles font parfois usage de leur coloration pour se confondre avec la végétation.



Figure 66 : Mante (*Ameles spallanziana*)



Figure 67 : Citron de Provence (*Gonepteryx cleopatra*)

Le citron de Provence appelé aussi pieride cléopâtre se reconnaît à sa couleur jaune et verte, ses ailes en forme de feuille. Ses ailes postérieures sont faiblement dentées en comparaison du citron (*Gonepteryx rhamn*). Ce papillon effectue une migration verticale, il passe le printemps en basse altitude, puis migre dans les montagnes l'été et redescend à l'automne.

Le silène est un grand papillon, on le reconnaît en vol à sa large bande blanche crème qui traverse les deux ailes.



Figure 68 : Silène (*Brintesia circe*)

**Les lépidoptères** sont des insectes dont la forme adulte est appelée **papillon**, la larve chenille et la nymphe chrysalide. Au stade adulte, le papillon à une longévité variable allant de quelques jours à quelques mois selon les espèces.

Sa coloration est due aux très petites écailles qui recouvrent ses ailes et qui ressemblent à de la poudre. Ils représentent près de **10%** des 1 450 000 espèces d'insectes connues à la surface de la terre. Ils se raréfient sur l'ensemble du territoire européen. Ils sont mis à mal par la déprise agricole, l'artificialisation des milieux, l'utilisation de pesticides et le réchauffement climatique ...

Le machaon peut facilement être confondu avec le porte-queue de Corse, espèce endémique et protégée. Ils se différencient notamment par la ligne noire entre la tache rouge de l'aile postérieure et la lunule bleue juste au-dessus qui est absente chez le machaon et présente chez le porte-queue de Corse.



Figure 69 : Machaon (*Papilio machaon*)



Figure 70 : Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*) - Protégée

Cette couleuvre est la plus répandue en Corse. Très agile, elle est à l'aise sur terre comme sur l'eau et peut grimper aux arbres. Elle est présente dans tous les types de milieux qui lui sont favorables pour se nourrir.

La tortue d'Hermann est aujourd'hui un reptile très menacé et vulnérable. Ses derniers refuges en France se limitent aux populations du Var et de la Corse. L'urbanisation et l'aménagement du littoral méditerranéen, l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles, les incendies, certains travaux forestiers, la collecte illicite d'individus en sont les principaux responsables. Quelques individus ont été observés proches des habitations dans la plaine de Corbara. Cette espèce est protégée et un plan national d'action est en cours pour le maintien des populations.



Figure 71 : Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) - Protégée

La huppe fasciée apprécie particulièrement les cultures et zones ouvertes. Elle vient visiter la Corse d'avril à septembre puis repart hiverner en Afrique. Elle niche dans un trou d'arbre de muret ou de bâtiment.



Figure 72 : Huppe fasciée (*Upupa epops*) - Protégée



Figure 73 : Milan royal (*Milvus milvus*) - Protégée

Le milan royal est un rapace dont les populations s'effondrent dans plusieurs pays européens, ainsi que dans toute la Méditerranée, sauf en Corse où il trouve suffisamment de ressources alimentaires et des milieux favorables à sa reproduction. Il est sédentaire et peut s'observer toute l'année en Corse et notamment en Balagne où sont concentrées les plus importantes populations. Plusieurs couples pourraient nicher sur la commune de Corbara. L'espèce bénéficie d'un plan national d'action pour faire face à l'effondrement des populations nicheuses en France.

Le chardonneret élégant est un petit oiseau coloré qui se retrouve aussi bien dans les prairies et les zones buissonneuses que dans les jardins. Sédentaire en Corse, il s'observe sur l'ensemble de la commune de Corbara. Le territoire de nidification doit comporter des arbustes élevés ou des arbres pour le nid et une strate herbacée dense et riche en graines diverses pour l'alimentation. Après la nidification, il se déplace en bande.



Figure 74 : Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) - Protégée

## Espèces exotiques



Figure 75 : Oxalis pied de chèvre (*Oxalis pes-caprae*)

L'oxalis pied de chèvre, originaire d'Afrique du Sud, se retrouve depuis quelques années sur l'ensemble du littoral méditerranéen. Il se développe particulièrement dans les friches, zones rudérales et bords de route.

## >>> Les milieux boisés et maquis

Les forêts ne représentent qu'une faible surface de la commune, 2,5 %. Certains boisements sont considérés comme exceptionnels car ils font partie des derniers boisements de Balagne ayant une fonction de protection des sols et de l'avifaune. Ces boisements situés sur les versants à pente assez forte ceinturent le village, et sont constitués de boisements denses à clairs d'oliviers, chênes verts et boisement à chênes pubescents.

Depuis 1960, la commune semble s'être légèrement emmaquisée. Ce phénomène s'explique par la transformation des pratiques

agricoles. Les pentes de la montagne ont été investies en terrasses afin de cultiver le plus de terre. Aujourd'hui, ces pentes sont souvent recouvertes d'un maquis dense qui laisse encore deviner l'intervention humaine et notamment les murs des terrasses.



Figure 76 : Maquis près du sémaphore

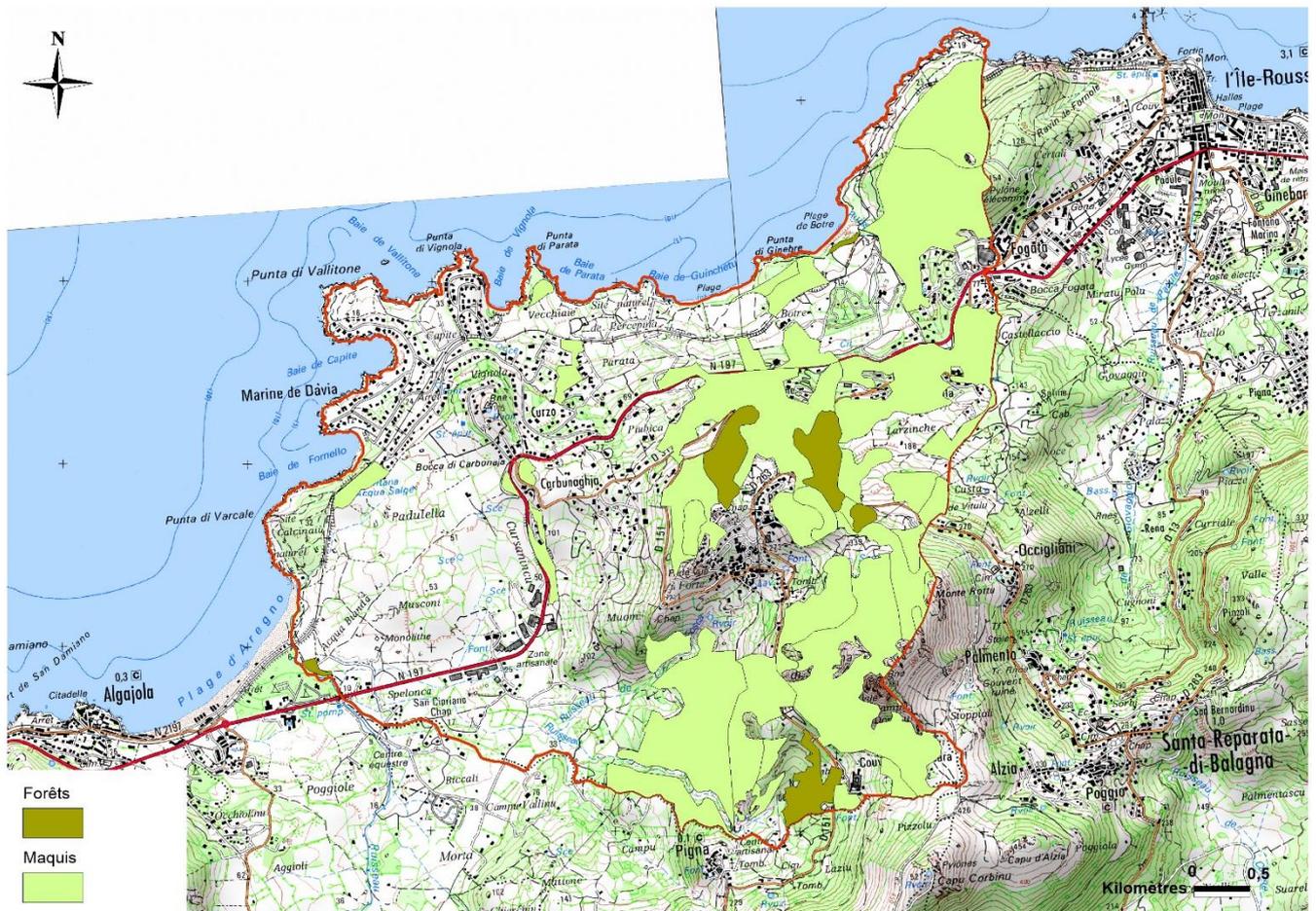


Figure 77 : Surface en bois et maquis sur la commune

## La flore

Le ciste de Montpellier est très répandu en Corse. Il colonise facilement les terrains dégradés et arides et s'adapte aux conditions difficiles des sols pauvres. En Corse, il s'installe souvent après la dégradation des forêts et maquis en particulier après le passage du feu. En effet, la chaleur du feu va libérer les graines de leur receptacle qui vont germer très facilement.



Figure 79 : Ciste de Montpellier (*Cistus monspeliensis*)



Figure 78 : Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)

Le chêne pubescent est plus discret que le chêne vert en Corse. Il est sur la commune souvent en mélange avec le maquis. Cet arbre à un feuillage caduque. Ses feuilles sèchent et restent en place durant tout l'hiver pour tomber au printemps quand les nouvelles feuilles poussent.

Le chêne vert ne perd pas ses feuilles. Il est aussi en mélange avec le maquis et colonisateur des milieux secs. Il a longtemps été exploité pour la production de charbon, et les glands récoltés pour nourrir les porcs. Aujourd'hui, il est surtout utilisé comme bois de chauffage.



Figure 80 : Chêne vert (*Quercus ilex*)

## La faune



Figure 81 : Buse variable (*Buteo buteo*) - Protégée

La buse variable est un rapace sédentaire commun en Europe. Elle aime planer au-dessus des prairies et des forêts et passe également de long moment posée en hauteur, perchée sur des piquets de clôtures.

La fauvette Sarde apparait grise uniforme en raison de sa furtivité et peut être confondue avec la fauvette pitchou. Endémique des îles de la méditerranée occidentale, elle niche principalement en Corse et en Sardaigne. Elle dissimule son nid dans la végétation des maquis bas, souvent à proximité du littoral, dans une touffe de ciste ou autre buisson.



Figure 82 : Fauvette sarde (*Sylvia sarda*) - Protégée



Figure 83 : Belette (*Mustela nivalis*)

La belette a longtemps été rangée dans la catégorie des nuisibles du fait de ses visites nocturnes dans les poulaillers. Elle est d'ailleurs toujours présente dans la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée comme le renard. Cette petite boule de poil est capable de se faufiler partout et traque ses proies de jour comme de nuit sans relâche. C'est le plus petit carnivore d'Europe.



Figure 84 : Faucon crecerelle (*Falco tinnunculus*) - Protégée

Le faucon crecerelle se reconnaît en vol à sa longue queue étroite et ses taches noires et rondes sur le corps. L'observant voler à proximité du monte San Angelo, il pourrait nicher sur les parois rocheuses à proximité.

## > > > Les milieux humides

La commune de Corbara compte très peu de milieux humides et cours d'eau. La plupart des ruisseaux et fossés sont à sec en été. Toutefois, une flore et une faune spécifique se développe dans ces quelques points d'eau ou à proximité.

On peut notamment observer des amphibiens, qui comme leur nom l'indique, réalisent un cycle de vie à la fois aquatique et terrestre.



Figure 85 : Ruisseau de Teghiella



Figure 87 : Amont du ruisseau de Migliani



Figure 86 : Point d'eau temporaire derrière plage de Giunchettu

## La flore



Figure 89 : Iris des marais  
(*Iris pseudacorus*)



Figure 88 : Ail à trois angles (*Allium triquetrum*)

## La faune

Des discoglosses sont présents sur la commune proche du littoral mais la distinction entre le discoglosse Sarde et le discoglosse Corse est très difficile. Cependant, le discoglosse Sarde se reproduit dans des milieux très variés allant de la flaque en bord de mer aux torrents limpides jusqu'à 1 300m alors que le discoglosse Corse semble préférer et être plus à l'aise dans les milieux montagnards. Ce crapaud est très discret et peu audible car il émet son chant sous l'eau.



Figure 90 : Discoglosse sp. (*Discoglossus* sp.) - Protégée

Le terme de libellule (odonate) comprend en réalité deux groupes : les **demoiselles** et les **libellules**. Le terme "demoiselle" désigne de petites libellules (mâles et femelles) au corps fin et qui replient leurs ailes au-dessus d'elles quand elles se posent. Les libellules ont un corps plus trapu, des ailes plus larges et les maintiennent ouvertes quand elles se posent. Les libellules et les demoiselles pondent leurs œufs dans la végétation aquatique ou directement dans l'eau et les larves vivent dans l'eau jusqu'à leur dernière mue qui les transforme en libellule (imago).



Figure 91 : Sympetrum de Fonscolombe (*Sympetrum fonscolombii*)

Le sympetrum de Fonscolombe est une libellule commune en Corse. Ses ailes postérieures portent une tache jaune bien nette.



Figure 92 : Libellule déprimée (*Libellula depressa*)

La libellule déprimée est fréquemment observée sur l'île également. Elle se reconnaît notamment avec ses taches noires à la base des ailes. A maturité, le mâle est bleu alors que la femelle est brun-jaune. Elle apprécie les eaux stagnantes et occasionnellement les eaux faiblement courantes.



Figure 93 : Rainette sarde (*Hyla sarda*) - Protégée

La rainette sarde est le seul amphibien de Corse à avoir des ventouses au bout des doigts. Son chant nuptial est très puissant et ressemble à un chant de cigale. Elle est surtout présente sur le littoral corse mais s'observe également en altitude au-dessus de 1000m. Elle a été observée dans presque tous les points d'eau qui ont été visités sur Corbara.

La Corse compte **22 espèces de chauves-souris** ce qui représente la diversité la plus remarquable des îles méditerranéennes occidentales. La variété de milieux leur permet de cohabiter les unes avec les autres. Installées non loin des habitations, elles suscitent souvent la peur et en payent les conséquences. De plus, elles voient leurs terrains de chasse se réduire de même que leurs possibilités de gîte. Elles sont donc **menacées** en Corse comme partout en Europe.



Figure 94 : Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), Barbastelle (*Barbastella barbastellus*) - Protégées

L'étude réalisée par le Groupe Chiroptère Corse dans le cadre de cet atlas a permis de recenser 10 espèces de chauves-souris dont trois sont inscrites à la directive européenne « Habitats, Faune, Flore » : la Barbastelle d'Europe, le minioptère de Schreibers et le petit rhinolophe. Seule cette dernière a été capturée, les autres ont été contactées avec une technique acoustique.

La commune de Corbara est un terrain de chasse et de transit important pour ces chauves-souris et notamment pour la pipistrelle de Kuhl qui a une très forte activité sur les sites étudiés. Cette espèce est commune sur l'île et s'adapte très bien à une vie proche de l'Homme.

Une seule colonie a été repérée, celle des petits rhinolophes. Malgré un certain nombre de bâtiments intéressants, notamment des ruines sur la partie haute de la commune, ainsi que les pagliaghji présents, l'absence de colonies pourrait être expliquée en partie par une urbanisation rapide de la commune ainsi que les cours d'eau ou plans d'eau rares.

## Les espèces exotiques

La canne de Provence est originaire du Proche-Orient. Elle a tendance, en Corse, à envahir le bord des cours d'eau. Elle se développe également dans les zones en friche plutôt humides. Cette espèce, en remplaçant la flore locale et en formant une végétation dense et homogène, dégrade les paysages et la biodiversité associée à la flore locale et diversifiée.

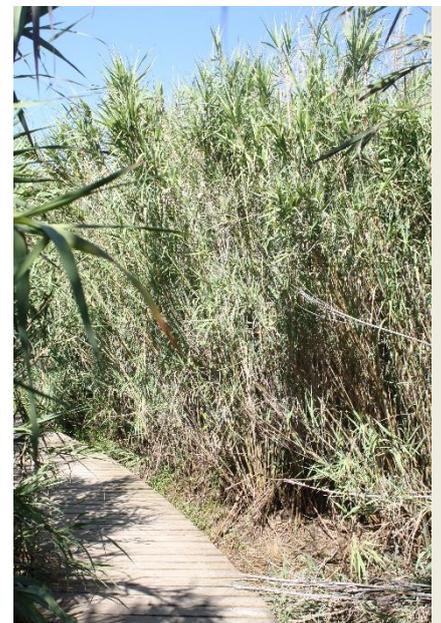


Figure 95 : Canne de Provence (*Arundo donax*)

## > > > Le village et milieux urbains

Dans le village de Corbara, on trouve plusieurs jardins d'agrément qui constituent de véritables écrans de verdure à l'intérieur des quartiers et qui sont propices à l'accueil d'une certaine biodiversité. Ces jardins parfois de grandes tailles, sont clos par des murs de pierres.

Dispersés dans le village, les arbres et fruitiers isolés font le bonheur des oiseaux.

Plusieurs sentiers relient les différents quartiers du village entre eux ou rejoignent les

autres villages à proximité. Ils sont eux aussi bordés de mur en pierres sèches.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, l'urbanisation s'est développée en direction du littoral et l'activité économique de la commune s'est diversifiée. Une nouvelle zone artisanale s'est développée le long de la RN 197 en contrebas du village et se développe toujours aujourd'hui.



## La flore



Figure 96 : Luzerne rugeuse (*Medicago rugosa*) - Protégée

Ce tout petit trèfle à fleurs jaune et aux fruits glanduleux est très rare en Corse. On le retrouve uniquement en Balagne et notamment en plein cœur du village de Corbara. Cette espèce est protégée à l'échelle régionale, il est donc interdit de la cueillir.

Cette petite plante annuelle velue pousse sur les talus un peu sablonneux à proximité du village. Cette espèce est localisée en Balagne et dans la région de Bonifacio. Elle est également protégée en Corse.



Figure 97 : Céraiste poilu (*Cerastium comatum*) - Protégée

## La faune



Figure 98 : Lézard Tiliguerta (*Podarcis tiliguerta*) - Protégée

Il n'est pas rare de croiser le lézard thyrrhénien aussi appelé lézard tiliguerta, à Corbara, courir sur les murs en pierres sèches. Ce lézard endémique à la Corse et à la Sardaigne se rencontre dans de multiples milieux : maquis, forêts, constructions humaines...



Figure 99 : Chouette effraie (*Tyto alba*) - Protégée

Une chouette effraie a été observée à proximité du clocher de l'église de Corbara. Ce rapace nocturne est très proche de l'homme, on le rencontre dans les villages et parfois jusqu'au cœur des villes. Il affectionne particulièrement les églises et clocher pour faire son nid. Les bâtiments anciens, peu lumineux, lui assurent de la tranquillité.



Figure 100 : Serin cini (*Serinus serinus*) - Protégée

Le serin cini, au plumage haut en couleur, apprécie les milieux urbains et jardins riches en arbres et arbustes dans lesquels il peut nicher et les espaces herbacées où il peut se nourrir.



Figure 101 : Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) - Protégée

Le petit rhinolophe est l'une des plus petites chauves-souris d'Europe. Son nez en forme de feuille ou de fer à cheval lui a donné son nom. Elle a élu domicile au couvent de Corbara et forme une population d'une quinzaine d'individus. Cette espèce régresse dans toute l'Europe et c'est la Corse qui abrite les plus belles populations.



Figure 102 : Hérisson (*Erinaceus europaeus*) - Protégée

Le territoire de chasse du hérisson s'étend généralement sur un cercle de 4 kilomètres dont le centre est son terrier ce qui le rend vulnérable face aux voies de circulations. Il se nourrit d'insectes, de vers, d'escargots, de limaces, de fruits et de baies.



## PARTIE 4



# Enjeux et pistes d'amélioration

# 1. Enjeux biodiversité

## 1.1. Les habitats et les espèces

La commune de Corbara, de par sa situation géographique, abrite d'une part une importante richesse en biodiversité et en paysages et est soumise, d'autre part, à des pressions urbanistiques et touristiques qui pourraient impacter ce patrimoine. Les milieux les plus vulnérables se situent sur le littoral avec notamment les dunes en arrière plage de Botre et de Giunchettu.

Avec **18 habitats d'intérêt communautaire** répertoriés dans son périmètre, la commune de Corbara accueille une diversité de milieux naturels très intéressante à l'échelle d'une commune et supérieure parfois à des sites Natura 2000 proposés au titre de la directive « habitats ». Cette diversité résulte essentiellement d'un contexte particulier : situation en bord de la méditerranée, contrastes du relief qui offre une diversité d'altitudes, de pentes et d'expositions et donc

de microclimats propices à l'expression de nombreuses espèces et communautés végétales, gestion extensive ou semi-extensive de certains habitats notamment agro-pastoraux... **89 hectares, soit 8 % du territoire communal** est concerné par des habitats d'intérêt communautaire dont certains relèvent d'enjeux fort notamment liés à leur vulnérabilité.

Avec **153 espèces protégées ou remarquables** dont 17 sont en danger critique, en danger ou vulnérables à l'échelle nationale (liste rouge IUCN), il est également possible de mettre l'accent sur les espaces à enjeux pour leur conservation. La commune abrite des espèces rares que l'on ne retrouve parfois qu'en Balagne, ce qui lui confère une responsabilité toute particulière pour la conservation de la biodiversité sur son territoire.



## 1.2. Les grands enjeux

### La restauration et le maintien des corridors écologiques

La disparition et la fragmentation des habitats naturels est la deuxième cause mondiale d'érosion de la biodiversité. Pour se maintenir, les espèces sauvages ont besoin de se déplacer pour s'alimenter, se nourrir, se reproduire et se mettre à l'abri. Le développement des réseaux écologiques, c'est-à-dire le maintien de milieux naturels connectés entre eux, est largement préconisé par les scientifiques pour lutter contre l'érosion de la biodiversité.

La fragmentation et la dégradation des habitats se fait à plusieurs échelles : un sentier traversant une prairie, un axe routier séparant deux entités naturelles, ou encore la barrière de la lumière artificielle nocturne qui occasionne des ruptures du noir et peuvent être infranchissables pour certains animaux.

L'urbanisation et le cloisonnement des habitations restent la forme de morcellement des milieux la plus fréquente sur le littoral balnéaire. La commune de Corbara a vécu une urbanisation rapide du village à la mer, le maintien des espaces de refuge est indispensable pour la conservation de la biodiversité.

→ Maintenir les espaces de refuge et de relais au sein des zones urbanisées pour favoriser les corridors écologiques.

→ Appréhender les trames vertes et bleues à l'échelle de la communauté de communes ou du Pays de Balagne.

→ Limiter l'étalement urbain et les constructions cloisonnées.

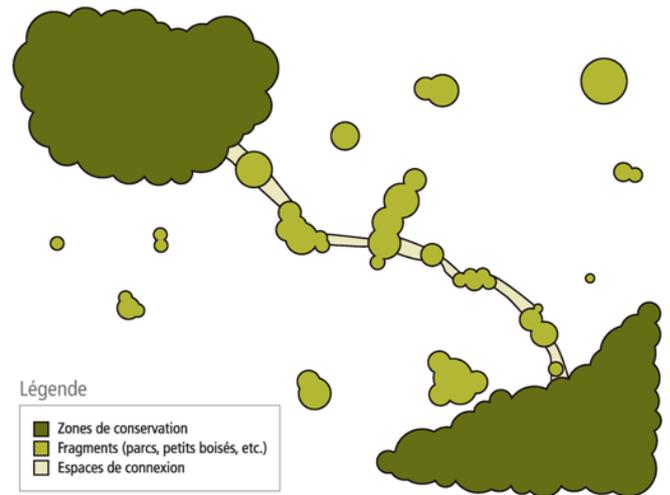


Figure 103 : Principe de continuité écologique



Figure 104 : Illustration du déplacement des tortues limitées par l'urbanisation

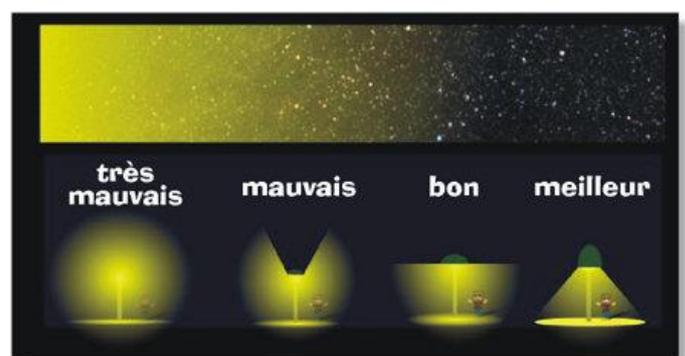


Figure 105 : Illustration du déplacement des tortues limitées par l'urbanisation

→ Adapter l'éclairage public pour favoriser la biodiversité nocturne.

## La conservation de la zone littorale

→ Canaliser la fréquentation.



Figure 106 : Espace de « respiration » à conserver

Le secteur allant du sémaphore de l'Île Rousse jusqu'à la punta di Parata offre une réelle « respiration » naturelle et visuelle entre l'agglomération de l'Île-Rousse et la marine de Davia. Cet espace naturel et semi-naturel, riche en biodiversité reconnu par une ZNIEFF et formant une zone refuge pour de nombreuses espèces, est à conserver et à préserver des projets d'urbanisation. Il est également soumis à de nombreuses pressions liées à la fréquentation touristique et demande une attention toute particulière. Le conservatoire du littoral est actuellement propriétaire de quelques parcelles sur cette zone et souhaiterait développer sa démarche sur les parcelles alentours (Punta Ginebre, Percepina, Vecchiaie) dans un souci de cohérence d'action et de vision d'ensemble. Les dunes sont aujourd'hui dégradées en partie lié à la sur-fréquentation des plages en période estivale.

→ Favoriser l'acquisition de terrains par le conservatoire du littoral.

→ Maintenir le pâturage pour préserver une mosaïque d'habitats.

→ Intégrer les éléments anthropiques au paysage.

→ Favoriser l'écoulement naturel des cours d'eau à leurs embouchures.

→ Limiter l'étalement urbain dans cette zone.

→ Informer les usagers sur la vulnérabilité de la zone.



Figure 107 : Exemple d'éléments anthropiques à intégrer (panneautage)

## Le maintien de la diversité des milieux

Une pluralité de paysages compose le territoire de Corbara ce qui permet l'installation d'une grande diversité d'espèces et participe à l'attractivité de la commune. Il est essentiel de veiller au maintien de cette mosaïque de milieux et de limiter l'emmaquisement lié à la déprise agricole. D'autant plus que l'homogénéisation des milieux par le maquis augmente le risque d'incendie.

→ Entretenir les terrasses et limiter l'emmaquisement pour maintenir une diversité de milieux et lutter contre les incendies.

## La restauration et la valorisation des milieux humides

Les cours d'eau représentent des enjeux majeurs en tant que corridors écologiques pour quasi tous les groupes biologiques (chauves-souris, libellules, mammifères terrestres, oiseaux, etc.). Ils représentent des habitats de chasse, d'abreuvement et de déplacement pour de nombreuses espèces. Ceux-ci sont peu nombreux sur la commune, parfois dégradés et ne sont pas mis en valeur. Les espaces adjacents sont en mauvais état et le patrimoine bâti qui y est associé également.

→ Restaurer et maintenir les ripisylves en bon état, assurer un bon écoulement et une eau de bonne qualité.

→ Mettre en lumière les cours d'eau et le patrimoine bâti en aménageant des sentiers de découverte.

→ Restaurer le patrimoine bâti lié à l'eau (moulin, fontaine, etc.).

→ Supprimer les macro-déchets.



Figure 108 : Macro-déchet proche du ruisseau de Teghiella



Figure 109 : Ancien moulin au bord du ruisseau de Fica Fosca

## La conservation de la biodiversité urbaine

Les rues et les bâtiments des villages abritent une flore et une faune variée qu'il convient de savoir accueillir et préserver. Certaines espèces prospèrent plus dans les villages qu'en milieu rural ou forestier. C'est le cas par exemple des espèces généralistes qui ne sont pas rattachées à un milieu spécifique et qui peuvent s'adapter à vivre en zones urbanisées ; ou bien d'espèces spécialisées à un milieu anthropique très particulier tel que les vieux murs où poussent certaines mousses. Les espèces des villages sont attachées à des éléments de paysages urbains tels que les jardins d'agrément, les arbres et arbustes ornementaux, les arbres fruitiers, les talus et espaces verts, les bâtiments anciens, les murs en pierres, les fontaines...

Deux plantes protégées sont présentes dans le village de Corbara. Leur préservation est un enjeu d'autant plus majeur qu'elles sont rares en Corse et localisées.

→ Maintenir les éléments de paysages urbains favorables à la biodiversité (arbres isolés, jardins, haies, murs en pierre sèche, etc.).

→ Restaurer les bâtiments en prenant en compte les espèces présentes.

→ Adapter l'entretien des espaces verts pour la protection des espèces protégées.

### La lutte contre l'expansion d'espèces exotiques envahissantes

Les zones urbanisées sont aussi un vivier pour les espèces exotiques invasives qui, en s'échappant des jardins, peuvent impacter considérablement la biodiversité locale. Le littoral est impacté par la griffe de sorcière et les résidences sont les premières importatrices d'espèces exotiques. La commune peut être la vitrine auprès de sa population pour la valorisation d'espèces ornementales locales.

→ Coordonner les actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

→ Aménager les espaces verts communaux avec des espèces ornementales locales (Corsica Grana).

→ Informer et sensibiliser la population sur les enjeux liés aux espèces exotiques envahissantes.

### La conservation des sites dunaires

L'étude de G. Paradis présente des clichés de la plage de Botre permettant d'observer l'évolution du site et notamment la régression de la dune mobile entre 1952 et aujourd'hui, accompagné par la disparition des touffes d'oyat et l'apparition de la dune parabolique, le creusement des couloirs de déflation et la création de chemins d'accès à la plage. Cette dune a été réduite suite à des phénomènes d'érosion marine entre 2000 et 2010. La forte fréquentation et le prélèvement de sable ont accentué le phénomène d'érosion. La paillette qui a longtemps fragilisé la dune a été démontée. Il ne reste sur le bas de la pente dunaire que le poste de secours.

Depuis 2008, le conservatoire du littoral essaie de concilier fréquentation et protection du site. Il a mis en place des ganivelles pour protéger la dune du piétinement et limiter l'érosion et la progression de la dune parabolique qui envahit le ruisseau d'Acqua Niella. Ce ruisseau ne peut d'ailleurs plus s'écouler correctement et il se forme une zone d'eau stagnante. Les ganivelles placées sur la dune parabolique n'ont pas freiné la progression du sable et ne dissuadent pas les gens de passer sur la dune.

Il existe actuellement plusieurs accès à la plage dont deux au sud et un au nord, par le ruisseau d'Acqua Niella. Ce dernier incite les promeneurs et baigneurs à passer à travers la dune ce qui creuse les couloirs de déflations et dénude les dunes. Ce passage est essentiellement utilisé par les campeurs du camping de Botri qui propose un accès direct à la plage ainsi que les randonneurs arrivant par le nord. Il serait préférable de favoriser les deux accès principaux au sud de la plage, proche du parking et fermer l'accès à la plage par le nord. Il serait également important d'informer et de sensibiliser les promeneurs et baigneurs sur le fonctionnement des dunes littorales et la fragilité de ces milieux afin de limiter le piétinement des dunes.



Figure 110 : Illustration de la proposition de canalisation de la fréquentation

Figure 111 : Ganivelles recouvertes de sable



Figure 112 : Piétinement des dunes

- Canaliser la fréquentation du site dunaire.
- Informer et sensibiliser les usagers sur la fragilité des milieux.
- Rappeler les réglementations sur les espèces protégées.
- Favoriser l'acquisition de parcelles par le conservatoire du littoral.

### **Cartographie des zones à enjeux**

Les zones considérées à enjeux sur le territoire communal ont été identifiées en superposant différents facteurs :

- La présence d'espèces patrimoniales (protégées ou remarquables)
- La présence d'habitats d'intérêt communautaire ou fragiles
- Les zones de refuges pour les espèces ou permettant de maintenir les corridors écologiques
- Les zones à fortes pressions urbanistiques
- Les grands enjeux cités ci-dessus

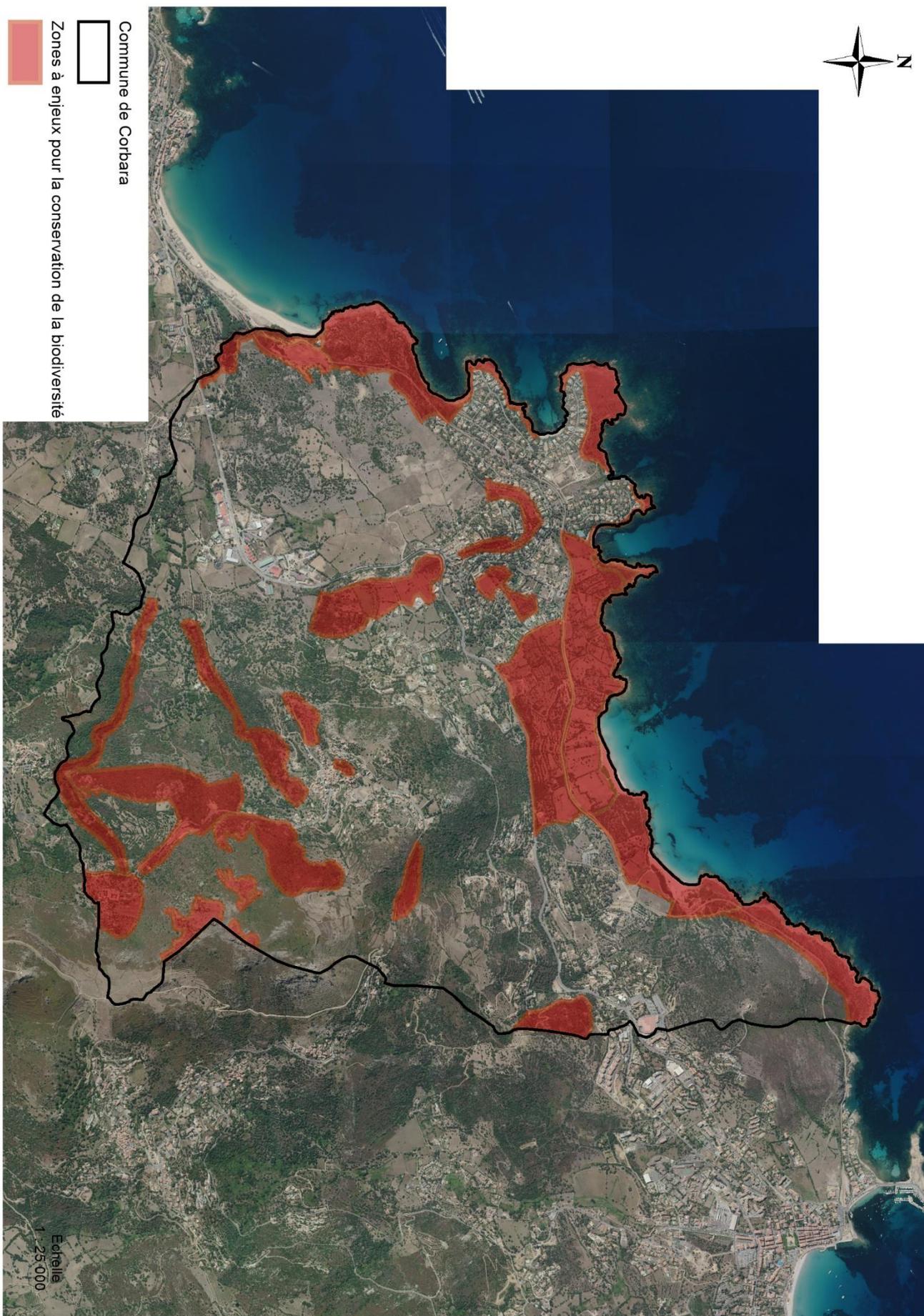


Figure 113 : Zones à enjeux biodiversité sur le territoire communal

## 2. Synthèse des initiatives possibles

L'ensemble des propositions d'actions ont été regroupées par milieux puis par grands enjeux et présentées dans le tableau suivant :

Type de milieux	Enjeux	Initiatives possibles	Exemples de mise en œuvre	Priorité
Village et zones urbanisées	Gestion des espaces verts en faveur de la conservation de la biodiversité	Maintenir les jardins d'agrément, les vieux arbres, les arbres isolés, les haies...	Gestion communale des espaces verts	3
		Engager un projet de fleurissement de la commune avec des espèces locales	Gestion communale des espaces verts (Corsica Grana)	1
		Confirmer la localisation de <i>Medicago rugosa</i> et <i>Cerastium comatum</i> et inviter les habitants à les reconnaître	Prospection par le CBNC et journée découverte de la biodiversité urbaine pour les habitants	1
		Préserver les espèces protégées ( <i>Medicago rugosa</i> et <i>Cerastium comatum</i> ) en utilisant des techniques d'entretien des espaces verts adaptées	Gestion communale des espaces verts : zéro phyto, fauche tardive	3
		Informers les particuliers sur les espèces exotiques envahissantes et les inciter à planter des espèces locales ornementales (Corsica Grana)	Communication via une lettre d'information ou réunion publique	1
	Maintien du patrimoine bâti	Prendre en compte la présence d'espèces protégées lors de la restauration des bâtiments et apporter des préconisations (ex : petits rhinolophes au couvent)	Informers les entreprises et les propriétaires Adapter les cahiers des charges	2
	Maintien des corridors écologiques (trame verte, bleue et noire)	Adapter l'éclairage public et mettre en place une extinction nocturne sur tout ou partie du village	Mise en place de LED et d'un système d'extinction	3
		Maintenir les espaces de refuge au sein des zones urbanisées	Prise en compte dans la révision du PLU	1
		Limiter l'étalement urbain avec des constructions cloisonnées et imperméables	Sensibiliser les propriétaires	2

Zones agricoles et forestières	Conservation des espèces protégées et en danger	Prendre en compte la présence des tortues d'Hermann dans les opérations de débroussaillage	Informar la population des démarches administratives et des préconisations pour protéger la tortue d'Hermann	1
	Fermeture ponctuelle des milieux	Favoriser le pâturage pour maintenir une mosaïque d'habitats	Soutenir l'installation d'éleveurs	3
	Maintien d'une qualité paysagère	Supprimer les dépôts sauvages	Organiser une opération de suppression des carcasses de voitures	1
		Intégrer les éléments anthropiques au paysage ou les supprimer	Suppression des panneaux inutiles Adapter et intégrer les panneaux existants ou à venir	2

Cours d'eau	Restauration et valorisation des cours d'eau	Restaurer les ripisylves et milieux adjacents aux cours d'eau	Nettoyer les berges, favoriser la reprise de la végétation locale	1
		Valoriser les cours d'eau et le patrimoine bâti associé	Mettre en place un sentier d'interprétation sur l'eau	2
		Maintenir le bon écoulement et la bonne qualité de l'eau	Restaurer l'écoulement naturel de l'Acqua Niella	1
		Entretien des fossés	Informar et sensibiliser les propriétaires sur l'entretien des fossés	2
	Valorisation du patrimoine bâti lié à l'eau	Restaurer et valoriser le patrimoine bâti lié à l'eau (vieux moulin et fontaines)	Organiser des chantiers de restauration	3

Littoral	Dégradation des dunes	Canaliser la fréquentation des sites dunaires	Limiter l'accès à un seul endroit (voir Conservatoire du Littoral)	1
	Information et sensibilisation des usagers	Informers les usagers sur la fragilité des sites dunaires	Ambassadeurs de la biodiversité, distribution de dépliants via les gardiens de parking et les campings, panneaux d'information, etc.	1
		Communiquer sur les espèces protégées et la réglementation associée	Lettre d'information, panneaux, etc.	1
	Gestion de l'espace	Favoriser l'acquisition au CDL de l'ensemble des sites dunaires pour une gestion cohérente	Travailler avec les propriétaires	2
		Organiser des actions de lutte contre les espèces invasives de manière coordonnée avec l'ensemble des acteurs	Campagne d'arrachage de la griffe de sorcière (CBNC, I Sbuleca Mare...)	2
		Conserver l'espace de « respiration » entre le sémaphore de l'Île Rousse et la Punta di Parata	Révision du PLU	1

Transversales	Information et sensibilisation des plus jeunes	Mettre en place un programme pédagogique sur la biodiversité à l'école de Corbara	Intervention d'une association sur une année scolaire	1
	Implication des citoyens	Organiser des journées grand public sur la biodiversité	Animations, conférences, etc.	2

**PARTIE 5**



# Bibliographie

## Ouvrages consultés :

- C. Jolin et G. Faggio, CEN Corse, Participation au plan national de restauration du Milan royal *Milvus milvus* en Corse en 2006, 2006, 18p
- C. Jolin et G. Faggio, CEN Corse, Bilan des actions sur le Milan royal *Milvus milvus* en Corse, 2007, 18p.
- Paradis G., Piazza C., 2018 - Végétation des sites dunaires érodés de Botre et de Giunchettu (ouest de L'île Rousse, Corse). Modifications de leur végétation entre 1994 et 2017 - Bull. Soc. bot. Centre-Ouest 49, p. 512-565
- Faggio G., Massoni C., CEN Corse, ABC de Belgodère, 2015, 33p
- Conservatoire Botanique National de Corse, Inventaire de la flore du pays de Balagne, 2014, 188p.
- Parc National des Pyrénées, Atlas de la Biodiversité communale de Gaillagos, 2018, 106p.
- Saint Pierre de Frugie, Atlas de la Biodiversité de Saint Pierre de Frugie, 2015, 89p.
- Conservatoire du littoral, rapport n°1 diagnostics 2007 - Aménagement paysager et organisation de l'accueil du public sur les terrains du conservatoire du littoral de la commune de Corbara, Max Boulmer Ingénieur Conseil
- M. Paquin, J. Roulot, P. Lévêque, Agence Française pour la Biodiversité, Atlas de la Biodiversité Communale S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire Guide ABC, 2014, 80p.
- Mairie de Combs-la-Ville, Atlas de la Biodiversité de Combs-la-Ville, 164p.
- Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, Atlas de la Biodiversité de Mios, 2014, 69p.
- Agence Paysage, Charte Paysagère du Pays de Balagne, 2008, 83p.
- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Bulletin Officiel, Circulaire du 13 août 2010 relative aux déclinaisons régionales de la stratégie nationale de création des aires protégées terrestres métropolitaines, 2010, 279p.
- Cerema, Bilan du déploiement des Atlas de la Biodiversité Communale en région Auvergne-Rhône-Alpes, 2018, 86p.
- Reparaz A., Diversité et évolution des structures agraires corses, Diversité et évolution des structures agraires corses (deuxième article), Méditerranée, 3<sup>e</sup> année, n°1, 1962. p. 51-72
- Cosqueric M., Juncy G., Hervé J.Y., LE Bars P., BRGM, Inventaire pour la cartographie des mouvements de terrain en Corse, 1997, 24p.

- ALEPE, CEN48, COGard, 2016.- Méthodologie d'élaboration des Atlas de la Biodiversité communal du Parc national des Cévennes. Rapport commis pour le compte du Parc national des Cévennes. 171 pages.
- Commune de Corbara, Création d'un Site Patrimonial Remarquable doté d'un règlement d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine conformément à l'article 114 de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016, sur la commune de CORBARA, 2017, 60p.
- Gourdain P., Poncet L., Haffner P., Sibley J-P., Olivereau F. et Hesse S., 2011. Cartographie Nationale des Enjeux Territorialisés de Biodiversité remarquable (CARNET B) - Inventaires de la biodiversité remarquable (volet 1. Faune) sur deux régions pilotes : La Lorraine et la région Centre. V.1.0. 213p.
- Tanguy, A. & Gourdain, P. 2011. Guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres (volet 2) – Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC). MNHN – MEDDTL. 195 p.
- Tanguy, A., Gourdain, P., Dodinet, E. & Haffner, P. 2011. Méthodologie pour le diagnostic des données existantes sur la commune (volet 0) – Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC). MNHN – MEDDTL. 36 p.
- Gourdain P., Cordier J., Vernier F. et Poncet L., 2011. Cartographie Nationale des Enjeux Territorialisés de la Biodiversité remarquable (CARNET B). - Volet 2 - Méthodologie Flore pour le programme CARNET B. 97 p.
- C. Piazza (Flore 2B),- 940030023, DUNES ET POINTES ROCHEUSES DE BOTRE ET DE GIUNCHETU. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P.
- DREAL Corse,- 940004142, OLIVERAIES ET BOISEMENTS DES COLLINES DE BALAGNE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 17P.

### Sites internet consultés :

- <http://services.sandre.eaufrance.fr>
- <https://inpn.mnhn.fr>
- <https://urba-earth.com/map>
- <https://www.geoportail.gouv.fr/>
- <http://www.ign.fr/>
- <http://www.conservatoire-du-littoral.fr>
- <https://www.legifrance.gouv.fr>
- <http://www.littoral-corse.fr>
- <http://corseornitho.canalblog.com>
- INPN – cahier d'habitat

## PARTIE 6



# Liste des figures



- Figure 1 : Présentation schématique du concept de biodiversité - source Parc National des Pyrénées
- Figure 2 : Zones de prospection
- Figure 3 : Situation géographique de Corbara
- Figure 4 : Topographie de la commune de Corbara
- Figure 5 : Cours d'eau et points d'eau sur la commune de Corbara
- Figure 6 : Evolution du paysage autour du village de 1960 à aujourd'hui
- Figure 7 : Occupation du sol de Corbara – source IGN
- Figure 8 : PLU de Corbara
- Figure 9 : Terrains acquis par le conservatoire du littoral
- Figure 10 : ZNIEFF de type I et II sur la commune de Corbara
- Figure 11 : Données par groupe taxonomique
- Figure 12 : Pression d'observation
- Figure 13 : Nombre d'espèces recensées sur Corbara (avant et après prospections complémentaires)
- Figure 14 : Statut des espèces recensées
- Figure 15 : Espèces protégées et remarquables sur Corbara
- Figure 16 : Nombre d'espèces protégées et remarquables sur la commune de Corbara par taxon
- Figure 17 : Récapitulatif des espèces recensées, protégées et remarquables
- Figure 18 : Espèces introduites sur la commune de Corbara
- Figure 19 : Cartographie des habitats - CBNC
- Figure 20 : Légende cartographie des habitats
- Figure 21 : Fruticées basses dans les hauteurs de Corbara
- Figure 22 : Pelouse sèche arborée en arrière du littoral de Corbara
- Figure 23 : Composition du paysage de Corbara d'après la cartographie d'habitats du CBNC
- Figure 24 : Habitats d'intérêt communautaire
- Figure 25 : Evolution du littoral de Corbara de 1960 à 2017
- Figure 26 : Reliquat d'oyat sur les dunes de la plage de Botre
- Figure 27 : Plage de Botre, juin 2019
- Figure 28 : Plage de Giunchettu, mars 2019
- Figure 29 : Liseron des dunes (*Calystegia soldanella*)
- Figure 30 : Silène de Corse (*Silene succulenta* subsp. *corsica*)
- Figure 31 : Roquette de mer (*Cakile maritima* subsp. *maritima*)
- Figure 32 : Oyat (*Ammophila arenaria*)
- Figure 33 : Raisin de mer (*Ephedra distachya*) - **Rare**
- Figure 34 : Matthiôle à fruits à trois cornes (*Matthiola tricuspidata*) - **Protégée**
- Figure 35 : Criste marine (*Crithmum maritimum*)
- Figure 36 : Limonium (*Limonium articulatum*)
- Figure 37 : Passerine hirsute (*Thymelea hirsuta*)
- Figure 38 : Immortelle d'Italie (*Helichrysum italicum*)
- Figure 39 : Lentisque (*Pistacia lentiscus*)
- Figure 40 : Salsepareille (*Smilax aspera*)

Figure 41 : Genévrier à gros fruit (*Juniperus oxycedrus* subsp. *macrocarpa*) - protégée

Figure 42 : Tamaris d'Afrique (*Tamarix africana*) - Protégée

Figure 43 : Ail faux moly (*Allium chamaemoly*) - Protégée

Figure 44 : Mange mouche (*Helicodicerus muscivorus*) - Protégée

Figure 45 : Doradille marine (*Asplenium marinum*) - Protégée

Figure 46 : Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) - Protégée

Figure 47 : Bouscarle de cetti (*Cettia cetti*) - Protégée

Figure 48 : Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) - Protégée

Figure 49 : Alouette lulu (*Lullula arborea*) - Protégée

Figure 50 : Lézard sicilien (*Podarcis siculus*) - Protégée

Figure 52 : Criquet de Jago (*Dociostaurus jagoi occidentalis*)

Figure 51 : Oedipode insulaire

Figure 53 : Souci (*Colias crocea*)

Figure 54 : Griffe de sorcière - Punta di Varcale

Figure 55 : Griffe de sorcière - Marine de Davia

Figure 56 : Griffe de sorcière - Marine de Davia

Figure 57 : Evolution des zones agricoles de 1960 à 2017

Figure 58 : Les différentes pelouses et prairies présentes sur la commune

Figure 59 : Oliveraie en arrière du littoral de Corbara

Figure 60 : Terrasses entretenues par le pâturage dans les hauteurs de la commune

Figure 61 : Surface en pelouse et pelouse arborée sur la commune

Figure 62 : Inule visqueuse (*Dittrichia viscosa*)

Figure 63 : Asphodèle (*Asphodelus ramosus*)

Figure 64 : Orchis papillon (*Orchis papilionacea*)

Figure 65 : Criquet égyptien (*Anacridium aegyptium*)

Figure 66 : Mante (*Ameles spallanziana*)

Figure 67 : Citron de Provence (*Gonepteryx cleopatra*)

Figure 68 : Silène (*Brintesia circe*)

Figure 69 : Machaon (*Papilio machaon*)

Figure 70 : Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*) - Protégée

Figure 71 : Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) - Protégée

Figure 72 : Huppe fasciée (*Upupa epops*) - Protégée

Figure 73 : Milan royal (*Milvus milvus*) - Protégée

Figure 74 : Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) - Protégée

Figure 75 : Oxalis pied de chèvre (*Oxalis pes-caprae*)

Figure 76 : Maquis près du sémaphore

Figure 77 : Surface en bois et maquis sur la commune

Figure 78 : Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)

Figure 79 : Ciste de Montpellier (*Cistus monspeliensis*)

Figure 80 : Chêne vert (*Quercus ilex*)

Figure 81 : Buse variable (*Buteo buteo*) - Protégée

Figure 82 : Fauvette sarde (*Sylvia sarda*) - Protégée

- Figure 83 : Belette (*Mustela nivalis*)
- Figure 84 : Faucon crecerelle (*Falco tinnunculus*) - Protégée
- Figure 85 : Ruisseau de Teghiella
- Figure 86 : Point d'eau temporaire derrière plage de Giunchettu
- Figure 87 : Amont du ruisseau de Migliani
- Figure 88 : Ail à trois angles (*Allium triquetrum*)
- Figure 89 : Iris des marais
- Figure 90 : Discoglosse sp. (*Discoglossus* sp.) - Protégée
- Figure 91 : Sympetrum de Fonscolombe (*Sympetrum fonscolombii*)
- Figure 92 : Libellule déprimée (*Libellula depressa*)
- Figure 93 : Rainette sarde (*Hyla sarda*) - Protégée
- Figure 94 : Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), Barbastelle (*Barbastella barbastellus*) - Protégées
- Figure 95 : Canne de Provence (*Arundo donax*)
- Figure 96 : Luzerne rugeuse (*Medicago rugosa*) - Protégée
- Figure 97 : Céraiste poilu (*Cerastium comatum*) - Protégée
- Figure 98 : Lézard Tiliguerta (*Podarcis tiliguerta*) - Protégée
- Figure 99 : Chouette effraie (*Tyto alba*) - Protégée
- Figure 100 : Serin cini (*Serinus serinus*) - Protégée
- Figure 101 : Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) - Protégée
- Figure 102 : Hérisson (*Erinaceus europaeus*) - Protégée
- Figure 103 : Principe de continuité écologique
- Figure 104 : Illustration du déplacement des tortues limitées par l'urbanisation
- Figure 105 : Illustration du déplacement des tortues limitées par l'urbanisation
- Figure 106 : Espace de « respiration » à conserver
- Figure 107 : Exemple d'éléments anthropiques à intégrer (panneautage)
- Figure 108 : Macro-déchet proche du ruisseau de Teghiella
- Figure 109 : Ancien moulin au bord du ruisseau de Fica Fosca
- Figure 110 : Illustration de la proposition de canalisation de la fréquentation
- Figure 111 : Ganivelles recouvertes de sable
- Figure 112 : Piétinement des dunes
- Figure 113 : Zones à enjeux biodiversité sur le territoire communal

## PARTIE 7



# Annexes

## ANNEXES 1 : Liste non exhaustive d'espèces exotiques présentes sur la commune de Corbara

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Acacia dealbata</i> Link	Mimosa argenté
<i>Agave americana</i> L.	Agave d'Amérique
Agave sp.	Agave
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Ailante
<i>Aptenia cordifolia</i> (L. f.) Schwantes	Ficoïde à feuilles en cœur
<i>Arundo donax</i> L.	Canne de Provence
<i>Atriplex halimus</i> L.	Arroche halime
<i>Carpobrotus acinaciformis</i> (L.) L. Bolus	Griffe de sorcière
<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N. E. Br.	Griffe de sorcière
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult. f.) Asch. & Graebn.	Herbe de la Pampa
<i>Gazania rigens</i> (L.) Gaertn.	Gazania
<i>Medicago arborea</i> L.	Luzerne en arbre
<i>Opuntia ficus-indica</i> (L.) Mill.	Figuier de barbarie
<i>Oxalis pes-caprae</i> L.	Oxalys pied-de-chèvre
<i>Phyllostachys aurea</i> Carrière ex Rivière & C.Rivière	Bambou
<i>Pittosporum tobira</i> (Murray) W. T. Aiton	Arbre des Hottentots
<i>Polygala myrtifolia</i> L.	Polygale à feuilles de Myrte
<i>Senecio angulatus</i> L.f.	Seneçon anguleux

## ANNEXES 2 : Liste des espèces recensées sur la commune de Corbara (observations et bibliographie)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Migration (oiseaux)	Inscrite aux directives "Oiseaux" (Annexe I) ou "Habitat"	Liste rouge Nationale	Liste rouge régionale	Statut
<b>Chiroptères</b>						
<i>Barbastella barbastellus</i> Schreber, 1774	Barbastelle d'Europe		x	LC	LC	Protégée
<i>Hypsugo savii</i> Bonaparte, 1837	Vespère de Savi		x	LC	LC	Protégée
<i>Myotis daubentonii</i> Kuhl, 1817	Murin de Daubenton		x	LC	VU	Protégée
<i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817	Noctule de Leisler		x	NT		Protégée
<i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817	Pipistrelle de Kuhl		x	LC	LC	Protégée
<i>Plecotus austriacus</i> J.B. Fischer, 1829	Oreillard gris		x	LC	LC	Protégée
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Schreber, 1774	Grand rhinolophe		x	LC		Protégée
<i>Rhinolophus hipposideros</i> Bechstein, 1800	Petit rhinolophe		x	NT	LC	Protégée
<i>Tadarida teniotis</i> Rafinesque, 1814	Molosse de Cestoni		x	LC	LC	Protégée
<i>Plecotus austriacus</i> J.B. Fischer, 1829	Oreillard gris		x	LC	LC	Protégée
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Schreber, 1774	Grand rhinolophe		x	LC		Protégée
<i>Rhinolophus hipposideros</i> Bechstein, 1800	Petit rhinolophe		x	NT	LC	Protégée
<i>Tadarida teniotis</i> Rafinesque, 1814	Molosse de Cestoni		x	LC	LC	Protégée
<b>Escargots et autres mollusques</b>						
<i>Theba pisana pisana</i> O.F. Müller, 1774	Caragouille rosée					Commune
<b>Insectes et araignées</b>						
<i>Acheta domesticus</i> Linnaeus, 1758	Grillon domestique					Commune
<i>Acrida ungarica mediterranea</i> Dirsh, 1949	Truxale occitane					Commune
<i>Acrotylus patruelis</i> Herrich-Schäffer, 1838	OEdipode gracile					Commune
<i>Aelia acuminata</i> Linnaeus, 1758	Punaise à tête allongée			LC	LC	Commune
<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	Aeschne affine			LC		Commune
<i>Aglais io</i> Linnaeus, 1758	Paon du jour					Commune
<i>Ameles spallanzania</i> Rossi, 1792	Mante					Commune

<i>Anacridium aegyptium</i> Linnaeus, 1764	Criquet égyptien					Commune
<i>Bombus xanthopus</i> Kriechbaumer, 1870	Bourdon à pattes rouges			LC	LC	Commune
<i>Brintesia circe</i> Fabricius, 1775	Silène			LC	LC	Commune
<i>Buprestis octoguttata corsica</i> Obenberger, 1938						Commune
<i>Cacyreus marshalli</i> Butler, 1898	argus des Pélargoniums					Commune
<i>Cetonia aurata</i> Linnaeus, 1758	Cétoine dorée			LC	LC	Commune
<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points					Commune
<i>Colias crocea</i> Geoffroy in Fourcroy, 1785	souci					Commune
<i>Coreus marginatus</i> Linnaeus, 1758	Corée marginée			LC	LC	Commune
<i>Decticus albifrons</i> Fabricius, 1775	Dectique à front blanc			NA	NA	Introduite
<i>Dociostaurus genei</i> Ocskay, 1832	Criquet des chaumes					Commune
<i>Dociostaurus jagoi occidentalis</i> Soltani, 1978	criquet de Jago					Commune
<i>Euchloe insularis</i> Staudinger, 1861	Marbré tyrrhénien			LC	LC	Commune
<i>Eupholidoptera tyrrhenica</i> Allegrucci, Massa, Trasatti & Sbordoni, 2013	Decticelle corse					Commune
<i>Eyprepocnemis plorans</i> Charpentier, 1825	Miramelle corse					Commune
<i>Gerris lacustris</i> Linnaeus, 1758	Gerris lacustre			LC		Commune
<i>Gonepteryx cleopatra italica</i> Gerhard, 1882	Piérade Cléopâtre					Commune
<i>Graphosoma italicum</i> O.F. Müller, 1766	Punaise arlequin					Commune
<i>Iphiclides podalirius</i> Linnaeus, 1758	Flambé			LC	LC	Commune
<i>Lasiommata paramegaera</i> Hübner, 1824	Mégère de Corse					Commune
<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	Libellule déprimée			LC		Commune
<i>Lutaea serpentana</i>				LC	LC	Commune
<i>Lycaena phlaeas</i> Linnaeus, 1760	Cuivré commun					Commune
<i>Macronemurus appendiculatus</i> Latreille, 1807	fourmilion appendiculé			LC	LC	Commune
<i>Maniola jurtina</i> Linnaeus, 1758	Myrtil					Commune
<i>Mantis religiosa</i> Linnaeus, 1758	Mante religieuse			LC	LC	Commune
<i>Megascolia maculata</i> Drury, 1773	Scolie des jardins					Commune
<i>Messor minor</i> André, 1883						Commune
<i>Nomada</i> sp.	Abeille					Commune
<i>Oecanthus pellucens</i> Scopoli, 1763	Grillon d'Italie					Commune
<i>Oedaleus decorus</i> Germar, 1825	Oedipode soufrée					Commune
<i>Oedipoda caerulea</i> Linnaeus, 1758	OEdipode turquoise					Commune
<i>Onthophagus similis</i> Scriba, 1790						Commune

<i>Orthotomicus erosus</i> Wollaston, 1857						Commune
<i>Oxythyrea funesta</i> Poda, 1761	drap mortuaire					Commune
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon					Commune
<i>Pararge aegeria</i> Linnaeus, 1758	Tircis			LC	LC	Commune
<i>Pezotettix giornae</i> Rossi, 1794	Criquet pansu			LC	LC	Commune
<i>Pieris brassicae</i> Linnaeus, 1758	Piéride du chou			LC		Commune
<i>Pieris napi</i> Linnaeus, 1758	Piéride du navet			LC		Commune
<i>Pieris rapae</i> Linnaeus, 1758	Piéride de la Rave			LC	LC	Commune
<i>Pissodes castaneus</i> De Geer, 1775	Pissode du pin			LC	LC	Commune
<i>Platycleis affinis</i> Fieber, 1853	Decticelle côtière			LC		Commune
<i>Polyommatus icarus</i> Rottemburg, 1775	Argus bleu			LC		Commune
<i>Pyronia cecilia</i> Vallantin, 1894	Ocellé de le Canche			LC	LC	Commune
<i>Pyronia tithonus</i> Linnaeus, 1771	Amaryllis			LC		Commune
<i>Rhacocleis germanica</i> Herrich-Schäffer, 1840	Decticelle orientale			LC	LC	Commune
<i>Rhaphigaster nebulosa</i> Poda, 1761	Punaise nébuleuse			LC		Commune
<i>Sphingonotus corsicus</i> Chopard, 1923	Oedipode insulaire					Commune
<i>Stictoleptura cordigera</i> Fuessly, 1775	Lepture porte-cœur					Commune
<i>Stictoleptura fulva</i> De Geer, 1775	Lepture fauve					Commune
<i>Sympetrum fonscolombii</i> Selys, 1840	Sympétrum de Fonscolombe			LC	LC	Commune
<i>Sympetrum sanguineum</i> O.F. Müller, 1764	Sympétrum sanguin			LC	LC	Commune
<i>Tapinoma nigerrimum</i> Nylander, 1856						Commune
<i>Tetramorium caespitum</i> Linnaeus, 1758	Fourmis des pavés					Commune
<i>Tomicus piniperda</i> Linnaeus, 1758						Commune
<i>Uromenus brevicollis insularis</i> Chopard, 1923	Ephippigère d'Algérie					Commune
<i>Vanessa atalanta</i> Linnaeus, 1758	Vulcain			LC	LC	Commune
<i>Vanessa cardui</i> Linnaeus, 1758	Belle-Dame			LC	LC	Commune
<i>Vespa crabro</i> Linnaeus, 1758	Frelon européen					Commune
<b>Mammifères</b>						
<i>Apodemus sylvaticus</i> Linnaeus, 1758	Mulot sylvestre			LC		Commune
<i>Eliomys quercinus</i> Linnaeus, 1766	Lérot			LC		Protégée
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe			LC		Protégée
<i>Globicephala melas</i> Traill, 1809	Globicéphale noir		x	LC		Protégée
<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	Belette d'Europe			LC		Protégée
<i>Oryctolagus cuniculus</i> Linnaeus, 1758	Lapin de garenne			LC		Protégée
<i>Stenella coeruleoalba</i> Meyen, 1833	Dauphin bleu et blanc		x	LC		Commune
<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier			NT		Commune
<i>Tursiops truncatus</i> Montagu, 1821	Grand dauphin		x	LC		Commune
<i>Vulpes vulpes</i> Linnaeus, 1758	Renard roux			LC	LC	Commune

## Oiseaux

<i>Acrocephalus arundinaceus</i> Linnaeus, 1758	Rousserole turdoïde	Esivant		VU		Protégée
<i>Aegithalos caudatus</i> Linnaeus, 1758	Mésange à longue queue	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Alectoris rufa</i> Linnaeus, 1758	Perdrix rouge	Sédentaire		LC		Commune
<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	Canard colvert	Sédentaire		LC		Commune
<i>Anthus campestris</i> Linnaeus, 1758	Pipit rousseline	Estivant	x	LC		Protégée
<i>Apus apus</i> Linnaeus, 1758	Martinet noir	Estivant		NT		Protégée
<i>Aquila chrysaetos</i> Linnaeus, 1758	Aigle royal	Sédentaire	x	VU		Protégée
<i>Asio otus</i> Linnaeus, 1758	Hibou moyen-duc			LC		Protégée
<i>Burhinus oedicephalus</i> Linnaeus, 1758	Oedicnème criard	Estivant	x	LC		Protégée
<i>Buteo buteo</i> Linnaeus, 1758	Buse variable	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	Chardonneret élégant	Sédentaire		VU		Protégée
<i>Carduelis corsicana</i> Koenig, 1899	Venturon corse	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Cecropis daurica</i> Laxmann, 1769	Hirondelle rousseline	Estivant		VU		Protégée
<i>Cettia cetti</i> Temminck, 1820	Bouscarle de Cetti	Sédentaire		NT		Protégée
<i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	Verdier d'Europe	Sédentaire		VU		Protégée
<i>Circus aeruginosus</i> Linnaeus, 1758	Buzard des roseaux	Sédentaire	x	NT		Protégée
<i>Cisticola jondicis</i> Rafinesque, 1810	Cisticole des joncs	Sédentaire		LC	VU	Protégée
<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	Pigeon biset	Sédentaire		DD		Commune
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	Sédentaire		LC		Commune
<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Grand corbeau	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Corvus corone cornix</i> Linnaeus, 1758	Corneille mantelée	Sédentaire				Protégée
<i>Coturnix coturnix</i> Linnaeus, 1758	Caille des blés	Estivant		LC	LC	Commune
<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Coucou gris	Estivant		LC		Protégée
<i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758	Mésange bleue	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle de fenêtre	Estivant		NT		Protégée
<i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758	Pic épeiche	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Egretta garzetta</i> Linnaeus, 1766	Aigrette garzette	Passage		LC	LC	Protégée
<i>Emberiza cirlus</i> Linnaeus, 1758	Bruant zizi	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758	Rougegorge familier	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Sédentaire	x	NA		Protégée
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Sédentaire		NT		Protégée
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	Foulque macroule	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Gallinula chloropus</i> Linnaeus, 1758	Poule-d'eau	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Garrulus glandarius</i> Linnaeus, 1758	Geai des chênes	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique	Estivant		NT		Protégée
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Estivant		LC		Protégée
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Estivant	x	NT		Protégée

<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Estivant		VU		Protégée
<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	Goéland leucopnée	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758	Linotte mélodieuse	Sédentaire		VU		Protégée
<i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	Alouette lulu	Sédentaire	x	LC		Protégée
<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	Estivant		LC		Protégée
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Estivant		LC		Protégée
<i>Milvus milvus</i> Linnaeus, 1758	Milan royal	Sédentaire	x	VU		Protégée
<i>Muscicapa striata</i> Pallas, 1764	Gobemouche gris	Estivant		NT		Protégée
<i>Otus scops</i> Linnaeus, 1758	Hibou petit-duc	Estivant		LC		Protégée
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758	Moineau friquet	Sédentaire		EN		Protégée
<i>Phalacrocorax carbo</i> Linnaeus, 1758	Grand cormoran	Hivernant		LC		Protégée
<i>Phoenicurus ochrurus</i> S. G. Gmelin, 1774	Rougequeue noir	Hivernant		LC		Protégée
<i>Phylloscopus collybita</i> Vieillot, 1887	Pouillot véloce	Sédentaire		VU		Protégée
<i>Podiceps cristatus</i> Linnaeus, 1758	Grèbe huppé	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Regulus ignicapilla</i> Temminck, 1820	Roitelet à triple bandeau	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766	Tarier pâtre	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766	Serin cini			VU		Protégée
<i>Streptopelia decaocto</i> Frivaldszky, 1838	Tourterelle turque	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Streptopelia turtur</i> Linnaeus, 1758	Tourterelle des bois	Estivant		VU		Protégée
<i>Sturnus unicolor</i> Temminck, 1820	Étourneau unicolore	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	Hivernant		LC		Protégée
<i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758	Fauvette à tête noire	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Sylvia melanocephala</i> Gmelin, 1789	Fauvette mélanocéphale	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Sylvia sarda</i> Temminck, 1820	Fauvette sarde	Sédentaire	x	LC		Protégée
<i>Sylvia subalpina</i> Temminck, 1820	Fauvette de Moltoni	Estivant		LC		Protégée
<i>Sylvia undata</i> Boddaert, 1783	Fauvette pitchou	Sédentaire	x	EN		Protégée
<i>Troglodytes troglodytes</i> Linnaeus, 1758	Troglodyte mignon	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	Sédentaire		LC		Commune
<i>Turdus philomelos</i> Brehm, 1831	Grive musicienne	Hivernant		LC		Commune
<i>Tyto alba</i> Scopoli, 1769	Chouette effraie	Sédentaire		LC		Protégée
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Estivant		LC		Protégée
<b>Plantes, mousses et fougères</b>						
<i>Adiantum capillus-veneris</i> L., 1753	Capillaire Cheveu-de-Vénus			LC	LC	Commune
<i>Aetheorhiza bulbosa</i> L. Cass.	Crépis bulbeux			LC	LC	Commune
<i>Acis rosea</i> F.Martin Sweet, 1829	Nivéole rose					Introduite
<i>Agave americana</i> L., 1753	Agave d'Amérique			LC	LC	Commune
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère			LC	LC	Commune
<i>Aira caryophylla</i> L., 1753	Canche caryophyllée			LC	LC	Commune

<i>Allium chamaemoly</i> L., 1753	Ail faux-moly					Introduite
<i>Allium commutatum</i> Guss., 1855	Ail des îles					Commune
<i>Allium triquetrum</i> L., 1753	Ail à trois angles			LC	LC	Commune
<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Amarante réfléchie			LC	LC	Commune
<i>Ammophila arenaria</i> L. Link, 1827	Oyat			LC	LC	Commune
<i>Anacamptis papilionacea</i> L. R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis papillon			LC	LC	Commune
<i>Andryala integrifolia</i> L., 1753	Andryale à feuilles entières					Commune
<i>Anisantha madritensis</i> L. Nevski, 1934	Brome de Madrid			LC	LC	Commune
<i>Anisantha rigida</i> Roth Hyl., 1945	Brome raide					Commune
<i>Anogramma leptophylla</i> L. Link, 1841	Anogramme à feuilles minces			LC	LC	Commune
<i>Anthemis arvensis</i> L., 1753	Camomille sauvage			LC	LC	Commune
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante			LC	LC	Commune
<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	Alchémille des champs			LC	LC	Commune
<i>Aphanes minutiflora</i> Aznavour Holub						Introduite
<i>Arabidopsis thaliana</i> L. Heynh., 1842	Arabette de thalius			LC	LC	Commune
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet			LC	LC	Commune
<i>Arisarum vulgare</i> O.Targ.Tozz., 1810	Gouet à capuchon			LC	LC	Commune
<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Gouet d'Italie			LC	LC	Commune
<i>Arundo donax</i> L., 1753	Canne de Provence			LC	LC	Commune
<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	Asperge sauvage					Introduite
<i>Asphodelus ramosus</i> L., 1753	Bâton-blanc ramifié			LC	LC	Commune
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	Capillaire noir			LC	LC	Commune
<i>Asplenium marinum</i> L., 1753	Doradille marine					Commune
<i>Asplenium obovatum</i> Viv. subsp. <i>obovatum</i> Viv., 1824	Doradille à feuilles obovales			LC	LC	Commune
<i>Asplenium onopteris</i> L., 1753	Doradille des ânes			LC	LC	Commune
<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Capillaire des murailles			LC	LC	Commune
<i>Astragalus pelecinus</i> L. Barneby, 1964	Biserrule en forme de hache			LC	LC	Commune
<i>Atriplex halimus</i> L., 1753	Arroche halime			LC	LC	Commune
<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC., 1805	Arroche hastée			LC	LC	Commune
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue			LC	LC	Commune
<i>Bartsia trixago</i> L., 1753	Bellardie			LC	LC	Commune
<i>Bellis annua</i> L., 1753	Pâquerette annuelle			LC	LC	Commune
<i>Biserrula pelecinus</i> L., 1753	Biserrule en forme de hache			LC	LC	Commune
<i>Bituminaria bituminosa</i> L. C.H.Stirt., 1981	Trèfle bitumeux			LC	LC	Commune
<i>Brachypodium distachyon</i> L. P.Beauv., 1812	Brachypode à deux épis			LC	LC	Commune
<i>Brachypodium retusum</i> Pers. P.Beauv., 1812	Brachypode rameux					Commune

<i>Briza maxima</i> L., 1753	Brize élevée			LC	LC	Commune
<i>Bromus caroli-henrici</i> Greuter, 1972	Brome de Rechinger			LC	LC	Commune
<i>Bromus hordeaceus</i> L. subsp. <i>hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou			LC		Commune
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou			LC	LC	Commune
<i>Bromus scoparius</i> L., 1755	Brome à balais			LC		Commune
<i>Cakile maritima</i> Scop., 1772	Cakilier			LC	LC	Commune
<i>Calendula arvensis</i> L., 1763	Souci des champs			LC	LC	Commune
<i>Calicotome villosa</i> Poir. Link, 1808	Calicotome velu					Commune
<i>Calliptamus barbarus</i> O.G. Costa, 1836	Caloptère ochracé			LC	LC	Commune
<i>Calystegia soldanella</i> L., 1753	Liseron des dunes			LC	LC	Commune
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce					Introduite
<i>Capsella bursa-pastoris</i> L. Medik. subsp. <i>rubella</i> Berher, 1887	Capselle rougeâtre					Introduite
<i>Capsella bursa-pastoris</i> L. Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur			LC	LC	Commune
<i>Capsella rubella</i> Reut., 1854	Capselle rougeâtre			LC	LC	Commune
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée			LC	LC	Commune
<i>Carduus cephalanthus</i> Viv., 1824	Chardon			LC	LC	Commune
<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	Laïche écartée					Commune
<i>Carex microcarpa</i> Bertol. ex Moris, 1827	Laïche à petits fruits					Introduite
<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922 = <i>C. cuprina</i> Heuff. A. Kern.				LC	LC	Commune
<i>Carlina corymbosa</i> L., 1753	Carline en corymbe			LC	LC	Commune
<i>Carlina macrocephala</i>	Carline à grosses tête			LC	LC	Commune
<i>Carpobrotus acinaciformis</i> L. L. Bolus, 1927	Griffe de sorcière			LC		Commune
<i>Carpobrotus edulis</i> L. N.E. Br., 1926	Griffe de sorcière			LC	LC	Commune
<i>Catapodium marinum</i> L. C.E.Hubb., 1955	Scléropoa marin			LC	LC	Commune
<i>Catapodium rigidum</i> L. C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide			LC	LC	Commune
<i>Cerastium comatum</i> Desv., 1816	Céraiste d'illyrie			LC	LC	Commune
<i>Cerastium diffusum</i> Pers., 1805	Céraiste diffuse			LC	LC	Commune
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré			LC	LC	Commune
<i>Cerastium pumilum</i> Curtis, 1777	Céraiste nain			LC	LC	Commune
<i>Cerastium semidecandrum</i> L., 1753	Céraiste à 5 étamines			LC	LC	Commune
<i>Cerastium siculum</i> Guss., 1832	Céraiste de Sicile			LC	LC	Commune
<i>Chamaemelum fuscatum</i> Brot. Vasc., 1967	Anthémis précoce					Introduite
<i>Chamomilla recutita</i> L. Rauschert, 1974				LC	LC	Commune
<i>Cheilanthes tinaii</i> Tod., 1886	Cheilanthes de Tineo			LC	LC	Commune
<i>Chenopodium murale</i> L. S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Chénopode des murs			LC	LC	Commune

<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc				LC	Commune	
<i>Chenopodium opulifolium</i> Schrad. ex W.D.J.Koch & Ziz, 1814	Chénopode à feuilles d'Obier				LC	LC	Commune
<i>Chrysanthemum segetum</i> L. E.H.L.Krause, 1905	Chrysanthème des moissons				LC	LC	Commune
<i>Cistus creticus</i> L., 1759	Ciste de Crète				LC	LC	Commune
<i>Cistus monspeliensis</i> L., 1753	Ciste de Montpellier				LC	LC	Commune
<i>Cistus salviifolius</i> L., 1753	Ciste à feuilles de sauge				LC	LC	Commune
<i>Clematis cirrhosa</i> L., 1753	Clematite cirrheuse				LC	LC	Commune
<i>Clematis flammula</i> L., 1753	Clématite flamme				LC	LC	Commune
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies				LC		Commune
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies				NA		Introduite
<i>Convolvulus siculus</i> subsp. <i>siculus</i> L., 1753	Liseron de Sicile				LC	LC	Commune
<i>Convolvulus soldanella</i> L., 1753	Liseron des dunes				LC		Commune
<i>Conyza bonariensis</i> L. Cronquist, 1943	Érigéron crépu				LC	LC	Commune
<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl., 1903	Crassule mousse						Introduite
	Crépide à fleurs de pâquerette						
<i>Crepis bellidifolia</i> Loisel., 1807	Crépide à fleurs de pâquerette				LC	LC	Commune
<i>Crepis leontodontoides</i> All., 1789	Crépide fausse dent de lion				LC	LC	Commune
<i>Crepis sancta</i> L. Bornm., 1913	Crépide de Nîmes				LC	LC	Commune
<i>Crithmum maritimum</i> L., 1753	Criste marine				NA		Introduite
<i>Crocus corsicus</i> Vanucchi ex Maw, 1878	Crocus de Corse				LC		Commune
<i>Cuscuta planiflora</i> Ten., 1829	Cuscute à fleurs planes				LC	LC	Commune
<i>Cutandia maritima</i> L. Benth., 1881	Cutandie maritime				LC	LC	Commune
<i>Cymbalaria aequitriloba</i> Viv. A.Chev., 1937	Cymbalaire trilobée				LC	LC	Commune
<i>Cymbalaria aequitriloba</i> Viv. A.Chev., 1937 subsp. <i>aequitriloba</i>	Cymbalaire trilobée				LC	LC	Commune
<i>Cynodon dactylon</i> L. Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule				LC		Commune
<i>Cyperus longus</i> L., 1753	Souchet long				LC	LC	Commune
<i>Cytisus laniger</i> Desf. DC., 1805	Calicotome velu				LC	LC	Commune
	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule						
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule				LC	LC	Commune
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>hispanica</i> Roth Nyman, 1882	Dactyle d'Espagne						Introduite
<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Stramoine, Herbe à la taupe				LC	LC	Commune
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage				LC	LC	Commune
<i>Daucus carota</i> subsp. <i>hispanicus</i> Gouan Thell., 1926	Carotte d'Espagne				LC	LC	Commune

<i>Daucus gingidium</i> subsp. <i>polygamus</i> var. <i>siculus</i> Tin. Arc.	Carotte de Trapani			LC	LC	Commune
<i>Dioscorea communis</i> L. Caddick & Wilkin, 2002 <i>Tamus communis</i>	Sceau de Notre Dame			LC	LC	Commune
<i>Diplotaxis eruroides</i> L. DC., 1821	Diplotaxe fausse-roquette			LC	LC	Commune
<i>Dipsacus ferox</i> Loisel., 1807	Cardère féroce					Commune
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux			LC	LC	Commune
<i>Dittrichia viscosa</i> L. Greuter, 1973	Inule visqueuse			LC	LC	Commune
<i>Dracunculus muscivorus</i> L. fil. Parl., 1857	Arum Mange-mouches			LC	LC	Commune
<i>Echium italicum</i> L., 1753	Vipérine d'Italie			LC	LC	Commune
<i>Elide asparagoides</i> L. Kerguelen, 1993	Florists'-smilax			LC	LC	Commune
<i>Elymus farctus</i> Viv. Runemark ex Melderis, 1978	Chiendent à feuilles de Jonc			NA		Introduite
<i>Ephedra distachya</i> L., 1753	Raisin-de-mer			LC	LC	Commune
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Grande prêles			LC	LC	Commune
<i>Erica arborea</i> L., 1753	Bruyère arborescente			LC	LC	Commune
<i>Erica scoparia</i> L., 1753	Bruyère à balais			LC	LC	Commune
<i>Erodium chium</i> L. Willd., 1794	Bec-de-grue de Chios			LC	LC	Commune
<i>Erodium cicutarium</i> L. L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue			LC	LC	Commune
<i>Erodium lebelii</i> Jord., 1852	Bec de grue glutineux			LC	LC	Commune
<i>Erodium moschatum</i> L. L'Hér., 1789	Bec de Cigogne musqué			LC	LC	Commune
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland			LC	LC	Commune
<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	Panicaut de mer			LC	LC	Commune
<i>Eucalyptus globulus</i> Labill., 1800	Eucalyptus globuleux			LC	LC	Commune
<i>Euphorbia characias</i> L., 1753	Euphorbe des vallons			LC	LC	Commune
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753.	Euphorbe réveil matin			LC	LC	Commune
<i>Euphorbia paralias</i> L., 1753	Euphorbe maritime			LC	LC	Commune
<i>Euphorbia peplus</i> L., 1753	Euphorbe omblette			LC	LC	Commune
<i>Euphorbia pithyusa</i> L., 1753	Euphorbe des Baléares			NA		Introduite
<i>Euphorbia pithyusa</i> subsp. <i>pithyusa</i> L., 1753	Euphorbe des Baléares			LC	LC	Commune
<i>Evernia prunastri</i> L. Ach., 1810	Mousse			LC	LC	Commune
<i>Ficus carica</i> L., 1753	Figuier commun			LC	LC	Commune
<i>Filago gallica</i> L., 1753	Cotonnière de France			LC	LC	Commune
<i>Filago vulgaris</i> Lam., 1779	Immortelle d'Allemagne			LC	LC	Commune
<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun			LC	LC	Commune
<i>Frankenia laevis</i> subsp. <i>laevis</i> L., 1753	Frankénie lisse			LC	LC	Commune
<i>Freesia corymbosa</i> auct. non N.E.Br.				LC	LC	Commune
<i>Fumaria capreolata</i> L., 1753	Fumeterre grimpante			LC		Commune
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinale			LC	LC	Commune
<i>Galactites elegans</i> All. Soldano, 1991	Chardon laiteux			LC	LC	Commune

<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron			LC	LC	Commune
<i>Galium parisiense</i> L., 1753	Gaillet de Paris			LC	LC	Commune
<i>Galium verrucosum</i> Huds., 1767	Gaillet à verrues			LC	LC	Commune
<i>Galium verrucosum</i> var. <i>verrucosum</i> Huds., 1767	Gaillet verruqueux			LC	LC	Commune
<i>Gastridium ventricosum</i> Gouan Schinz & Thell., 1913.	Gastridie			LC	LC	Commune
<i>Genista corsica</i> Loisel. DC., 1815	Genêt de Corse			LC	LC	Commune
<i>Genista salzmannii</i> DC., 1825	Genêt de Salzmann					Introduite
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium des colombes			LC	LC	Commune
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé					Commune
<i>Geranium lucidum</i> L., 1753	Géranium luisant			LC	LC	Commune
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles			LC	LC	Commune
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert					Commune
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes				LC	Commune
<i>Glaucium flavum</i> Crantz, 1763	Glaucière jaune			LC	LC	Commune
<i>Glebionis segetum</i> L. Fourr., 1869	Chrysanthème des moissons			LC	LC	Commune
<i>Gomphocarpus fruticosus</i> L. W.T.Aiton, 1811	Gonphocarpe					Commune
<i>Halimione portulacoides</i> L. Aellen, 1938	Obione faux pourpier			LC	LC	Commune
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant			LC	LC	Commune
<i>Hedypnois rhagadioloides</i> L. F.W.Schmidt, 1795	Hedypnois faux rhagadiole			LC	LC	Remarquable
<i>Helichrysum italicum</i> Roth G.Don, 1830	Immortelle d'Italie			LC	LC	Protégée
<i>Helichrysum italicum</i> subsp. <i>italicum</i> Roth G.Don, 1830	Éternelle jaune			LC	LC	Commune
<i>Helichrysum stoechas</i> L. Moench, 1794	Immortelle des dunes			LC	LC	Commune
<i>Helicodiceros muscivorus</i> L.f. Engl., 1879	Arum mange-mouches			LC	NT	Remarquable
<i>Heliotropium europaeum</i> L., 1753	Héliotrope d'Europe			LC	LC	Commune
<i>Helosciadium nodiflorum</i> L. W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore			LC	LC	Commune
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse			LC	LC	Commune
<i>Hordeum murinum</i> L. subsp. <i>leporinum</i> Link Arcangeli	Orge des lièvres			LC		Commune
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage			LC	LC	Commune
<i>Hyoseris radiata</i> L., 1753	Chicorée			LC	LC	Commune
<i>Hypocoum procumbens</i> L., 1753	Cumin couché			LC	LC	Commune
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé			LC	LC	Commune
<i>Hypochaeris achyrophorus</i> L., 1753	Porcelle à soies courtes					Protégée
<i>Hypochaeris glabra</i> L., 1753	Porcelle glabre			LC	LC	Commune
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée			LC	LC	Protégée

<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx			LC	LC	Commune
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris des marais			LC	LC	Commune
<i>Isatis tinctoria</i> L., 1753	Pastel des teinturiers			LC	LC	Commune
<i>Jacobaea maritima</i> L. Pelsler & Meijden subsp. <i>maritima</i> Senecio <i>cineraria</i> DC.	Séneçon Cinéraire			LC	LC	Commune
<i>Juncus acutus</i> subsp. <i>acutus</i> L., 1753	Jonc à tépales pointus			LC	NT	Remarquable
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds			LC	LC	Remarquable
<i>Juniperus oxycedrus</i> subsp. <i>macrocarpa</i> Sm. Ball, 1878	Genévrier oxycèdre à gros fruits			LC	LC	Commune
<i>Lagurus ovatus</i> L., 1753	Lagure queue-de-lièvre			LC	LC	Commune
<i>Lasallia pustulata</i> L. Mérat, 1821	Mousse			LC	LC	Remarquable
<i>Lathyrus angulatus</i> L., 1753	Gesse anguleuse			LC		Introduite
<i>Lathyrus clymenum</i> L., 1753	Gesse climène			LC		Commune
<i>Lathyrus ochrus</i> L. DC., 1805	Gesse ochre			LC	LC	Commune
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Laurier-sauce			LC	LC	Commune
<i>Lavandula stoechas</i> subsp. <i>stoechas</i> L., 1753	Lavande Stéchade			LC	LC	Commune
<i>Lavatera trimestris</i> L., 1753	Lavatère d'un trimestre			LC	LC	Remarquable
<i>Leontodon tuberosus</i> L., 1753	Liondent tubéreux			NT		Remarquable
<i>Lepidium graminifolium</i> L., 1759	Passerage à feuilles de graminée			LC	LC	Commune
<i>Leucojum roseum</i> F.Martin, 1804	Nivéole rose			LC	LC	Commune
<i>Limonium articulatum</i> Loisel. Kuntze, 1891	Saladelle articulée			LC	DD	Remarquable
<i>Limonium virgatum</i> Willd. Fourr., 1869	Statice raide			LC	LC	Remarquable
<i>Linaria arvensis</i> L. Desf., 1799	Linaire des champs			LC		Commune
<i>Linaria pelisseriana</i> L. Mill., 1768	Linaire de Pélissier					Protégée
<i>Lobularia maritima</i> L. Desv., 1815	Lobulaire maritime			LC	LC	Commune
<i>Logfia gallica</i> L. Coss. & Germ., 1843	Cotonnière de France			LC	LC	Commune
<i>Lolium rigidum</i> subsp. <i>rigidum</i> Gaudin, 1811	Ivraie à épi serré			LC	DD	Remarquable
<i>Lonicera implexa</i> Aiton, 1789	Chèvrefeuille des Baléares			LC		Commune
<i>Lotus cytisoides</i> subsp. <i>cytisoides</i> L., 1753	Lotier faux cytise					Commune
<i>Lotus cytisoides</i> L., 1753	Lotier faux cytise			LC	LC	Remarquable
<i>Lotus edulis</i> L., 1753	Lotus doux			LC	LC	Commune
<i>Lupinus angustifolius</i> L., 1753	Lupin réticulé			LC	LC	Commune
<i>Lysimachia arvensis</i> L. U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge			LC	LC	Commune
<i>Lysimachia linum-stellatum</i> L., 1753	Astérolinon			LC	LC	Commune
<i>Malva multiflora</i> Cav. Soldano	Lavatère de Crète			NA		Introduite
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage			LC	LC	Remarquable

<i>Malva trimestris</i> L. Salisb., 1796	Lavatère d'un trimestre			LC		Commune
<i>Matthiola tricuspidata</i> L. R.Br., 1812	Matthiolo à fruits à trois cornes			LC	LC	Commune
<i>Medicago littoralis</i> Rohde ex Loisel., 1810	Luzerne littorale			LC	LC	Commune
<i>Medicago marina</i> L., 1753	Luzerne marine			LC	LC	Remarquable
<i>Medicago rugosa</i> Desr., 1792	Luzerne rugueuse			LC	LC	Remarquable
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée			LC	LC	Commune
<i>Melica ciliata</i> subsp. <i>magnolii</i> Godr. & Gren. K.Richt., 1890	Mélique de Magnol			LC	LC	Remarquable
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes			NA		Introduite
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle			LC	LC	Commune
<i>Mercurialis perennis</i> L., 1753	Mercuriale vivace			LC	LC	Commune
<i>Misopates orontium</i> L. Rafin.	Muflier des champs			LC	LC	Commune
<i>Muscari comosum</i> L. Mill., 1768	Muscari à toupet			LC	LC	Commune
<i>Myosotis ramosissima</i> subsp. <i>ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis rameux			LC	LC	Commune
<i>Myrtus communis</i> L., 1753	Myrte commun			LC		Remarquable
<i>Narcissus serotinus</i> auct. non L., 1753	Narcisse d'automne			LC	LC	Protégée
<i>Neotinea lactea</i> Poir. R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis laiteux			LC	LC	Remarquable
<i>Nogopterium gracile</i> Hedw. Crosby & W.R.Buck, 2011	Bird's-foot Wing-moss			NA		Introduite
<i>Oenanthe crocata</i> L., 1753	Oenanthe safranée			NA		Introduite
<i>Olea europaea</i> L., 1753	Olivier d'Europe			LC	LC	Commune
<i>Oloptum miliaceum</i> L. Röser & Hamasha, 2012	Piptathère faux Millet			LC	LC	Commune
<i>Onopordum illyricum</i> L., 1753	Onopordon d'Illyrie			LC	LC	Commune
<i>Opuntia ficus-indica</i> L. Mill., 1768	Figuier de Barbarie			LC	LC	Commune
<i>Orchis lactea</i> Poir., 1798	Orchis laiteux		x	LC	LC	Protégée
<i>Ornithogalum umbellatum</i> L., 1753	Ornithogale en ombelle			LC	LC	Commune
<i>Ornithopus compressus</i> L., 1753	Ornithope comprimé			LC	LC	Commune
<i>Ornithopus pinnatus</i> Mill. Druce, 1907	Ornithope penné			LC	DD	Commune
<i>Orobanche rapum-genistae</i> Thuill., 1799	Orobanche des genêts			LC	LC	Remarquable
<i>Orobanche rigens</i> Loisel., 1807	Orobanche raide			LC	LC	Remarquable
<i>Osyris alba</i> L., 1753	Rouvet blanc			LC	LC	Commune
<i>Oxalis pes-caprae</i> L., 1753	Oxalis pied-de-chèvre			LC	LC	Protégée
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot			LC	LC	Remarquable
<i>Parentucellia latifolia</i> L. Caruel, 1885	Parentucelle à larges feuilles			LC		Commune
<i>Parietaria judaica</i> L., 1756	Pariétaire des murs			LC	LC	Commune
<i>Paronychia argentea</i> Lam., 1779	Paronyque argentée			LC	LC	Introduite
<i>Paronychia echinulata</i> Chater, 1964	Paronyque à pointes			LC	LC	Commune

<i>Pennisetum villosum</i> R.Br. ex Fresen., 1837	Pennisetum hérissé			LC	LC	Commune
<i>Petasites pyrenaicus</i> L. G.López, 1986	Pétasite odorant			LC	LC	Commune
<i>Petrorhagia nanteuilii</i> Burnat P.W.Ball & Heywood, 1964	Œillet de Nanteuil			LC	LC	Commune
<i>Petrorhagia prolifera</i> L. P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère			LC	LC	Commune
<i>Petrorhagia velutina</i> Guss. P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet velouté			LC	LC	Remarquable
<i>Phagnalon saxatile</i> L. Cass., 1819	Phagnalon des rochers			LC	LC	Commune
<i>Phedimus stellatus</i> L. Raf., 1817	Orpin pourpre			LC		Protégée
<i>Phillyrea angustifolia</i> L., 1753	Alavert à feuilles étroites			LC	LC	Remarquable
<i>Phleum arenarium</i> L., 1753	Fléole des sables			NA		Remarquable
<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789	Pin maritime					Remarquable
<i>Piptatherum miliaceum</i> L. Cosson	Piptathère faux Millet			LC	LC	Commune
<i>Pistacia lentiscus</i> L., 1753	Lentisque			LC	LC	Commune
<i>Pisum sativum</i> L., 1753	Pois cultivé			LC	LC	Commune
<i>Plantago bellardii</i> All., 1785	Plantain de Bellardi			LC	LC	Commune
<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	Plantain Corne-de-cerf			LC	LC	Commune
<i>Plantago lagopus</i> L., 1753	Plantain queue de lièvre			LC	LC	Commune
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé			LC	LC	Commune
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur			LC	LC	Commune
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel			LC	LC	Commune
<i>Polycarpon tetraphyllum</i> subsp. <i>alsinifolium</i> Biv. Ball, 1877	Polycarpon à feuilles de sabline			LC	LC	Commune
<i>Polygonum maritimum</i> L., 1753	Renouée maritime			LC	LC	Commune
<i>Polypodium cambricum</i> L., 1753	Polypode austral			LC	LC	Commune
<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	Réglisse des bois			LC	LC	Commune
<i>Polystichum setiferum</i> Forssk. T.Moore ex Woyn., 1913	Polystic à frondes soyeuses			LC	LC	Commune
<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	Pourpier cultivé			LC		Commune
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés			LC	LC	Remarquable
<i>Prospero autumnale</i> L. Speta, 1982	Scille d'automne			LC	LC	Commune
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire			LC	LC	Commune
<i>Pteridium aquilinum</i> L. Kuhn, 1879	Fougère aigle			LC	LC	Commune
<i>Pyrus spinosa</i> Forssk., 1775	Poirier amandier			NA		Protégée
<i>Quercus humilis</i> Mill., 1768	Chêne pubescent					Protégée
<i>Quercus ilex</i> L., 1753	Chêne vert			LC		Commune
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent			LC	LC	Remarquable
<i>Ranunculus muricatus</i> L., 1753	Renoncule à petites pointes			LC	LC	Remarquable
<i>Raphanus raphanistrum</i> L. subsp. <i>landra</i> DC. Bonnier & Layens	Radis maritime			LC	LC	Commune

<i>Reichardia picroides</i> L. Roth, 1787	Reichardie					Commune
<i>Reseda luteola</i> L., 1753	Réséda jaunâtre			LC	LC	Commune
<i>Rhamnus alaternus</i> L., 1753	Nerprun Alaterne			LC	LC	Commune
<i>Romulea columnae</i> subsp. <i>columnae</i> Sebast. & Mauri, 1818	Romulée à petites fleurs			LC	LC	Commune
<i>Romulea revelieri</i> Jord. & Fourr., 1866	Romulée de Revelière			LC	LC	Commune
<i>Romulea rollii</i> Parl., 1858	Romulée de Rolli			LC	LC	Commune
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse			LC	LC	Remarquable
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce de Bertram			LC	LC	Commune
<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	Rosier à feuilles d'orme			LC	LC	Commune
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille			LC	LC	Commune
<i>Rumex bucephalophorus</i> L., 1753	Oseille tête-de-bœuf			LC	LC	Commune
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée			NT	LC	Remarquable
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue					Commune
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon			LC	LC	Commune
<i>Sagina maritima</i> G.Don, 1810	Sagine maritime			LC	LC	Commune
<i>Salsola kali</i> subsp. <i>fragus</i> auct. non L. Celak., 1871	Soude de Ruthénie			LC	LC	Commune
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valerand			LC	LC	Commune
<i>Sanguisorba minor</i> Scop., 1771	Pimpinelle à fruits réticulés			LC	LC	Remarquable
<i>Scabiosa atropurpurea</i> var. <i>maritima</i> L. Fiori, 1903	Scabieuse maritime			LC	LC	Commune
<i>Scilla autumnalis</i> L., 1753	Scille d'automne			LC	LC	Commune
<i>Scirpoides holoschoenus</i> L. Soják, 1972	Scirpe-jonc			LC	LC	Commune
<i>Scleropoa rigida</i> L. Griseb., 1846	Scléropoa marin			LC	LC	Commune
<i>Scolymus hispanicus</i> L., 1753	Scolyme d'Espagne			LC	LC	Commune
<i>Sedum andegavense</i> DC. Desv., 1818	Vermiculaire d'Angers			LC	LC	Commune
<i>Sedum caeruleum</i> L., 1771	Orpin bleuâtre			LC	NT	Remarquable
<i>Sedum rubens</i> L., 1753	Orpin rougeâtre			LC	LC	Remarquable
<i>Sedum stellatum</i> L., 1753	Orpin pourpre			LC	LC	Commune
<i>Selaginella denticulata</i> L. Spring, 1838	Sélaginelle denticulée			LC	LC	Commune
<i>Senecio bicolor</i> subsp. <i>cineraria</i> DC. Chater, 1974	Séneçon Cinéraire			LC	LC	Remarquable
<i>Senecio cineraria</i> subsp. <i>cineraria</i> DC., 1838	Séneçon Cinéraire			NA		Commune
<i>Senecio leucanthemifolius</i> Poir., 1789	Séneçon à feuilles de marguerite			LC		Introduite
<i>Senecio leucanthemifolius</i> Poir. subsp. <i>transiens</i> Rouy P.	Séneçon à feuilles de marguerite			LC	LC	Commune
<i>Senecio lividus</i> L., 1753	Séneçon livide			LC	LC	Commune
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun			LC	LC	Commune

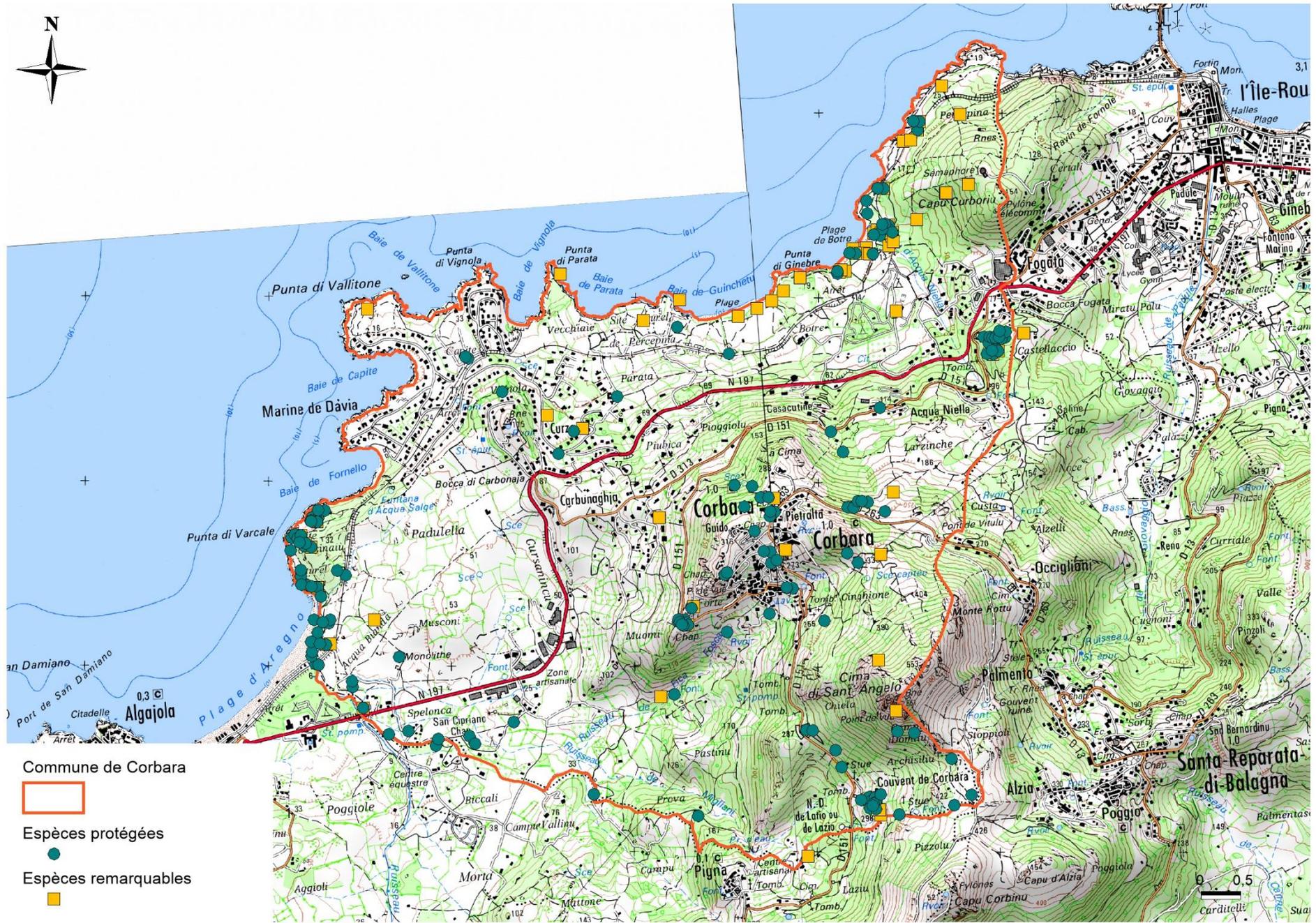
<i>Setaria italica</i> L. P.Beauv., 1812	Millet des oiseaux			LC		Remarquable
<i>Setaria viridis</i> subsp. <i>viridis</i> L. P.Beauv., 1812	Sétaire verte			LC	LC	Remarquable
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs			LC	LC	Commune
<i>Silene gallica</i> L., 1753	Silène de France			LC	LC	Commune
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc			LC	LC	Commune
<i>Silene sericea</i> All., 1785	Silène soyeux			LC	LC	Commune
<i>Silene succulenta</i> subsp. <i>corsica</i> DC. Nyman, 1878	Silène de Corse			NA		Introduite
<i>Silene vulgaris</i> Moench Garcke, 1869	Silène enflé			LC	LC	Commune
<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs			LC		Commune
<i>Smilax aspera</i> L., 1753	Salsepareille			LC	LC	Commune
<i>Smyrnium olusatrum</i> L., 1753	Maceron cultivé			LC	LC	Commune
<i>Solanum linnaeanum</i> Hepper & Jaeger, 1986	Morelle de Linné			LC	LC	Commune
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire			LC	LC	Protégée
<i>Sonchus asper</i> subsp. <i>asper</i> L. Hill, 1769	Laiteron piquant			LC	LC	Commune
<i>Sonchus bulbosus</i> L. N.Kilian & Greuter, 2003	Crépis bulbeux			LC	LC	Remarquable
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager			LC	LC	Commune
<i>Spergularia marina</i> L. Besser, 1821	Spergulaire du sel			LC	LC	Commune
<i>Sporobolus pungens</i> Schreb. Kunth, 1829	Sporobole piquant			LC	LC	Remarquable
<i>Stachys glutinosa</i> L., 1753	Épiaire poisseuse			LC	LC	Commune
<i>Stellaria media</i> L. Vill., 1789	Mouron des oiseaux			LC		Remarquable
<i>Stellaria pallida</i> Dumort. Piré, 1863	Mouron pâle			LC		Remarquable
<i>Stipellula capensis</i> Thunb. Röser & H.R.Hamasha, 2012	Plumet du Cap			NT	NT	Remarquable
<i>Tamarix africana</i> Poir., 1789	Tamaris d'afrique			LC	LC	Remarquable
<i>Teucrium marum</i> L., 1753	Gérmandrée marine			LC	LC	Protégée
<i>Theligonum cynocrambe</i> L., 1753	Cynocrambe			LC	LC	Protégée
<i>Thymelaea hirsuta</i> L. Endl., 1847	Passerine hérissée			LC	LC	Protégée
<i>Tordylium apulum</i> L., 1753	Tordyle des Pouilles			LC	LC	Protégée
<i>Trifolium angustifolium</i> L., 1753	Trèfle à folioles étroites			LC	LC	Commune
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs			LC	LC	Commune
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre			LC	LC	Commune
<i>Trifolium glomeratum</i> L., 1753	Trèfle aggloméré			LC	LC	Commune
<i>Trifolium incarnatum</i> L., 1753	Trèfle incarnat			LC	LC	Commune
<i>Trifolium nigrescens</i> Viv., 1808	Trèfle noircissant			LC	LC	Commune
<i>Trifolium scabrum</i> L., 1753	Trèfle rude			LC	LC	Commune
<i>Trifolium stellatum</i> L., 1753	Trèfle étoilé			LC	LC	Commune
<i>Trifolium subterraneum</i> L., 1753	Trèfle semeur			LC	LC	Commune

<i>Trifolium tomentosum</i> L., 1753	Trèfle tomenteux			LC	LC	Commune
<i>Triglochin bulbosa</i> subsp. <i>laxiflora</i> Guss. Rouy, 1912	Troscart à fleurs lâches			LC	LC	Commune
<i>Triglochin laxiflora</i> Guss., 1825	Troscart à fleurs lâches			LC	LC	Commune
<i>Tripleurospermum inodorum</i> L. Sch.Bip., 1844	Matricaire inodore			LC	LC	Commune
<i>Tuberaria guttata</i> L. Fourr., 1868	Hélianthème taché			LC		Commune
<i>Umbilicus rupestris</i> Salisb. Dandy, 1948	Nombril de vénus			LC	LC	Commune
<i>Urospermum dalechampii</i> L. Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps			LC	LC	Commune
<i>Urtica atrovirens</i> Req. ex Loisel., 1827	Ortie vert noirâtre			LC	LC	Commune
<i>Urtica urens</i> L., 1753	Ortie brûlante			LC	LC	Commune
<i>Valerianella microcarpa</i> Loisel., 1810	Mâche à petits fruits			LC	LC	Commune
<i>Verbascum sinuatum</i> L., 1753	Molène sinuée			LC	LC	Commune
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs			LC	LC	Commune
<i>Veronica cymbalaria</i> Bodard, 1798	Véronique cymbalaire			LC	LC	Commune
<i>Vicia bithynica</i> L. L., 1759	Vesce de Bithynie			LC	LC	Commune
<i>Vicia disperma</i> DC., 1813	Vesce à deux graines			LC	LC	Commune
<i>Vicia hybrida</i> L., 1753	Vesce hybride			LC	LC	Commune
<i>Vicia sativa</i> subsp. <i>nigra</i> L. Ehrh., 1780	Vesce à feuilles étroites			LC		Commune
<i>Vulpia ciliata</i> Dumort., 1824	Vulpie ambiguë			LC	LC	Commune
<i>Vulpia fasciculata</i> Forssk. Fritsch, 1909	Vulpie à une seule glume			LC		Introduite
<i>Vulpia ligustica</i> All. Link, 1827	Vulpie de Ligurie			LC	LC	Commune
<i>Vulpia myuros</i> L. C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de-rat			LC	LC	Commune
<i>Xanthium orientale</i> L., 1763	Lampourde à gros fruits			NA		Introduite
<i>Xanthium orientale</i> subsp. <i>italicum</i> Moretti Greuter, 2003	Lampourde d'Italie			LC	LC	Introduite
<i>Xanthoparmelia stenophylla</i> Ach. Ahti & D.Hawksw., 2005	Mousse					Commune
<i>Xanthoria candelaria</i> L. Th. Fr., 1861	Mousse					Commune
<b>Poissons</b>						
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille européenne					Commune
<i>Gambusia holbrooki</i> Girard, 1859	Gambusie				LC	Introduite
<i>Liza aurata</i> Risso, 1810	Mulet doré			LC		Commune
<i>Salmo trutta</i> Linnaeus, 1758	Truite de mer			CR		Remarquable
<b>Reptiles et amphibiens</b>						
<i>Algyroides fitzingeri</i> Wiegmann, 1834	Algyroïde de Fitzinger		x	LC		Protégée
<i>Bufo viridis</i> Laurenti, 1768	Crapaud vert		x			Protégée
<i>Discoglossus</i> sp	Discoglosse		x	LC	LC	Protégée

<i>Euleptes europaea</i> Gené, 1839	Phyllodactyle d'Europe		x	EN	-	Protégée
<i>Hierophis viridiflavus</i> Lacepède, 1789	Couleuvre verte et jaune		x	VU		Protégée
<i>Hyla sarda</i> Betta, 1857	Rainette arboricole de Sardaigne		x	LC		Protégée
<i>Natrix natrix</i> Linnaeus, 1758	Couleuvre à collier		x	LC		Protégée
<i>Pelophylax lessonae bergeri</i> Günther in Engelmann, Fritzsche, Günther & Obst, 1986	Grenouille de Berger		x	LC	LC	Protégée
<i>Podarcis siculus</i> Rafinesque Schmaltz, 1810	Lézard de Sicile		x	LC		Protégée
<i>Podarcis tiliguerta</i> Gmelin, 1789	Lézard thyrrénien		x	LC	-	Protégée
<i>Tarentola mauritanica</i> Linnaeus, 1758	Tarente			LC		Protégée
<i>Testudo hermanni</i> Gmelin, 1789	Tortue d'Hermann		x	EN		Protégée

## ANNEXES 3 : Cartographies





Commune de Corbara



Espèces protégées



Espèces remarquables



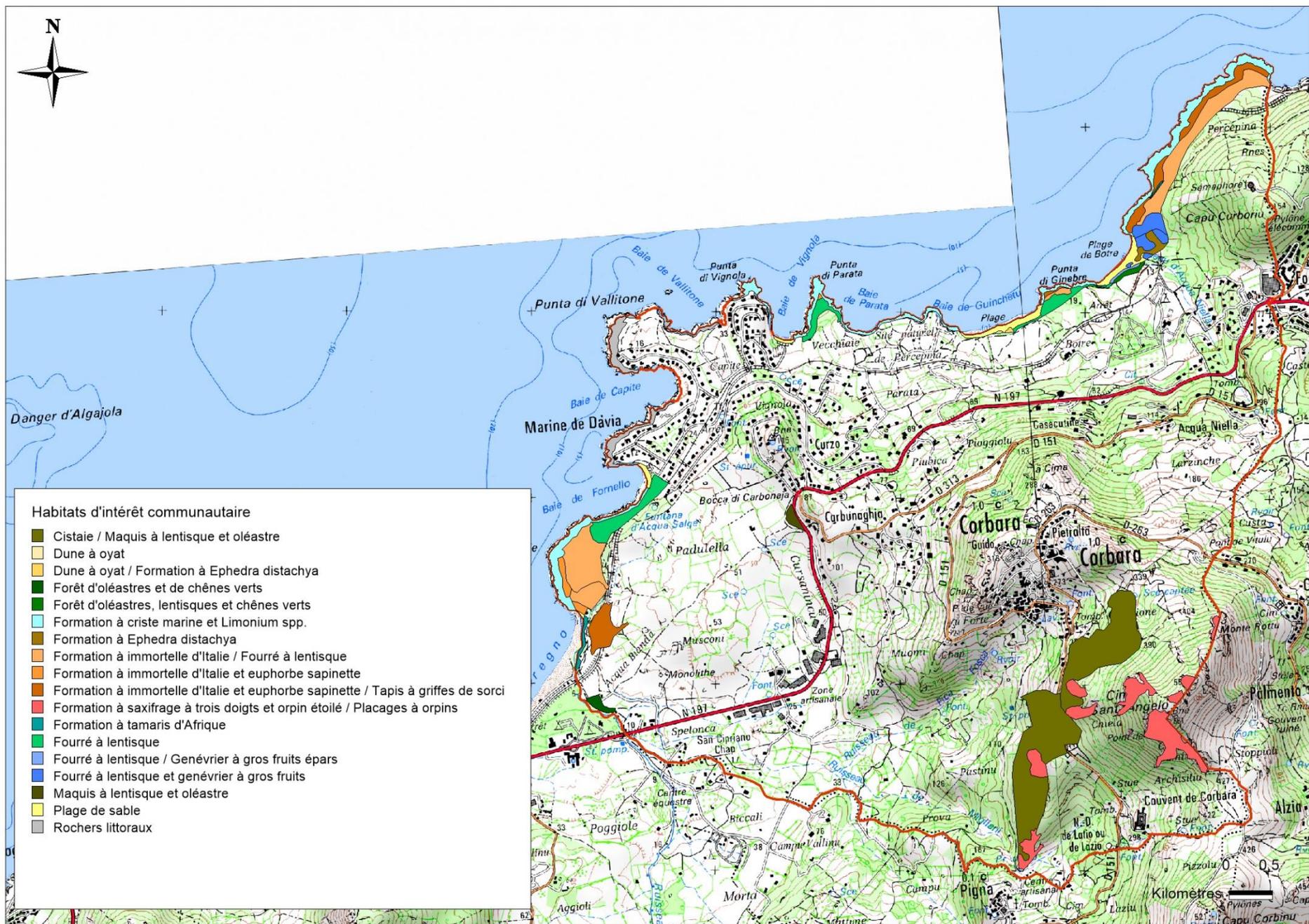


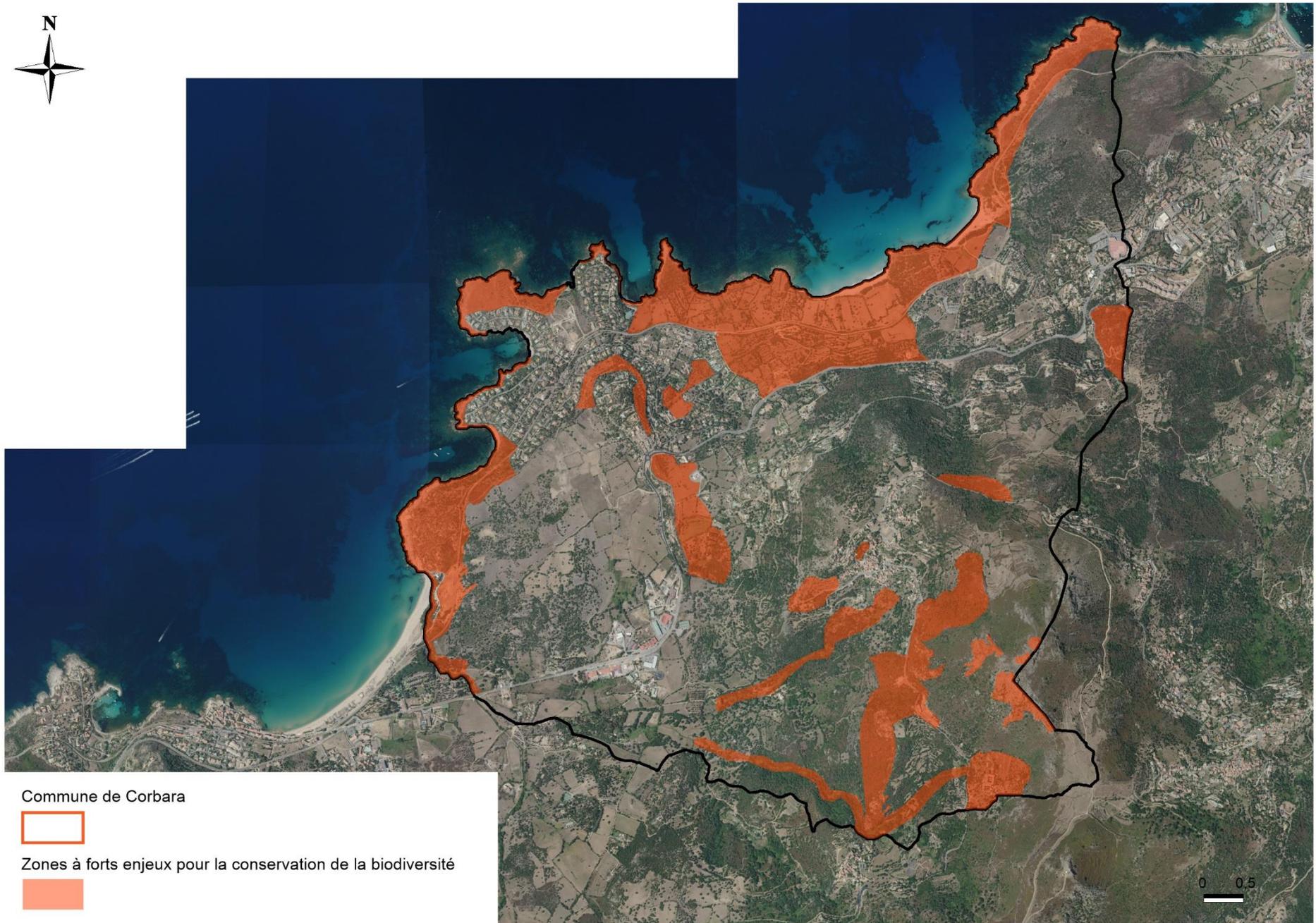
Commune de Corbara



Espèces introduites















*Données de Medicago rugosa et Cerastium comatum*

- ▲ *Cerastium comatum* Desv., 1816
- ▼ *Medicago rugosa* Desr., 1792

Echelle  
1 : 3000